

# À L'ENCONTRE

n° 6

2002

5 francs

● **FRANCE ÉLECTIONS** Les dés pipés de la présidentielle

● **VENEZUELA** Les contrecoups d'un coup

● **ITALIE** Mobilisations des salarié-e-s

● **LOI SUR L'ASILE**  
Les enjeux de la 6<sup>e</sup> révision

● **PALESTINE** 1948-2002 : guerre coloniale

## Sommaire

### Palestine

1948-2002: guerre coloniale  
(C.-A. Udry) .....3

### Venezuela

Coup d'Etat et riposte plébéienne  
(C.-A. Udry) .....5

### Israël-Turquie

La collaboration de deux Etats  
particuliers (Murad Akincilar).....7

### France

Les dés pipés de la présidentielle  
(Michel Husson) .....10

Contre la politique spectacle  
(Jean-Marie Vincent).....14

Entretien avec François Sabado .....16

Un seul programme pour deux  
(François Chesnais).....20

### Italie: mobilisations des salarié·e·s

A la frontière d'une embellie  
(entretien avec F. Turigliatto).....23

### Suisse: loi sur l'asile

Les enjeux de la 6<sup>e</sup> révision  
(D. Lopreno) .....27

### Présence suisse en Afrique du Sud

Continuité d'une domination  
(D. Gygax) .....34

### Socialisme en débat

« Qu'est-ce que le socialisme-à-partir-  
d'en-bas ? » (Hal Draper) .....37

A lire .....40

## www.alencontre.org

### • PALESTINE: rubrique News

- articles de E. Said, S. R. Shalom, R. Fisk
- témoignages de la solidarité Internationale
- vidéos d'interventions de M. Warschwski, J. Wishah...

### • RUSSIE: rubrique News

Situation des syndicats dans  
l'éducation et l'industrie  
automobile

## À L'ENCONTRE

<http://www.alencontre.org>  
administration@alencontre.org  
fax: 021 661 20 71  
cp. 120, 1000 Lausanne 20  
cep 10-25669-5

10 numéros par année

- abonnement annuel: 50.-
- abonnement de soutien: dès 75.-

Editeur responsable: Alain Gonthier  
Mise en page et impression: CODIS, Lausanne

# Le retour...

Entre le 9 et le 11 avril 1948, plus de 120 Palestiniens – en provenance de divers villages et villes de Palestine – furent assassinés à Deir Yassine, près de Jérusalem (cf. Tom Segev, 1949 : *The First Israelis*, New York, 1998). Les auteurs de ce massacre? Des groupes paramilitaires terroristes: l'Irgun et le Groupe Stern. Ils combattaient pour «l'indépendance» d'un Etat, nommé Israël.

Ce carnage et la rumeur panique qu'il suscita parmi les Arabes – c'était sa fonction – produisirent un exode massif. Une étude sollicitée par le Congrès américain conclut: «*Les nouvelles [de Deir Yassine] ont précipité la fuite de la population arabe [vivant en Palestine] de toutes les régions où vivait une population significative de Juifs*» (Helen Chapin Metz, ed., *Israel: A Country Study*, Washington, D.C., 1991).

Quelque 750 000 Palestiniens quittèrent, alors, leurs villages et leurs villes. Depuis 50 ans, ils constituent un peuple de réfugiés. Leur tragédie se situe au cœur du drame présent. L'ONU en compte plus de 3 millions. Leur lieu d'origine fonctionne comme un dernier ancrage. Ils viennent de Jérusalem (516 000 aujourd'hui), Gaza (852 000), Lydda (1 125 000), Haïfa (417 000), Galilée (690 000), Samarie (132 000). Ils croupissent dans des camps: en Jordanie (1,5 million), en Cisjordanie (583 000), à Gaza (823 000), au Liban (376 500), en Syrie (383 300). En Cisjordanie ils sont la cible de l'armée israélienne.

En avril 2002, des terroristes d'Etat, cette fois, commettent un deuxième Deir Yassine. «*La pensée israélienne admise est de jeter les Arabes dehors du pays.*» C'est ainsi que l'hebdomadaire de la City, *The Economist*, conclut son *Special Report*. *The Economist* explicite, en premier lieu, la position israélienne sur le droit au retour des Palestiniens. Ce droit fondamental et inaliénable – retour ou compensation adéquate – a été sanctionné par l'Assemblée générale de l'ONU, en 1948: la résolution 194. Elle a été réaffirmée à maintes reprises. Or, ce droit apparaît aujourd'hui comme excessif, même à celles et ceux qui «souhaitent la paix»!

En second lieu, *The Economist* fait référence au projet mis en œuvre par Sharon avec «*l'opération rempart*». Suzanne Goldenberg, en première de *The Guardian*, permet d'en décrypter le sens: «*Ils [les témoins] parlent aussi de l'utilisation de boucliers humains par l'armée israélienne.*» (12 avril 2002). Elle nous transmet des témoignages. «*Il [un enseignant de 43 ans de Jénine] a été blessé en servant de bouclier humain pour une patrouille de l'armée israélienne qui l'a sorti de sa maison les yeux bandés, les mains attachées, avec un fusil dans le dos... Il a été contraint de marcher devant les soldats – et devant les chiens renifleurs – qui effectuaient le travail dangereux de fouille maison après maison...*» Des témoignages identiques affluent.

L'interdiction faite à l'ONU et à la Croix-Rouge de visiter le camp de Jénine, jeudi, est conforme à la nécessité de tenter de cacher les basses œuvres criminelles. Les paramilitaires serbes au Kosovo agissaient de même. Quant aux «*boucliers humains*», qu'on se rappelle l'utilisation sémantique qu'en fit Bush (père) pour justifier le bombardement de Bagdad lors de la guerre du Golfe, en 1991.

La traque au terroriste dont parle S. Goldenberg a été simplifiée comme elle le mentionne: «*Il n'y a plus de maisons dans les camps de réfugiés; il n'y a plus qu'une autoroute.*» Tout raser sur son passage, cela rappelle la Pologne de 1940...

Cette évocation historique, aussi douloureuse soit-elle pour celui qui la formule, ne peut être évacuée. Car le gouvernement Sharon-Peres (voir la feuille ci-jointe du MPS et l'article en pp. 3-4) poursuit un but historique, tel que le résume le *Wall Street Journal*: Sharon a conquis des quartiers de Jérusalem-Est; il a encouragé – avec les Travailleurs – l'installation des colons «*dont le nombre a doublé pour passer à 200 000*»; enfin, «*au cours des derniers 18 mois du soulèvement palestinien... des villes satellites [ont été construites] qui occupent de plus en plus la Cisjordanie*» (12 avril 2002). Quelle paix les médias invoquent-ils? Celle des cimetières? – cau

# 1948-2002 : guerre coloniale

**Charles-André Udry**

La destruction d'une société. Aucun autre terme n'est autant propre à décrire ce que le gouvernement d'Ariel Sharon, l'armée israélienne et ses généraux font dans les Territoires palestiniens occupés.

A propos du camp de Jénine, le *Financial Times* écrit : « Le camp où se concentrent quelque 15 000 habitants s'est trouvé sous le feu, depuis lundi [8 avril], des hélicoptères lance-missiles. Le quotidien Haaretz cite des militaires israéliens qui expriment des réserves face à l'ampleur des destructions dans le camp. « Quand le monde verra les images de ce que nous avons fait là, cela nous fera un tort énorme », dit l'une des sources citées. La Société palestinienne pour la défense des droits de la personne humaine (LAW) rapportait les propos de témoins présents à Jénine ; ils affirmaient que les Forces [armées] israéliennes, avec des tanks, avec des engins blindés de transport de troupes, avec des bulldozers, tout cela appuyé par sept hélicoptères Apache, avaient tiré 250 missiles et obus de char sur ce camp d'une superficie 1 km<sup>2</sup>, en 24 heures. » (10 avril 2002)

Le *Times* de Londres titre : « Une procession d'éclopés quitte Naplouse la morte » (9 avril 2002). Stephen Farrel relate : « Les portes de la mosquée [al-Baiq] crissent et un courant d'air fétide et humide s'échappe de ce bâtiment qui, depuis cinq jours, a servi de morgue et d'hôpital de campagne... Penchée sur un goutte-à-goutte presque vide, Zarah al-Wawe travaillait sans électricité, sans banque de sang, sans ambulances [interdites de déplacement], réclamant de l'aide avec son portable, jusqu'à ce que les piles soient à plat, et criant : « Nous sommes en train de les perdre, nous sommes en train de les perdre. » Son collègue Muhaned explique à Stephen Farrel : « Hier, nous avions 15 blessés. Nous aurions pu en sauver la moitié. Nous avons dû les enterrer sans leur famille. »

Suzanne Goldenberg, dans le *Guardian*, termine de la sorte sa chronique sur l'occupation et la dévastation de Naplouse, cette ville « qui possède une fière histoire de résistance active » : « Une fois la nuit

tombée, l'armée israélienne, hier, a continué sa campagne pour « attendre » [dans le sens du verbe utilisé par le boucher ou le tortionnaire] *la casbah avant sa chute finale* [étant donné la résistance], et plusieurs explosions tonitruantes ont déchiré les ténèbres. « Non, ce n'est pas fini, ils [les militaires israéliens] disent qu'ils vont détruire toute la zone et, vous savez, ces maisons sont si vieilles et si rapprochées que, au moment où vous démolissez même qu'une d'entre elles, vous détruisez l'ensemble », nous indiquait un médecin volontaire palestinien dans la mosquée. »

## Rhétorique coloniale

Quiconque a lu des récits de militaires ou d'historiens de la colonisation retrouve, aujourd'hui, le psittacisme d'« acteurs » militaires et politiques d'une histoire qui bégaye. Quand, le 9 avril, Shimon Peres parle « d'un massacre » à propos du camp de réfugiés de Jénine, il se défausse, avec couardise. En effet, il connaît l'étendue des crimes et sait qu'ils vont, sous peu, éclater au grand jour. Mais avec cette indulgence – propre aux pleutres dont la dignité se réduit au précepte « éviter le pire » – il stationne au côté de Sharon pour... rester au gouvernement. Avec une pusillanimité en harmonie avec la modicité relative des enjeux en Helvétie, les conseillers fédéraux social-démocrates font de même.

Quant à Sharon, on croirait écouter les généraux-politiciens français, anglais ou américains qui ont conduit des guerres coloniales et impérialistes. Toujours, ils invoquent le besoin d'une « zone de sécurité » à établir avant de « trouver une solution ». Sans cesse, la « solution » devait être trouvée une fois que le « bon interlocuteur » – « celui qui représente vraiment les intérêts de toute la société » et « non pas les terroristes qui la manipulent » – est dégagé de l'emprise des « extrémistes » et qu'il peut « négocier librement ». Comprenez : que ce « grand réaliste » accepte ce que les occupants lui proposent.

Certes l'histoire n'enseigne rien, d'elle-même. Et, avec la même naïveté – dou-

blée de cette ignorance qui sert de prime à la carrière – de nombreux journalistes reprennent la structure de l'argumentation sioniste. Les plus réticents se retrouvent dans des médias écrits israéliens, entre autres *Haaretz*. Eux, ils font métier de chercher, d'entendre, d'interpréter.

En arrière-fond des discours de Sharon, de son gouvernement d'unité nationale et de leurs œuvres criminelles, est ancrée une vision constitutive du projet sioniste. Elle a la forme d'un diptyque.

Primo, la « guerre d'indépendance » n'est pas terminée. Autrement dit, la guerre de 1948 n'a été qu'interrompue ; elle n'a jamais pris fin. Sharon l'a proclamé lors de son investiture. Toute l'histoire de l'Etat sioniste est marquée au fer de la guerre, chaque fois une guerre « voulue par d'autres ». Et, à chacune des reprises, le combat est conduit, prétendument, pour se défendre et pour la paix et la sécurité d'Israël. La saga coloniale européenne, au XIXe siècle, portait les mêmes titres de chapitre et le même déroulement (physio)logique.

Secundo, pour obtenir la paix et la sécurité, il est nécessaire de se défaire de ceux qui la mettent en danger, donc de « pousser au départ » ou éliminer ceux et celles qui « fomentent terrorisme et guerre ».

Le général Sharon qui envahissait le Liban en 1982 – avant de devenir fermier et éleveur de moutons – continue aujourd'hui sa guerre de 1982. Elle, aussi, avait un but proclamé : créer une « zone de sécurité » au Sud-Liban, avec l'appui d'une milice de collaborateurs corrompus, pour « lutter contre les incursions terroristes ». On en connaît l'issue. Et lorsque Sharon, avec la morgue du « juste », affirme qu'il offre un hélicoptère à Yasser Arafat, mais avec un aller simple, il ne fait, en réalité, qu'appliquer au représentant d'un gouvernement ce que l'Etat sioniste a fait en 1948 et 1967 : imposer l'exode à une population. Ce terme exode devrait posséder un sens achevé pour ceux et celles qui, dans les médias, écoutent ce dirigeant de temps de guerre : il fait ce qu'il dit. Il n'est pas nécessaire d'attendre 20 ans pour qu'un spécialiste le confirme. ▶

## ... et sionisme colonisateur

Tentons de décrypter la situation présente. Depuis 1994, sous le gouvernement de Yitzhak Rabin (assassiné par un extrémiste en novembre 1995), la colonisation de la Cisjordanie continua et s'amplifia, parallèlement aux discussions sur le « processus de paix », qui devait avant tout être un processus... qui n'aboutirait pas à une paix. Car, elle minerait un pilier important d'une « vision sioniste » dominante dans l'establishment israélien.

Dès lors, le résultat était prévisible. Au sein du peuple palestinien, un sentiment prit son essor. Alors que les « négociateurs » de la paix multipliaient les discours lénifiants, la vie quotidienne ne changeait pas. Pire, elle se dégradait. Car la colonisation ne signifie pas seulement installation de « colonies juives » – qui apportent un soutien et deviennent un recours politique ainsi qu'un instrument de légitimation pour toutes les opérations militaires – mais aussi les barages militaires, les routes coupées, le contrôle permanent...

En un mot: la politique de colonisation, – qui est toujours restée au centre des choix concrets des divers gouvernements, de Rabin à Peres en passant par Netanyahou, puis Barak – faisait implorer un dit processus de paix, transformé en vaste opération de marketing, comme le rappelle avec finesse un négociateur américain<sup>1</sup>.

Cette politique délibérée a préparé le terrain pour une nouvelle vague de résistance plus active du peuple palestinien; une résistance nécessaire à l'affirmation de son existence, de sa dignité, de sa vie. Une résistance pour l'indépendance; cette volonté indéfectible d'affranchissement que Sharon et ses pairs veulent briser. Eux qui, pourtant, devraient savoir ce que cela a signifié au cours de l'histoire du peuple juif, sous des formes qui étaient, souvent, fort éloignées du sionisme. Mais, cela, ils ne peuvent plus le reconnaître, non seulement à cause de la rupture culturelle avec l'histoire de la diaspora, des intérêts enracinés dans la constitution d'un Etat théocratique-« démocratique », mais aussi en raison du risque d'aboutir de manière infaillible à cette interrogation posée, le 4 avril 2002, par le maire de Haïfa dans le quotidien traditionaliste *Yediot Achronot*: comment juger, à la lumière du présent, le mouvement sioniste ?

## Reproduire des réfugiés

Le rappel de 1982 n'est pas inutile. Toutefois, la différence avec 1982 est

éloquente. Depuis des mois, les forces armées israéliennes ont déployé un véritable dessein: annihiler les infrastructures matérielles et les « ressources humaines » des Territoires palestiniens occupés. La liste est atrocement aisée à établir: assassinats extrajudiciaires de militants de tous les courants politiques – car ils sont nombreux – au sein de la population palestinienne; liquidation ou étranglement des ONG (organisations non gouvernementales); destruction de centres hospitaliers (comme celui de Ramallah); réduction à l'état de ruines du Centre de statistiques de l'Autorité palestinienne et du Ministère de l'éducation, ainsi que du Centre culturel palestinien; suppression de toutes les archives concernant les examens de baccalauréat et d'université ou encore des recueils administratifs de villes comme Ramallah ou Naplouse. Aujourd'hui, tous les reportages concluent à de véritables massacres et à une sélection des hommes ayant entre 15 et 45 ans... sur un modèle que les forces serbes ont appliqué en Bosnie (comme le décrit, malgré ses insuffisances criantes, le rapport hollandais publié ce 10 avril).

Néanmoins, ce constat reste superficiel – pour autant que ce terme convienne – s'il n'est pas intégré dans un cadre plus large. Ce qui est en marche depuis 1998 – et avec une accélération affolante – n'est autre que l'annihilation des possibilités de fonctionnement d'une société palestinienne sur ces 22% de territoire – « les territoires occupés » – de la Palestine historique.

Ce projet peut se décliner ainsi. Premièrement, la volonté de la part d'Israël de rendre « invivable » la Cisjordanie et donc de pousser les hommes et les femmes à partir. Sous une forme plus atomisée, c'est l'exode forcé – documenté par les « nouveaux historiens » israéliens – de 1948 ou de 1967. Des départs, sans visage, qui ne devraient pas faire de bruit, comme les « zones militaires fermées » sont avares d'images.

Deuxièmement, s'attaquer aux camps de réfugiés, à cette population en exil permanent; qui peut toujours être déplacée, car jamais installée. Voilà qui explique la brutalité assassine exercée dans les camps de Jénine et, dès le 10 avril, de Bir Zeit (près de Ramallah) et de Daharyeh (près de Hébron). Les « camps » sont présentés comme des « foyers terroristes ». Dès lors, ils doivent être démantelés. Ils sont des mini-Etats voyous, pour reprendre la terminologie de l'administration américaine. Leur population pourrait même être regroupée

à Gaza. N'est-ce pas à Gaza que sont envoyés les Palestiniens arrêtés et relâchés ?

Cette « concentration » à Gaza avait déjà été proposée par Shimon Peres en 1995, après discussion avec Arafat, sous la dénomination de *Gaza first* (cf. Miftah). Peres, qui succédait à Rabin, proposait une expérience initiale « d'autonomie » à Gaza, pour vérifier la capacité des « Palestiniens à conduire un Etat viable ». Ressort le vieux fond raciste de cette classe de propositions coloniales. Le risque est grand, aujourd'hui, que les réfugiés soient les principales cibles de l'occupation. Ainsi, s'effectuerait une sorte de déplacement intérieur aux Territoires occupés, car l'expulsion massive vers la Jordanie ou l'Égypte poserait trop de « problèmes diplomatiques », pour l'heure. Et l'administration Bush ne pourrait fermer les yeux. Enfin, les risques de déstabilisation de ces deux pays seraient accrus. Une fois le « calme revenu » – dans les plans élaborés par l'état-major pour leur guerre prolongée, initiée en 1948 – la possibilité serait offerte d'envisager des processus migratoires vers les pays arabes, qui ont reconnu Israël. D'autant plus que l'Etat croupion serait malingre et invivable.

Troisièmement, l'occupation militaire actuelle, avec sa terreur – accompagnée d'une campagne médiatique où la symétrie est établie entre « attentats-suicides » et « lutte contre le terrorisme » –, est tout à fait fonctionnelle à l'établissement d'une vaste bande de sécurité le long de la ligne verte (à l'est des grandes villes israéliennes). Des cartes, différentes de celle de Taba<sup>2</sup>, ont été étudiées par Sharon. Ce qui soustrairait des zones importantes à un futur Etat croupion palestinien et des ressources en eau vitales. Une zone de sécurité aisée à « justifier » aux yeux de la population israélienne<sup>3</sup>, car les coups – depuis des années – portés aux institutions palestiniennes ont favorisé l'émergence de groupes armés indépendants; presque un vœu de l'état-major.

Ce projet sioniste est suicidaire. Mais il est aussi terriblement meurtrier. ■

1. Robert Malley, in *New York Review of Books*, 9 août 2001. Voir aussi le débat qui s'ensuivit le 20 septembre 2001. Voir aussi son article sur le sens de la médiation américaine: « Zinni pour quoi faire ? » in *Le Monde*, 13 mars 2002. Il en souligne le cadre avant tout sécuritaire.

2. Voir Alain Gresh. *Israël-Palestine*, Fayard, 2001; et compte rendu dans *l'Encontre* N° 4.

3. Voir à ce propos notre article, toujours d'actualité, dans le N° 3 de *l'Encontre*.

# Lazare ressuscité

**Charles-André Udry**

Les présentateurs et présentatrices des journaux télévisés et les éditorialistes de la presse francophone dite grande – pour des raisons difficiles à arrêter – sont des lecteurs assidus des *Maximes* de la Rochefoucauld. Tous méditent, quotidiennement, cet adage : « *On n'est jamais si ridicule par les qualités que l'on a que par celles que l'on affecte d'avoir.* » Nous prenons le risque du ridicule en assénant cette conviction, avec une confiance presque professionnelle.

## Pantalonnade

Cependant, une de ces vicissitudes politiques – si fréquentes sur cette planète où la paire démocratie-économie de marché devait ordonnancer l'aboutissement de l'histoire – nous conforte dans notre croyance.

Le « renversement » du « dictateur » vénézuélien Hugo Chavez, par l'incarnation du couple précité – c'est-à-dire l'alliance entre le chef de l'organisation patronale (Fedecamaras), Pedro Carmona Estanga et l'amiral Carlos Tamayo –, a été présenté comme le résultat d'un « *soulèvement populaire et démocratique* ».

Le *Monde*<sup>1</sup> se fendait d'un « *profil* » qui présentait P. Carmona comme « *l'un des architectes de la chute de d'Hugo Chavez* ». P. Carmona, qui a fait ses études en Europe, ne peut être que « *pondéré* », ayant en outre « *occupé différentes fonctions, notamment à Bruxelles. Libéral en économie comme en politique, il reprochait à Hugo Chavez son manque de consultation et de respect des principes de la participation citoyenne établis par la Constitution et les lois.* » (14-15 avril 2001).

L'Agence France Presse n'indique-t-elle pas que, le 12 avril, « *Carmona abolit 49 lois controversées adoptées durant le pouvoir de Chavez* », ce président élu deux fois, en 1998 et en 2000; entre autres contre le candidat unique de l'oligarchie, Humberto Salas Romer, partisan de la privatisation de la PDVSA, *Petróleos de Venezuela*.

La « *participation citoyenne* » était, à coup sûr, la motivation principale de Carmona. D'ailleurs, dimanche 14 avril, face aux citoyens et citoyennes – de cette seconde zone que constituent les quartiers pauvres de Caracas – Carmona s'est planqué... pour les laisser concourir. Un vrai libéral.

## Le lourd pétrole

Arrêtons le persiflage. C'est simple. Citons *The Times* du 13 avril 2002. Le quotidien londonien titre : « *Les militaires renversent le dirigeant du Venezuela afin de restaurer les droits* ». Les guillemets qui menotent les droits sont bien placés.

Puis, l'article de David Adams empoigne de front le sujet : « *Le Venezuela est le quatrième plus grand exportateur de pétrole dans le monde. Ses ventes assurent 80% de ses revenus extérieurs et presque la moitié des entrées dont dispose le gouvernement. Il [le Venezuela] produit presque 3 millions de barils de pétrole brut au d'autres dérivés par jour; sur ce total, 1,7 million de barils sont exportés vers les Etats-Unis. La nouvelle de l'évincement a fait baisser les prix internationaux du pétrole, dans un contexte d'anticipation qu'une hausse de la production en découlerait.*<sup>2</sup>

*Les dirigeants de PDVSA, la dernière nuit [du 12 au 13], ont engagé les premières démarches pour reconstruire des relations avec les Etats-Unis en annonçant qu'ils ne fourniraient plus de pétrole à Cuba. Le gouvernement de Monsieur Chavez livrait à Cuba jusqu'à 53 000 barils par jour, sous des conditions préférentielles.* » On ne peut rêver de politique plus libérale – le libre commerce – et appliquée avec autant de célérité.

Le *Times* désigne les vrais buts du coup d'Etat, à l'instar du quotidien financier de Milan, *Il Sole-24 Ore*: (13 avril 2003). Avec précaution, ce dernier écrit : « *Selon certains observateurs, le coup rompt l'axe latino-américain constitué par le Venezuela, Cuba et la Colombie [lisez les forces de guérilla en Colombie].* »

L'administration américaine ignore l'odeur du pétrole. Simplement, comme le déclare Ari Fleischer, porte-parole de la Maison-Blanche : « *Sur la base des meilleures informations dont nous disposons, le gouvernement [de Chavez] a réprimé [le 11 avril] ce qui était une manifestation pacifique* » (*Il Sole-24 Ore*). A ceux qui ne comprendraient pas la logique d'ensemble des prises de position de la Maison-Blanche, la réponse est commode : elle ne dispose pas toujours des « *meilleures informations* ». Dans la « *nouvelle société de communication* », cette carence risque de la miner. D'autant plus si, comme les Etats-Unis, vous disposez de quelque cent bases militaires dispersées dans le monde...

Le quotidien de la place financière italienne relève : « *Le pays entre dans une difficile phase d'instabilité institutionnelle : même si les manifestations ont*

*cessé [nous sommes avant l'irruption des pauvres dans les rues] et si la production pétrolière a repris à plein régime, la légitimité constitutionnelle de l'opération conduite par les forces armées est plus que jamais douteuse... La délicate situation économique du pays, aggravée par une longue période durant laquelle le prix du pétrole fut inférieur aux prévisions, pourrait dégénérer en une vraie et réelle récession économique.* »

## USA : présente !

A la lumière de la dilatation des projets de contrôle des sources énergétiques – parmi d'autres ressources liées aux nouvelles technologies – il était élémentaire de déchiffrer les plans de l'administration Bush. Ils s'encastrent aussi dans la conjoncture politico-militaire : les grandes manœuvres dans le Moyen-Orient et une gestion des ressources énergétiques compatible avec une nouvelle étape de la « *guerre contre le terrorisme* », celle contre l'Irak.

Michael T. Klare, dans la prestigieuse revue *Current History. A Journal of Contemporary Affairs* (mars 2002), livraison consacrée aux questions énergétiques, dissèque la « *géopolitique pétrolière* » de Bush. Il prend comme point de départ son *Energy National Policy* (ENP), publié en mai 2001.

M. T. Klare expose ainsi les visées pour le Venezuela : « *Le plan énergétique de Bush met l'accent sur l'acquisition de pétrole additionnel du Mexique et du Venezuela... Le Venezuela est crucial pour les Etats-Unis parce qu'il possède de vastes réserves de brut conventionnel (seulement dépassées par l'Iran, l'Irak [ces deux pays sont inclus dans « l'axe du mal » – cau], le*

Koweït, l'Arabie saoudite et les Etats-Unis) et parce qu'il détient d'importantes réserves de brut lourd, qui peut être converti en pétrole conventionnel à travers un processus coûteux de raffinage. Selon l'ENP, le « succès obtenu par le Venezuela en rendant commercialement rentables des stocks de pétrole lourd laisse penser qu'il contribuera de manière substantielle à la diversification de l'offre globale de l'énergie, et à notre [celle des Etats-Unis – cau] propre recombinaison de fournitures énergétiques à moyen et long terme. »

Est-ce vraiment le souci démocratique qui a mobilisé l'administration Bush contre Hugo Chavez? Si oui, sa tâche est vraiment difficile: l'Arabie Saoudite et le Koweït devront être placés, en priorité, sur la liste des pays à démocratiser... Le canular est insurpassable, lorsque dimanche soir, 14 avril, sur *BBC World*, Condoleezza Rice, conseillère pour la Sécurité de George (doubleyou) Bush, déclare, avec la mine défaite et sévère d'une institutrice dont « les élèves préférés » ont échoué: « Hugo Chavez doit faire attention, car nous surveillons son navire qui va, depuis longtemps, dans la mauvaise direction. »

Autrement dit, ce n'est qu'une bataille (perdue) dans une longue guerre. Condoleezza aurait presque pu utiliser le terme tanker. En effet avoir été au Conseil national de sécurité – organisme central pour la politique impérialiste des Etats-Unis – en 1990-1991, au côté de Bush (père), elle fut une des directrices du grand pétrolier Chevron; depuis octobre 2001, Chevron-Texaco. Elle y détenait 3014 actions. Le programme politique de Chevron, pour 2002, est dénommé: « Pour une citoyenneté globale ». Une idée qui pourrait être reprise par la gauche plurielle helvétique, de Genève à Neuchâtel.

Elle fait partie avec le vice-président D. Cheney de cette réserve de pétroliers bruts qui balisent la politique de Bush. L'ENP n'a pas de secret pour elle. Elle déclara à la Fox TV: « Je suis très fière de mon association avec

Chevron, et je pense que nous devrions être très fiers du travail de prospection qu'effectuent les compagnies pétrolières américaines à l'extérieur et dans le pays, en s'assurant ainsi que nous avons une sécurité dans l'approvisionnement énergétique. » (*The Public I*, 7 mars 2001)

### La « société civile » ?

L'alliance qui s'est forgée contre le gouvernement Chavez était socialement limpide (voir à ce sujet notre article dans *l'encontre* N° 5 – site: alencontre.org). Pourtant un seul terme fut utilisé dans les grands médias: « la société civile ».

Cette alliance se composait (et se compose) de la hiérarchie ecclésiastique – à qui le volatil président Carmona demande protection (*El Pais*, Montevideo, 15 avril 2002); de secteurs de l'armée; du patronat; de la bureaucratie de la PVDSA (habituee « aux cartes de crédits dorés », selon la formule utilisée au Venezuela) et de la bureaucratie syndicale.

La référence au syndicat a été utilisée comme bouclier démocratique. D'autant plus que le dirigeant de la Centrale des Travailleurs du Venezuela (CTV), Carlos Ortega, se réclame de la social-démocratie; au même titre que Carlos Andrés Pérez, élu président en 1989, destitué en 1993 pour malversation et condamné en 1996. Toutefois deux éléments auraient pu attirer l'attention de journalistes investigateurs dont les connaissances outrepassent les rivages de la mer des Caraïbes.

Tout d'abord, il est assez rare que le patronat et les syndicats se lancent, de concert, dans une « grève illimitée » et ce, dans un pays où sur les 27 millions d'habitants, 80 % sont « officiellement » pauvres (donc disposent de moins de 2 dollars par jour), sont urbanisés et ne sont pas syndiqués.

Ensuite, parce que les études sur le syndicalisme vénézuélien décrivent les liens historiques entre la firme pétrolière d'Etat, la banque des travailleurs vénézuélienne (BTV) et l'Etat. Une

enquête diligentée par les autorités bancaires, face au risque d'un krash, avait révélé un « réseau de complicités entre la CTV, les partis, l'Etat et les différents gouvernements et groupes économiques »<sup>3</sup>.

La CTV est une caricature de néo-corporatisme, c'est-à-dire de liaison entre l'entreprise, la bureaucratie et l'Etat, avec comme instrument de « légitimation » une redistribution partielle des bénéfices à un secteur des salariés. Elle ressemble au syndicalisme des *petroleros* mexicains sous le règne du PRI.

En 2001, Consuelo Iranzo et Thanali Patruyo faisaient le constat suivant. « Aujourd'hui encore, les bases ouvrières syndiquées n'ont pas conscience des implications d'un comportement corporatiste qui laisse dehors la masse des travailleurs non syndiqués. »<sup>4</sup>

La façon dont le gouvernement Chavez est intervenu sur le terrain syndical révèle ses méthodes bonapartistes et populistes. L'expérience indique que la lutte contre la bureaucratie doit être conduite à partir d'une orientation syndicale assurant une grande autonomie aux organisations, afin qu'elles puissent développer leurs activités dans des secteurs sociaux non traditionnels. L'indépendance politique est une précondition. Cela nécessite du temps et des cadres.

Les mesures impulsées pour « démocratiser le syndicat » – qui ont tardé – prirent la forme d'une ingérence gouvernementale dans le mouvement syndical. Cela facilita la riposte de la bureaucratie corrompue. Une bureaucratie qui flairait le malaise. Raison pour laquelle Carlos Ortega, le 12 avril, devait déclarer, pour créer l'illusion d'une distance avec le patron des patrons, que « nous prolongerons nos revendications en défense des travailleurs vénézuéliens » (*Il Sole 24 Ore*, 13 avril 2002).

### Au carrefour

Les pauvres ont défendu Chavez, contre un coup rampant qui s'est précipité ces der-

niers jours. Un secteur de l'armée, qui se reconnaît dans Chavez, et aussi dans les masses plébéiennes l'a appuyé. Chavez n'a pas capitulé. Il a gagné. Que va-t-il se passer?

Pour les masses populaires d'Amérique latine, l'échec de cette machination acquiert une force politique et symbolique, en Argentine comme en Colombie ou au Brésil<sup>5</sup>. Hugo Chavez et ses partisans sont à un carrefour.

Soit ils misent sur l'unité nationale, pensant désarmer l'impérialisme et ses opposants structurels. Dans ce cas, ils perdront le soutien des pauvres qui, dès le vendredi, étaient attaqués par des forces policières (le maire anti-Chavez de Caracas, Alfredo Pena, fit tirer sur la foule<sup>6</sup>). Les paysans pauvres ou les « relogés » furent assaillis par les grands propriétaires, qui remettaient en cause, dans la pratique, des lois que Carmona, le même jour, abrogeait.

En outre, du 5 au 7 novembre 2001, le Département d'Etat, le Pentagone et le Conseil de sécurité national avaient préparé cette offensive. Ils la poursuivront, avec ceux qui mettent financièrement à genoux le pays (fuite de capitaux, etc.).

Soit le gouvernement Chavez s'appuie sur, organise et respecte l'autonomie des masses plébéiennes et des forces anti-impérialistes et anti-capitalistes, qui se reconnaissent (plus ou moins) dans ce Lazare politiquement ressuscité. Les masses plébéiennes veulent recouvrer leur dignité, en particulier ces jeunes qui n'ont jamais connu une défaite politique d'ampleur. Elles sont prêtes non seulement à se défendre, mais à participer, dans la difficulté, à la construction d'une autre société, qui pourrait acquérir une dimension continentale. ■

1. La force des faits a dû frapper le directeur de la rédaction du *Monde*, Edwy Plenel, qui réinvestit dans le « respect des faits » son militantisme à la LCR (Ligue communiste révolutionnaire).

# La collaboration de deux Etats particuliers

**Murad Akincilar**



Le premier ministre turc Ecevit

L'alliance israélo-turque se présente comme une des surprises les plus imprévues dans la cour des miracles moyen orientale. D'abord parce que la Turquie, après avoir en 1956 – à l'occasion de ladite crise de Suez<sup>1</sup> – rappelé son ambassadeur en Israël, avait longtemps réduit toute relation diplomatique avec l'Etat hébreu à quelques fonctionnaires subalternes.

La Turquie avait même voté à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, en novembre 1975, en faveur de la résolution assimilant le sionisme au racisme<sup>2</sup>.

Pour un Etat qui dit avoir une majorité de sa population composée de musulmans, une collaboration politico-militaire avec Israël constitue une véritable surprise. Hélas, les deux Etats sont beaucoup plus proches l'un de l'autre qu'on ne pourrait l'imaginer. Si on lit bien l'histoire politique de leurs relations, il apparaît que la collaboration politique et militaire a toujours surpassé les relations strictement diplomatiques.

La collaboration entre les services de renseignements date de l'année 1957 quand le premier ministre turc de l'époque, Adnan Menderes, avait convenu avec ses partenaires israéliens que l'établissement de relations s'effectuerait de manière souterraine : pas de transparence et black-out.

## « Contre l'influence soviétique »

Au moment où les relations entre les deux pays semblaient en suspens aux yeux de « l'opinion publique mondiale », le

premier ministre israélien Ben Gourion, le 28 août 1958, s'est entretenu avec son homologue turc, secrètement, à Ankara. Le lendemain, Israël et la Turquie avaient signé un accord de coopération contre le « radicalisme au Moyen-Orient et contre l'influence soviétique ».

Le 22 septembre 1969, le ministre des Affaires étrangères turc Ihsan Sabri Caglayangil déclarait, conformément à l'orientation des Etats-Unis, que la Turquie soutenait les droits des Palestiniens en tant que droits de la personne mais pas leurs droits nationaux (ce qui inclut la possibilité de création d'un Etat).

Après le coup d'Etat militaire turc de septembre 1980, c'est le chef de la junte militaire, le général Kenan Evren, qui s'est entretenu avec le leader de la communauté juive en Turquie – dont un secteur, depuis fort longtemps, dispose de positions économique-administratives de relief. Mais il le fit de manière feutrée, non déclarée.

## La Turquie, Israël et l'invasion du Liban

En 1982 se noue la collaboration la plus étroite entre Israël et la Turquie, à l'occasion de l'invasion israélienne du Liban.

Sous le couvert de cette vaste opération militaire seront attaqués entre autres des camps d'entraînement des organisations arméniennes au Liban, avant tout l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie)<sup>3</sup>. L'ASALA et les autres organisations arméniennes dérangeaient quelque peu le régime turc et ce dernier a utilisé ce prétexte pour accentuer des mesures répressives dans diverses directions. Ainsi Israël, avec impudeur, avait proposé à la Turquie de participer à l'assaut militaire contre les positions de l'ASALA, mais aussi des forces politico-militaires turques et kurdes qui disposaient de bases arrière au Liban. Le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) n'avait pas encore engagé sa lutte armée qui commencera en 1984.

La Turquie refusa officiellement. Mais elle envoya un groupe paramilitaire dirigé par Abdullah Catli<sup>4</sup>. Ce chef de bandes pro-fascistes, membre du MHP (Parti d'action nationaliste, actuellement au gouvernement), avait été arrêté par la police avant le coup d'Etat militaire de 1980. Il avait organisé à Ankara ce qui fut nommé la bande de Catli, plus connue sous le nom des loups gris. Ces derniers avaient tué sept étudiantes ; c'est le massacre de Bahcelievler.

Catli participa aux opérations paramilitaires au Liban muni d'un passeport donné par le ministre chargé d'agir en Europe contre les Arméniens et les Kurdes. L'histoire de Catli a été révélée après sa mort dans un accident de voiture en 1996. Des pistolets-mitrailleurs de marque Uzi fournis par Israël ont été trouvés dans la voiture ▶

re). Voir Edwy Plenel, *Secrets de jeunesse*, Stock, 2001. Espérons que cette vocation ne déborde pas sur le « militantisme » – ici au POP (Parti Ouvrier et Populaire) et moins ouvertement revendiqué – de deux fortes têtes du *Temps*, Eric Hoesli et Jean-Marc Beguin. La participation à hauteur de 20 % du *Monde* dans le capital du *Temps* – pouvait-on rêver d'une meilleure alliance historique (*Le Temps*, français, étant l'ancêtre, abhorré, parce que vichysant, du *Monde*) – ne devrait pas susciter un mélange des genres. La trajectoire et la qualité de ces patrons de presse sont incomparables.

2. Dans son supplément hebdomadaire, titré *cash*, le quotidien argentin *Página 12*, 14 avril 2002, suit l'évolution des prix du pétrole. Il insiste sur le rôle du Venezuela qui, dans le cadre de l'OPEP, participa à une restriction ordonnée de la production du cartel des 11 pays membres : dès 1999, la baisse de production fut fixée à 1,7 million de barils / jour. Le Venezuela de Chavez a sans cesse appliqué les décisions et poussé à la discipline.

Le point le plus bas de la récession internationale passé, la relance relative de l'économie américaine et l'auto-discipline de l'OPEP sont présentées, par *cash*, comme des facteurs de hausse du prix du pétrole (en fait un rattrapage en termes réels). Ce dernier qui naviguait à hauteur de 10 dollars le baril se fixa autour de la barre des 26\$ à 28\$, voir plus. A la tête de l'OPEP, le Vénézuélien Ali Rodriguez prit du relief.

Il est possible de discuter l'ampleur de l'effet-prix de la politique de l'OPEP. Par contre, il est certain que diviser le cartel OPEP – dont le fonctionnement est complexe en période de récession internationale mais dont l'impact peut se faire sentir en phase de relance – est un objectif de l'administration américaine depuis le début des années 1970. Dans *Le Figaro économie*, Eric de La Chesnais ne tergiverse pas : « Partisan d'une cohésion forte du cartel, pour assurer des prix élevés, Hugo Chavez, en trois ans de pouvoir, s'est toujours appliqué à respecter les niveaux de production de son pays. Un changement radical par rapport à l'attitude de ses prédécesseurs [tous démocrates, selon Washington! – cau]. C'est ce qui lui a valu sa chute. » (13-14 avril 2002)

3. Lopez Margarita, *El banco de los trabajadores en Venezuela ? Algo mas que un banco ?* UCV, 1989.

4. « Venezuela : le syndicalisme face à la mondialisation », in La Documentation française, *Problèmes d'Amérique latine*, trimestriel, Nvelle série, N° 42, juillet-septembre 2001.

5. F. H. Cardoso s'est refusé à soutenir Chavez en prenant appui sur la Charte démocratique de l'Organisation des Etats d'Amérique.

6. Voir Carlos Aznar, *Resumen Latinoamericano*, 12 avril ; *La Jornada* (Mexique) 12, 13 et 14 avril.

accidentée de cet homme que la presse décrivait à la fois comme un malfrat et comme un secret du gouvernement « *marchant comme un ministre* ». Les révélations déclenchées à l'occasion de cet accident ont conduit à la condamnation à des peines de prison prononcée par la 6<sup>e</sup> Cour de sûreté de l'Etat. Elles ont été confirmées récemment, en février 2002, par la Cour de cassation d'Istanbul; elles frappent 14 personnes – parmi lesquelles des politiciens, des chefs de la police et des paramilitaires – accusées de constitution de bande illégale. Dans la mesure où aucune arrestation n'a eu lieu, il est possible de douter que, un jour, ces peines de prison soient purgées.

### Israël, la Turquie et les Etats-Unis

Avec les Accords d'Oslo de 1993, les services de contre-insurrection des deux pays ont décidé de jouer leurs cartes plus à découvert. D'abord le ministre de la Défense israélien a visité la Turquie en février 1994. Il a déclaré qu'Israël allait prendre en charge la modernisation des avions de combat turcs F-4 et F-5, de fabrication américaine. Ces avions seront modernisés par la société israélienne IAI (Israel Aircraft Industry) – firme mondiale qui dispose d'une présence aux Etats-Unis, en Argentine, en Colombie, au Chili, en Chine... – et avec un crédit de l'Etat hébreu.

Entre 1991 et 1998, l'Etat turc a déclenché une guerre contre les Kurdes qui a fait plus de 32 000 morts. Elle dure encore à ce jour. Comme un point d'orgue symbolique, les massacres les plus brutaux commis par l'Etat turc ont été conduits la même année, en 1996, l'attaque, sur le territoire libanais, du camp de réfugiés de Kana, camp de l'ONU. Des centaines de civils palestiniens perdirent la vie.

Un traité de coopération militaire et d'entraînement a été signé en février 1996 entre Israël et la Turquie. Selon le

chercheur Suat Parlar, la US Army School of Americas (SOA)<sup>5</sup>, renommée pour son instruction de militaires spécialisés dans les opérations de contre-insurrection, disposait d'une succursale en Israël, appelée MASAV, où les services turcs ont envoyé 400 « spécialistes », pour la seule année 1997<sup>6</sup>.

Le récent traité placé sous les auspices de l'OTAN et concernant la sécurité à l'échelle internationale – donc visant le contrôle du commerce et l'approvisionnement en armes –, inclut une partie de la Turquie, entre autres l'ouest de l'Anatolie, mais reconnaît « zone libérée » des clauses du traité une autre partie de l'Anatolie. Cela afin que la Turquie puisse utiliser cette région comme base arrière pour des opérations en direction des pays voisins. Dans ce contexte, les avions israéliens peuvent s'exercer pour des vols à longue distance sur une piste turque située sur le plateau de Konya, en Anatolie centrale.

Enfin, Israël a obtenu de pouvoir se procurer un dérivé de l'uranium dit « yellow cake », produit dans une usine à Mardin (un centre stratégique situé au Kurdistan) créée par une entreprise argentine<sup>7</sup>. En effet, l'Argentine a développé sa propre industrie nucléaire. L'application de ce dernier accord reste du domaine du secret.

Le chiffre des profits déclarés par l'industrie étatique de d'armement israélienne s'élève, en 2001, à 700 millions de dollars et cela rien que pour les ventes d'armes à la Turquie et pour d'autres projets réclamés par l'état-major turc<sup>8</sup>. La collaboration s'étend à des domaines non militaires comme le commerce des reins turcs pour les riches patients israéliens jusqu'aux études géographiques concernant les trajectoires des oiseaux migrateurs qui causent parfois des problèmes aux avions.

Enfin, la Turquie est une destination privilégiée des touristes

israéliens. Chaque année, elle en reçoit quelque 400 000, soit 8% de la population d'Israël<sup>9</sup>.

### Alliance stratégique pour deux projets coloniaux

D'un côté, la Turquie avait besoin de crédits pour moderniser son armement et affiner sa politique de renseignement sur les activités du PKK et ses opérations d'infiltration. De l'autre côté, Israël cherchait à briser son isolement diplomatique dans une région du monde. La Turquie, Etat militarisé, avec une population musulmane, représentait un allié fort intéressant. Israël pouvait faciliter sa pénétration sur les marchés d'Asie centrale, dès le début des années 90, grâce à l'assistance de la Turquie; Israël le fit avec succès, y compris dans le domaine pétrolier. Le parti fasciste turc (MHP) avait tissé des liens sur des bases ethniques les populations et certaines républiques de l'ex-Union soviétique (Turkménistan entre autres). Ce n'est pas un hasard si le président de la république Suleyman Demirel a attribué au leader du MHP, Alpaslan Turkes, un ministère spécial pour les pays dits turcophones.

Par ailleurs, Suleyman Demirel, le 12 mars 1998, fut le premier président turc qui visita officiellement l'Etat d'Israël, à la tête d'une délégation de 180 personnes invitées, allant de diplomates de haut niveau à des journalistes, des hommes d'affaires, logiquement accompagnés d'universitaires. Shimon Peres, alors premier ministre, présida la réception à l'Université hébraïque qui remit un doctorat honoris causa à Demirel. Après s'être adressé à la Knesset, le 13 mars, Demirel visita la ville de Bat-Yam où il fut reçu avec ferveur par 30 000 juifs immigrants venus de Turquie. Il y déclara, devant un monument consacré à Atatürk: « *Ce n'est pas juste une visite protocolaire. Je suis venu ici pour souligner l'attachement de la Turquie à la paix et, lors de la conférence sur le terrorisme en Egypte, je deman-*

*derai des sanctions très lourdes, y compris l'embargo, contre les pays qui soutiennent le terrorisme* » (palestinien, il va de soi).

Le 28 février 1997, le Conseil de sécurité national turc, dont les pouvoirs dépassent tous ceux d'un organe élu, a déclaré un état de guerre contre « la menace intérieure ». Cette dernière englobe tout courant qui s'opposerait à l'alliance kémaliste-sioniste contre le PKK et les organisations palestiniennes. Depuis le mois de mai 1997, cette collaboration politico-militaire s'appelle « le forum de dialogue stratégique ».

En janvier 1998, la Turquie a participé aux manœuvres militaires en Méditerranée orientale avec Israël et les Etats-Unis sous le nom de « Reliant Mermaid » (« Sirène confiante »). Ces manœuvres militaires conjointes dites « exercice de recherche et de secours » se répéteront en décembre 1999. L'exercice précédent avait été critiqué par le monde arabe et le gouvernement grec qui s'oppose à « *l'alliance stratégique grandissante entre Israël et la Turquie* »<sup>10</sup>

La dimension politico-militaire de cette collaboration était symétrique. Pour la Turquie, elle consistait à vider le Kurdistan des Kurdes; pour Israël, à mater et/ou à expulser la population palestinienne des territoires occupés par l'armée israélienne. Ces deux objectifs nécessitaient une combinaison de mesures économiques, politiques, militaires et paramilitaires.

Certes, cette alliance « contre-insurrectionnelle » n'implique pas que soient conduites des politiques identiques par les deux pays. Ainsi, le processus d'Oslo visait, entre autres, à isoler les courants effectivement anticolonialistes et anti-impérialistes palestiniens en attribuant une place institutionnelle (pouvoir local, institutions d'un Etat croupion) à une proto-bourgeoisie palestinienne. La Turquie a agi de façon différente. Au-delà de la répression massive, elle a cher-

ché à encourager une césure entre des « élites économiques kurdes » et le mouvement de libération kurde hégémonisé par le PKK en Turquie. Depuis 1991, suite à la guerre du Golfe, Israël et les Etats-Unis sont intervenus directement auprès du PKK en lui offrant la possibilité d'agir sur un territoire autonome, notamment au Kurdistan du sud, en Irak. Cette perspective devait s'opposer à celle d'un Kurdistan indépendant et socialiste qui a été pendant longtemps l'objectif du PKK.

Jusqu'à l'arrestation de Öcalan, le chef incontesté du PKK, en février 1999, ce parti avait adopté dans ses documents une orientation de lutte commune avec la gauche radicale turque (très réticente) et les organisations révolutionnaires du Moyen-Orient. Cette stratégie s'est avérée très difficile à se concrétiser. Le PKK, isolé, devait, fin des années 90, concentrer ses efforts pour éviter une destruction physique totale du mouvement même avant l'expulsion de Öcalan de la Syrie.

### Kurdistan, Israël et monde arabe

Au plan dit géostratégique, l'émergence d'un Etat kurde indépendant se ferait, dans la conjoncture actuelle, aux dépens de l'Irak. Il serait en butte à l'hostilité de ses voisins arabes. Dans ce contexte, il tendrait à devenir un allié d'Israël. Celui-ci agissant comme garant d'une dite indépendance d'un Etat kurde. Un Etat qui contrôlerait l'Euphrate et le Tigre et disposerait des réserves de pétrole dont Israël a besoin. Un éventuel élargissement de cet Etat mettrait en péril la sécurité et la stabilité fragile des trois pays voisins : Syrie, Irak et Iran, tous ennemis d'Israël<sup>11</sup>. Pour donner un pseudo-fondement historique et idéologique à cette opération hypothétique en direction de secteurs des Kurdes (entre autres en Irak), ont fleuri des théories proclamant la fraternité historique des Kurdes et des juifs. Des intel-

lectuels kurdes se sont adonnés à cette approche, de fait communautariste. Ainsi, A Medyali écrit qu'Israël est l'ami du peuple kurde<sup>12</sup>.

Des liens entre la diplomatie du mouvement nationaliste kurde et des prolongements de l'Etat sioniste ont emprunté divers canaux, par exemple, le rapprochement entre le président du parlement kurde en exil Yaser Kaya et Erez Biton, président du Centre international de la Méditerranée en Israël.

### Le mouvement national kurde face à la question palestinienne

Après son arrestation au Kenya, le secrétaire général du PKK, Abdullah Öcalan, a cessé d'accuser le Mossad (services secrets israéliens) pour son rôle dans l'opération de collaboration entre divers services étatiques pour aboutir à son arrestation. Il a fait des déclarations, acceptant sous l'angle réaliste « le nouvel ordre mondial au Moyen-Orient » et portant des accusations contre presque tous les pays européens. Lors de sa défense devant le tribunal, il ne mentionna pas Israël si ce n'est à une occasion. Il tenta de laisser entendre que le Mossad voulait utiliser le mouvement kurde pour faire pression sur la Turquie afin d'accentuer la collaboration entre les deux Etats. Ces déclarations ont été reçues avec plus que du scepticisme au sein du mouvement national kurde et parmi la gauche radicale turque.

En conclusion, l'alliance israélo-turque est une alliance dirigée contre les masses expropriées palestiniennes et kurdes. Ce n'est pas une simple alliance diplomatique entre deux Etats mais une collaboration politico-militaire entre deux appareils étatiques militarisés motivée par des besoins de répression envers des peuples colonisés (Palestiniens et Kurdes) et les masses populaires de la région.

L'actuelle agression du gouvernement Sharon contre le peuple palestinien a suscité de très

nombreuses manifestations en Turquie. Des membres de Hadep (parti politique du mouvement national kurde) ont organisé un sit-in à Istanbul pour se solidariser avec le combat du peuple palestinien. Un tournant s'opère à ce propos dans le mouvement national kurde, parallèlement aux mobilisations syndicales et politiques dans diverses villes de l'Etat turc.

Le premier ministre turc, Bulent Ecevit, le 4 avril, a dressé un réquisitoire contre Israël. Il l'a accusé de perpétrer un « génocide contre les Palestiniens ». Cette déclaration est d'une sévérité inédite pour un dirigeant turc, Israël étant le principal allié de la Turquie dans la région. Toutefois, Ecevit a dû immédiatement opérer un recul public. Ce qui est rare. La cause de cette reculade est claire : les militaires ont réagi fermement. L'alliance militaro-policrière avec Israël est prioritaire. D'ailleurs la Turquie avait décidé le 8 mars de confier la modernisation de 170 chars M60, de fabrication américaine, à la compagnie publique israélienne Israeli Military Industry (IMI) pour un montant de 668 millions de dollars. Cette dépense avait été repoussée étant donné la crise financière et économique qui a éclaté en février 2001. Toutefois, les militaires ont imposé cette décision. Le vice-premier ministre Mesut Yilmaz déclarant, le 4 avril, que la Turquie « ne peut jeter ses relations et l'avenir de ses liens avec Israël à la poubelle ». Voilà un test supplémentaire d'une alliance quasi sacrée.

Au moment où Ecevit parle de génocide, les pressions aussi bien en Turquie qu'à Washington, de la part du lobby sioniste, sont nombreuses pour que le génocide des Arméniens, en 1915, ne soit pas reconnu. Selon certains, un seul génocide – la Shoah – doit être enregistré. Les indignations sélectives vont à l'encontre de valeurs universelles. ■

1. La crise dite de Suez de 1956, pour ne prendre que le volet israélien, marque la deuxième guerre israélo-arabe, qui commence le 29 octobre 1956. Elle se fait avec l'aide aérienne française. L'intervention franco-britannique s'opère dès le début novembre. Sous pression américaine (les Etats-Unis menacent de couler la livre anglaise) et soviétique, l'ONU exige un cessez-le-feu. Dès mi-novembre, une force de l'ONU intervient. En décembre, les forces franco-britanniques doivent évacuer l'Egypte. Le 6 mars 1957, les Israéliens quittent la bande de Gaza. Le canal de Suez sera rouvert le 20 mars pour les gros pétroliers.

2. La résolution affirmait : « Le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale. » La résolution avait été adoptée par 72 voix contre 35, avec 32 abstentions.

3. Parmi les trois organisations combattantes arméniennes, l'ASALA est née en 1975 au Liban. Ses militants travaillaient avec les Palestiniens. Elle fut fortement influencée par les courants « communistes » Palestiniens. Elle agit entre 1975 à 1980, avec une efficacité assez limitée. Elle connaît son apogée en 1981. Puis, en 1982-1983, elle commet des attentats meurtriers en France. Elle se replie dans la vallée de la Bekaa. Ses conflits internes vont aboutir à sa disparition.

4. Voir Alptekin Dursunoglu, *Stratejik Itifak* (Une alliance stratégique), 2000, Istanbul, p. 43.

5. La US Army School of Americas, basée dans le fort Benning en Géorgie, compte parmi ses diplômés des dictateurs et collaborateurs des Etats-Unis tels que le général argentin Leopoldo Galtieri, le Panaméen Manuel Noriega, actuellement en prison aux Etats-Unis et rendu silencieux, Guillermo Rodriguez de l'Equateur, Hugo Banzer Suarez de Bolivie, décédé récemment. Depuis le 17 janvier 2001, le SOA a été remplacé par le WHISC, soit l'Institut occidental de l'Hémisphère pour la sécurité et la coopération.

6. Huseyin Aykol, *Turkiye-israil iliskileri*, (Les relations turco-Israéliennes), dans *Ozgur universite forumu* Orta dogu, 1998, Ankara, p. 129.

7. A. Dursunoglu, *op. cit.*, p. 220-240.

8. CNN, 11 mars 2002.

9. Aydogan Vatandas, *Armagedon, Israil-Turkiye Gizli Savasi* (La guerre non déclarée de la Turquie et Israël), Istanbul 2001, p. 32-45.

10. Point sur la situation en Turquie, N° 150, 18 nov. 1999, Institut kurde.

11. Voir Mehmet Ilhan Unver, *Orta Dogu Baris Sureci ve Turkiye uzerine etkileri*, (Le processus de la paix au moyen orient et ses effets sur la Turquie), 1996.

12. Dr A. Medyali, *Turkiye icin Milli Strateji* (La stratégie nationale pour la Turquie), 2000, Ankara, p. 48.

# Les dés pipés

*Du mois d'avril au mois de juin, en France, l'élection présidentielle (premier tour: 21 avril, second tour: 5 mai), puis les élections législatives (premier tour: 9 juin, second tour: 16 juin) occuperont l'avant-scène politique. Dans un pays où les mouvements sociaux acquièrent, rapidement, une dynamique politique, ces élections sont un moment significatif et permettent aussi de saisir la distance qui s'est introduite entre les scénarios électoraux et le film de la réalité socio-économique, et y compris politique.*

*A cette occasion, « à l'encontre » a choisi de présenter un dossier construit autour de quatre contributions, celles de Michel Husson, de Jean-Marie Vincent, d'Olivier Sabado et de François Chesnais. La discussion ouverte se poursuivra dans les colonnes de « à l'encontre » et sur notre site [www.alencontre.org](http://www.alencontre.org).*

## Michel Husson\*

La campagne présidentielle française est dominée par ce constat: dans leur grande majorité, les électeurs potentiels ne discernent aucune différence entre les programmes des deux principaux candidats, Jacques Chirac et Lionel Jospin. Plutôt que d'une analyse globale de la situation politique, c'est sur cette convergence que l'on voudrait ici insister.

### Le charme discret du néolibéralisme

Il n'y a pratiquement aucun candidat pour porter, dans cette campagne, la version dure du discours néolibéral. Seul Alain Madelin [ministre de l'Économie et des Finances du gouvernement Juppé et qui prône « la modernisation de la France »] s'y est risqué et cela ne semble pas lui réussir.

\* Economiste auprès de l'IRES (Institut de recherche économique et sociale), animateur de Attac, auteur, entre autres, de *Les ajustements de l'emploi*, Page deux, 1999, *Le grand bluff capitaliste*, La Dispute, 2001, et contributeur au récent ouvrage de la Fondation Copernic, *Un social-libéralisme à la française ?*, La Découverte, 2002.

On assiste du coup à un partage des rôles où le patronat, avec son propre programme de « refondation sociale », exprime tout haut ce que les libéraux de tous bords rêvent (tout bas) de faire. Il existe même un discours subliminal dominant qui est au fond assez bien perçu par l'opinion, à savoir que les candidats font campagne sur les aspects collatéraux (comme l'on dit des dommages) d'une orientation irréversible, qui est celle tracée par le patronat, sous l'égide du risque rebaptisé modernité. Il existe donc une sorte de consensus sur deux points: la dureté croissante des réalités économiques et le choix de ne parler que des mesures d'accompagnement.

Cette situation convient parfaitement à Chirac, qui a de fait relativisé la thématique de la « fracture sociale » utilisée à la présidentielle de 1995, pour mettre en avant l'argument mirifique d'une baisse des impôts que chacun sait impossible, ou en tout cas incompatible avec le reste de ses intentions programmatiques.

Baisser l'impôt sur le revenu d'un tiers, ce serait faire reculer à nouveau le seul impôt progressif d'un système fiscal de moins en moins redistributif. Une telle mesure n'a évidemment aucune chance de relancer la croissance de manière à créer suffisamment d'emplois et encore moins de réduire les inégalités. Que cette proposition inconsistante soit argumentée par des gens en principe aussi sérieux que Edouard Balladur [député RPR, ministre de l'Économie, des Finances et de la Privatisation de mars 1986 à mai 1988, premier ministre de mars 1993 à mai 1995] ou Alain Juppé [député RPR, ministre délégué

auprès de Balladur de 1986 à 1988, ministre des Affaires étrangères de mars 1993 à mai 1995, puis premier ministre de mai 1995 à juin 1997], c'est bien le signe d'une dégénérescence profonde du débat politique bourgeois.

La logique de Jospin n'est pas très différente. Son argument de campagne n'est pas de dénoncer une telle baisse d'impôts comme socialement injuste; il consiste à accuser à l'avance la droite de ne pas être en mesure de tenir cette promesse. Le débat ne porte donc pas sur le fait de savoir s'il faut plus ou moins d'impôts, comment il doit être réparti, puis affecté: la seule question qui reste ouverte est de savoir qui est le mieux à même de le faire baisser. Et, d'ailleurs, les sondages disent que ce serait plutôt Jospin!

Si on généralise cette comparaison à quelques points saillants, on peut établir un tableau comparatif des « projets » des deux principaux candidats<sup>1</sup> (cf ci-dessous). Ce tableau un peu stylisé permet de faire apparaître l'importance de la sémantique, particulièrement évidente dans le cas des retraites et des privatisations. Prendre à la lettre l'expression des programmes serait donc une erreur manifeste de méthode, à partir de l'adage selon lequel « les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent »<sup>2</sup>. Il faut donc décrypter, et on va le faire ici sur un dossier essentiel, celui de l'emploi.

### L'emploi et les 35 heures

A propos des 35 heures mises en place par le gouvernement Jospin, on constate une curieuse convergence vers leur acceptation de fait, doublée d'une volon-

## Projets comparés

	Lionel Jospin	Jacques Chirac
<b>Impôts</b>	Baisse « sociale »	Baisse anti-sociale
<b>Bas salaires</b>	Allègements des charges sociales + prime pour l'emploi	Allègement des charges sociales + impôt négatif
<b>Retraites</b>	Épargne salariale	Fonds de pension (à la française)
<b>Europe</b>	Application du Pacte de stabilité (horizon 2004)	Application du Pacte de stabilité (horizon 2007)
<b>Secteur public</b>	Ouverture du capital	Privatisation

# de la présidentielle

té commune de passer à autre chose. Dans le programme de Jospin, la seule allusion aux 35 heures se trouve dans un paragraphe introductif qui dit ceci : « *Le plein emploi d'ici la fin de la décennie, tel est l'objectif que j'ai fixé, tel est l'objectif que nous pouvons atteindre. Jusqu'en 1997, la résignation s'était installée. Depuis 1997, nous avons conduit une action volontariste, notamment à travers les 35 heures et les emplois jeunes.* » Ensuite, le programme n'en parle plus. Autrement dit, on continue à vouloir avancer vers le plein-emploi mais avec d'autres moyens que la réduction du temps de travail.

Du côté de Chirac, cette mesure, baptisée « anti-économique » par le patronat et dénoncée comme une hérésie par la droite, est en réalité reconduite. Chirac propose de « faire confiance au dialogue social » et d'appliquer « cette nouvelle méthode d'abord à l'assouplissement des

35 heures ». L'assouplissement en question ne remet évidemment pas en cause les aides accordées aux entreprises pour accompagner le passage aux 35 heures mais vise à édulcorer la notion de durée légale du travail en autorisant des entorses, à commencer par l'application aux entreprises de moins de 20 salariés, soumises (en théorie) à cette nouvelle durée légale du travail depuis le 1er janvier 2002. Cela ne diffère pas beaucoup des mesures du même ordre prises par la gauche pour vider de son contenu contraignant la notion de la durée légale du travail, notamment dans les petites entreprises.

Seul le patronat campe sur une position plus dure. Il propose de « redonner toute sa valeur au travail »<sup>3</sup>, de la manière suivante : « *Chaque Français doit pouvoir travailler autant qu'il le souhaite, dans le cadre de contrats et conventions librement négociés. La loi sur les 35 heures doit être*

*profondément modifiée pour reconnaître aux partenaires sociaux une pleine compétence pour définir l'organisation du temps de travail. Sinon, elle doit être abrogée.* »<sup>4</sup>

Cette acceptation tacite des 35 heures chez la plupart des candidats demande à être expliquée. Si la réduction du temps de travail est ce non-sens économique que dénonce le patronat, et cette calamité sociale pour les salariés que condamne une partie de la gauche radicale, d'où vient alors cette relative prudence ? Il se trouve que la situation réelle est ambivalente. Les modalités d'application des 35 heures font apparaître une très grande diversité de situations selon le secteur et la taille de l'entreprise, la qualification et le genre des salarié-e-s. Entre la pure intensification-flexibilisation du travail et le gain de temps libre, on trouve une large gamme de réalités, et de perceptions de cette réalité. ►

## France : la « fracture » sociale

« Une société encore marquée par de grandes inégalités », titre le quotidien *Le Monde* du 10/11 mars 2002 dans les pages centrales de son supplément « *Les Frances de 2002* ».

Voici quelques données extraites de ce « tableau » :

- La population active en France se monte à 24 millions de personnes, 13 millions d'hommes et 11 millions de femmes. La fonction publique emploie 5,4 millions de personnes, Poste et France Télécom inclus.
- En 2001, 2,2 millions de salarié-e-s sont selon l'INSEE – Institut national de la statistique et des études économiques – employé-e-s avec des statuts d'emploi particuliers : contrats à durée déterminée, intérimaires ou contrats aidés. Soit 9 % de la population active. En 1983, ces formes d'emplois représentaient 3 % de la population active.
- En mars 2001, 16,4 % des salarié-e-s sont à temps partiel. Ce taux est de 30 % pour les femmes et 5 % pour les hommes.

- Fin janvier 2002, il y avait officiellement 2 209 000 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE – Agence nationale pour l'emploi –, soit un taux de chômage de 9 % au sens du Bureau international du travail. En ajoutant les personnes ayant travaillé plus de 78 heures tout en étant inscrites à l'ANPE, on arrive à un total de 2 637 000 chômeurs et chômeuses. Selon l'INSEE, un chômeur sur deux n'est pas indemnisé, contre un sur trois il y a dix ans.
- En 1997, 7 % des ménages, soit 4,2 millions de personnes, disposaient de ressources inférieures au seuil de pauvreté, c'est-à-dire de 538 euros (quelque 790 FS) pour une personne seule en 1997. Ce taux n'a pas changé cinq ans plus tard, malgré la reprise économique.
- Le taux de pauvreté des jeunes de 25-29 ans est passé de 3,9 % en 1970 à 6,3 % en 1990 et 8,9 % en 1996.
- En 2001, 86 000 personnes étaient, selon l'INSEE, « sans domicile » ; parmi elles, 30 % avaient une activité professionnelle.

- En 2000, le salaire mensuel médian était de 1380 euros (quelque 228 FS au taux de change actuel). Les 10 % des salarié-e-s les moins bien rémunérés gagnaient moins de 870 euros (quelque 1278 FS) ; les 10 % les mieux payés 2690 euros (quelque 3954 FS). – *Réd.*

### A propos de la fiscalité

« Sur 76,22 milliards d'euros de revenus de capitaux mobiliers (intérêts et dividendes) reçus chaque année par les ménages, seuls 15,24 milliards se retrouvent dans l'assiette de l'impôt sur le revenu.

Les 60,98 milliards restants bénéficient d'exonérations diverses et variées : prélèvement libérateur, plans d'épargne qui n'ont souvent de populaire que le nom, assurance vie, etc. Tout cela dans un pays qui regorge d'épargne à ne plus savoir qu'en faire et où les salaires sont impossibles au premier franc ! »

Thomas Piketty, *Le Monde*, 13 mars 2002.

La complexité de la situation renvoie à un second type de problème, qui est le bilan des créations d'emplois. Elles ont été massives, puisque environ 1,8 million d'emplois ont été créés entre 1997 et 2001, parmi lesquels la proportion de temps partiel et de statuts précaires est d'ailleurs plutôt en recul. On peut dire, à la louche, que les deux tiers s'expliquent « normalement » par la croissance ou par les emplois jeunes.

Restent 600 000 emplois « supplémentaires » qu'il faut expliquer: sont-ils le fruit du passage aux 35 heures ou de la politique d'allègement de charges sociales? C'est un débat central qui conditionne le choix des politiques à mener dans les années à venir, surtout si la croissance est moins soutenue. Or, tout se passe comme si s'était établi un consensus entre sociaux-libéraux et néolibéraux pour minimiser l'impact de la réduction du temps de travail et gonfler l'effet de la baisse des charges. Chirac et toute la droite réunie font constamment référence à une étude labellisée INSEE<sup>5</sup>, de piètre qualité, qui « démontre » que les baisses de charges auraient créé 460 000 emplois entre 1994 et 1997, donc avant toute réduction du temps de travail. Avant même Chirac, c'est Jean Pisani-Ferry – actuel président délégué du Conseil d'Analyse Economique de Lionel Jospin – qui s'était le premier jeté sur cette étude, encore à l'état de document de travail, pour en arriver à la conclusion suivante: « *On ne peut soutenir à la fois que le SMIC est essentiel et qu'il n'exerce aucun effet négatif sur l'emploi.* »<sup>6</sup>

Tout se passe donc comme si la parenthèse ouverte par la réduction du temps de travail devait être refermée. D'où une assez curieuse contradiction: vu de la gauche plurielle, le bilan des 35 heures est positif, mais il semble urgent d'abandonner cette excellente idée. La solution de ce paradoxe, c'est que la réduction du temps de travail n'est pas conçue pour accompagner de manière permanente les gains de productivité et créer des emplois, et ses principaux « bienfaits » auront été d'un autre ordre<sup>7</sup>: flexibiliser le marché du travail, décentraliser la négociation de manière à faire prévaloir une logique de contrat, et finalement

pérenniser des aides accordées de manière inconditionnelle. Tout en présentant la réduction du temps de travail comme une mesure de gauche, on a nettoyé le terrain pour laisser la place libre aux seules solutions libérales.

Peut-on pour autant dire qu'il s'agit de politiques identiques? Ce serait contre-productif pour tout le monde! On ne peut donc répondre à cette question qu'en deux temps. Sur le fond, il existe un accord fondamental que l'on vient d'illustrer sur deux dossiers importants, comme les retraites et l'emploi. Mais il existe des divergences quant aux modalités d'accompagnement et à la nécessité plus ou moins admise de leur habillage social. Cette dialectique est celle de l'alternance bourgeoise.

### L'alternance bourgeoise

Depuis le tournant néolibéral de 1983, s'est mise en place une forme d'alternance, marquée par une dialectique perverse. La droite introduit ou approfondit des « réformes » préparées par la gauche: en 1993, Balladur a ainsi traduit en lois et décrets le Livre blanc sur les retraites de Michel Rocard [premier ministre de 1988 à 1991], et il a privatisé en suivant une liste d'entreprises dressée par Pierre Bérégovoy [ministre des Affaires sociales de 1982 à 1984, puis ministre de l'Economie, des Finances et du Budget de 1984 à 1986 et 1988 à 1992, et premier ministre en 1992-1993]. En sens inverse, la gauche n'a jamais aboli les mesures prises par la droite, qu'il s'agisse de statuts précaires ou de baisses de cotisations sociales. En dépit des marges de manœuvre disponibles pour une orientation un peu plus social-démocrate, la politique du PS, sur toute une série de terrains, ne consiste pas à trouver des compromis (ni même des semblants de compromis) entre intérêts sociaux opposés. Bien souvent, le PS prend les devants par rapport aux desiderata du patronat, notamment en matière fiscale. On se rappelle avec quelle opiniâtreté le ministre de l'Economie, Dominique Strauss-Kahn [de juin 1997 à novembre 1999, député PS et tête de file du staff électoral de Jospin], a plaidé en faveur d'un régime fiscal plus favorable aux stock options [option d'achat d'ac-

tions]. On peut aussi examiner les orientations budgétaires de son successeur, Laurent Fabius, véritable militant des baisses d'impôts. La baisse des tranches d'impôts pour les classes aisées et la mise en place de la « prime pour l'emploi » expriment une politique qui ne peut que renforcer les inégalités. Défisicalisation pour ceux d'en haut, « filet de sécurité » pour ceux d'en bas, on a là un programme libéral pur sucre.

Si on essaie de rendre compte de cette situation, on tombe assez rapidement sur deux postulats catégoriques qui définissent une orientation politique, presque une philosophie.

Le premier principe, c'est l'acceptation de la régression capitaliste perçue comme inéluctable, sous prétexte de mondialisation ou de nouvelles technologies. La gauche plurielle, car il ne s'agit pas seulement du PS, limite son action à accompagner, en le corrigeant à la marge, un processus contre lequel on ne pourrait rien. La gauche humanise, pondère, aménage, des transformations de la « société de marché », mais elle ne prétend plus y résister, et encore moins y opposer une alternative. C'est le thème central de la troisième voie, du postmodernisme. Et c'est le socle du social-libéralisme qui est une posture à tous égards distincte de la social-démocratie. Le second point découle de cette résignation générale, et consiste à placer très bas le seuil maximal d'affrontement avec le patronat. On se trouve donc dans une situation très particulière où des marges de manœuvre existent mais ne sont pas explorées parce que le PS considère qu'elles impliqueraient de s'opposer trop brutalement au patronat.

Au total, la fonction historique de Jospin est d'assurer la transition de la social-démocratie au social-libéralisme. Cette « blairisation » du PS implique la neutralisation des alliés et leur soumission à ce processus général. Le schéma a été suivi à la lettre à l'égard du PC et des Verts, comme l'illustrent deux anecdotes récentes. C'est Robert Hue [secrétaire général du PCF] affirmant que jamais il ne participerait à un gouvernement de « centre-gauche », sans se rendre compte que c'est ce que son parti fait depuis cinq ans. La découverte par Noël

Mamère [député Vert] du refus de Jospin de sortir du nucléaire relève du même aveuglement simulé. Mais les plus pathétiques sont certainement ceux qui, de l'intérieur du PS, cherchent à magnifier la politique de Jospin. Sur le site de la Gauche Socialiste<sup>8</sup> on trouve de bons exemples de cette rhétorique. Ainsi peut-on y lire: « *Quant aux engagements de Lionel Jospin, il faut faire preuve de beaucoup de mauvaise foi ou d'une conviction social-libérale chevillée au corps pour penser qu'ils puissent être atteints sans assumer des ruptures fortes avec la logique du capitalisme de notre époque. Qui peut croire que nous pourrions avoir 900 000 chômeurs de moins d'ici à 2007 sans une politique volontariste de soutien à la croissance par la consommation ou sans poursuivre et amplifier le mouvement des 35 heures?* » La réponse est évidemment: « personne ». Mais personne ne pense non plus que l'objectif sera atteint, parce qu'il n'y a aucune trace dans le programme du PS de « *ruptures fortes avec la logique du capitalisme de notre époque* » !

Mitterrand aura réconcilié la gauche avec l'entreprise; Jospin s'est quant à lui fixé pour mission de la soumettre à la loi du profit. Il aura atteint son objectif, s'il réussit à américaniser le système politique français de manière à le faire fonctionner comme aux Etats-Unis: beaucoup d'abstentions et deux candidats si voisins l'un de l'autre qu'il faut compter et recompter les voix.

Le reste de la gauche plurielle, par arrivisme (« *faire de la politique autrement* », disaient les Verts!) ou pusillanimité (« *peser sur les décisions* », se justifie le PCF), accompagne cette grande transformation, tout en perdant son identité dans l'affaire.

Le débat politique général est déconsidéré par les enchères du double langage. Cependant, cette belle mécanique a du mal à embrayer, comme l'illustre un mouvement général de remontée du vote révolutionnaire et des mobilisations de masse. C'est au fond au troisième tour social que l'on testera le degré d'avancement de la métamorphose social-libérale de la gauche française. – 25 mars 2002 ■



1 On les trouve aux adresses suivantes: <http://www.lioneljospin.net/projet/et> et <http://www.chirac-veclafrance.net/projet.html>

2. Plusieurs hommes politiques se disputent la paternité de cette formule joliment cynique: Henri Queuille (à titre posthume) [né en 1884, il est mort le 15 juin 1970, Corrèzien il fit une longue carrière de ministre de l'Agriculture au cours de la IIIe République, pour terminer ministre du Ravitaillement du 21 mars au 16 juin 1940], Charles Pasqua [qui est le candidat du parti qu'il a créé: Rassemblement pour la France] et Jacques Chirac.

3. Ce n'est rien d'autre que la traduction du slogan *make work pay* qui est la formule de l'OCDE.

4. Pour une France qui gagne, résolutions adoptées par le Congrès exceptionnel du Medef, Lyon, 15 janvier 2002 [http://www.medef.fr/FORUMS/doc/01-15-02\\_resolutions-lyon.PDF](http://www.medef.fr/FORUMS/doc/01-15-02_resolutions-lyon.PDF)

5. Institut national de la statistique et des études économiques. Cette étude, ainsi que les réactions critiques qu'elle a suscitées, est consultable sur le site [Marchandise http://ecocritique.html](http://Marchandise.ecocritique.html)

6. Jean Pisani-Ferry, *La Bonne Aventure*, Editions La Découverte, prix du livre d'économie 2001.

7. Dans son livre-programme, l'ancien ministre de l'Economie n'évoque à aucun moment l'effet des 35 heures sur l'emploi. Voir Dominique Strauss-Kahn, *La flamme et la cendre*, Grasset, 2002.

8. <http://www.gauche-socialiste.com>

# Contre la politique spectacle

Jean-Marie Vincent\*

Rien ne symbolise mieux l'état de la politique en France que le débat sur la sécurité entre les principaux leaders politiques. Jacques Chirac, Jean-Pierre Chevènement et Lionel Jospin rivalisent d'ingéniosité pour apparaître comme particulièrement fermes dans leur volonté de répression de la criminalité et de la délinquance.

Ce débat indigne et indigent ne fait évidemment que masquer les véritables problèmes : le chômage, les inégalités sociales, les difficultés scolaires, les vies sans horizon dans un monde où la corruption règne en maître. Il masque aussi le rôle de la violence institutionnelle, particulièrement celle de la justice et de la police. Cette violence institutionnelle se fait de plus en plus lourde, les interpellations et les arrestations sont de plus en plus nombreuses, les peines infligées de plus en plus longues. Mais cela n'a pas d'effet vraiment dissuasif, à la fois parce que les prisons alimentent la criminalité et parce que les réactions des jeunes sans cause se font de plus en plus dures (destructions diverses, rodéos, etc.).

La répression, en ce sens, fait de moins en moins la preuve de son efficacité. Les forces de l'ordre elles-mêmes (juges, policiers, administration pénitentiaire) commencent à s'inquiéter de cette situation et se divisent sur les solutions à trouver et à proposer. Il y a une crise rampante des appareils répressifs et beaucoup commencent à s'en rendre compte. Selon un sondage publié par *Le Figaro* du 18 mars 2002, 72% des personnes interrogées mettent l'accent sur la prévention et l'éducation alors que 27% seulement privilégient la répression. Fait encore plus étonnant, seuls 12% se prononcent pour le rétablissement de la peine de mort. Ces prises de

position sont d'autant plus frappantes que les phénomènes de délinquance sont montés en épingle par les médias. À l'évidence, les hommes politiques rencontrent un très grand scepticisme dans de nombreuses couches sociales lorsqu'ils entonnent des refrains guerriers.

## Un fossé

### entre les appareils et les salarié-e-s

Mais cela ne vaut pas seulement pour les problèmes de sécurité (très sensibles pour les milieux populaires), mais pour presque toutes les questions qui concernent de près ou de loin la majorité des Français (chômage, logement, école, niveau des salaires, retraites, etc.).

Un fossé est en train de se creuser entre les appareils politiques dominants (RPR et Parti socialiste) et la majeure partie des salarié-e-s. Ces appareils, certes, ont toujours beaucoup de moyens pour obtenir des soutiens électoraux et pour occuper la scène médiatique. Ils ont aussi de nombreux soutiens dans les couches qui profitent de la mondialisation néolibérale ou n'ont pas trop à en souffrir. Mais les signes de désaffection à leur égard se multiplient : perte d'effectifs, difficultés à recruter des jeunes.

Contre ces mouvements de retrait, les deux grands appareils politiques pratiquent volontiers la démagogie, ils ne sont en particulier pas avares de promesses mirifiques comme les promesses de baisse de l'impôt de Jacques Chirac ou celles de Jospin pour les sans domicile fixe et les chômeurs (900 000 chômeurs en moins sur cinq ans).

Il suffit toutefois de regarder d'un peu plus près la philosophie qui inspire les projets de Jospin et de Chirac pour se rendre compte qu'ils sont profondément marqués par l'économisme et qu'ils restreignent volontairement le champ de la politique. Les deux projets tablent essentiellement sur la croissance pour combattre le chômage et ne s'opposent naturellement pas aux licenciements économiques. Le projet Jospin est certainement plus social que celui de Chirac. Il prévoit des mesures ambitieuses en

matière de formation continue et l'emprunt aux associations de mal logés ou de sans-abri du programme de couverture logement universelle (CUL). Mais les projets Jospin et Chirac se ressemblent beaucoup en ce qu'ils prévoient des réductions d'impôt importantes (impôts sur le revenu pour Chirac, suppression de la taxe d'habitation pour Jospin). Le projet Chirac est, bien sûr, clairement en faveur de nouvelles privatisations, mais le projet Jospin n'écarte pas l'entrée du capital privé dans des firmes publiques.

Il y a pour le moment une différence de taille entre les deux projets. Celui de Chirac est très proche du programme de refondation sociale du MEDEF [Mouvement des entreprises de France, organisation patronale]. Ce programme met les contrats inégaux [dimension asymétrique structurelle des rapports contractuels entre Capital et Travail] entre patronat et syndicats pratiquement au-dessus de la loi. Chirac et ses collaborateurs se taisent hypocritement sur d'autres aspects de la refondation sociale, en particulier les propositions de privatisation partielle de la sécurité sociale (les caisses publiques d'assurance maladie étant mises en concurrence avec les assureurs privés). Mais comme le projet chiraquien est pour une réduction massive des coûts sociaux du travail (c'est-à-dire les cotisations patronales à la sécurité sociale), il n'y a plus qu'un pas à franchir pour arriver sur les positions du MEDEF. On peut faire des constatations du même genre pour l'enseignement, la formation, etc. Il n'est même pas exagéré de dire que le MEDEF exerce une influence croissante sur une organisation, le RPR, qui s'est peu à peu dépouillée de ses oripeaux gaullistes et qui, n'ayant plus de profil propre, ne voit son salut qu'en nageant dans le courant de la mondialisation néolibérale.

## Le PS et le MEDEF

Le Parti socialiste offre une certaine résistance à cette refondation sociale et les affrontements entre le gouvernement Jospin et le MEDEF n'ont pas manqué,

\* Professeur à l'Université Paris-VIII. Il a publié entre autres *Critique du travail*, PUF, 1987, *Max Weber ou la démocratie inachevée*, Ed. Félin, 1998, *Un autre Marx, après les marxismes*, Page deux, 2001. Les sous-titres sont de la rédaction.

notamment sur les 35 heures que Chirac aimerait réaménager pour les vider de leur contenu.

Mais on se doit de rappeler que Lionel Jospin, après l'avoir condamné dans sa campagne électorale de 1997, s'est rallié au pacte de stabilité d'Amsterdam (juin 1997), que son gouvernement a plus privatisé que celui d'Alain Juppé et qu'il ne s'est pas opposé au vent néolibéral qui souffle dans les instances de l'Union européenne et internationales (FMI, OMC, Banque mondiale).

Quand on lit les déclarations dites critiques de Jospin ou de ses ministres, on s'aperçoit d'ailleurs qu'elles ne vont pas au-delà d'une critique des excès de la mondialisation néolibérale et de vœux pieux pour lui donner un visage humain. On constate également qu'au cours de ses cinq années d'existence, le gouvernement Jospin n'a rien entrepris contre la déréglementation dans toute une série de domaines. Idéologiquement, une grande partie de l'appareil du Parti socialiste est totalement inféodée au néolibéralisme et elle ne manque jamais une occasion de dénoncer la ringardise de ceux qui ne veulent pas croire aux vertus du marché et des formes actuelles de la mondialisation.

C'est dire que la résistance à la refondation sociale du MEDEF est en fait largement conditionnée par les pressions que subiront Jospin et le Parti socialiste et surtout par la force du mouvement social. Dans la conjoncture électorale actuelle, les alliés de la gauche plurielle essaient d'apparaître comme les garants de l'ancrage à gauche de Jospin et du PS. Le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne sont guère crédibles.

Les coups de gueule de Noël Mamère [candidat des Verts encore à la recherche des 500 signatures d'élus] sur le nucléaire ne peuvent faire oublier que les Verts ont avalé toutes les orientations gouvernementales sans avoir d'indigestion. Le gauchissement progressif de Robert Hue (après avoir tapé sur Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn) ne l'a pas empêché de se faire brocarder par



les manifestants CGT d'EDF – Electricité de France –, dont beaucoup de membres du Parti communiste, pour la participation gouvernementale du PCF. Manifestement, les salariés d'EDF, massivement mobilisés contre la privatisation, voulaient donner un avertissement, par Hue interposé, à Lionel Jospin lui-même. Cruellement, le quotidien *Libération* du 21 mars traitait Robert Hue de supplétif de Jospin.

### Une extrême gauche trotskiste

C'est cela qui explique la percée spectaculaire d'Arlette Laguiller, créditée dans les sondages de 10% des intentions de vote. On peut, bien entendu, minimiser ce phénomène, en disant qu'il s'agit d'un rassemblement hétéroclite de mécontents, de votes protestataires qui ne portent pas à conséquence pour la période post-électorale.

C'est aller bien vite en besogne, car Arlette Laguiller attire beaucoup d'électeurs traditionnels du PCF, des déçus du jospinisme, mais aussi beaucoup de jeunes et de femmes qui veulent manifester leur défiance, leur rejet des formes actuelles de la vie sociale.

De ce point de vue, il n'est pas indifférent qu'Arlette Laguiller se réclame de l'extrême gauche trotskiste. Ses électeurs potentiels n'ignorent pas cette appartenance et même pour beaucoup d'entre eux la soutiennent à cause de cette appartenance, sans pour autant adhérer à toutes les positions de la candidate. Simplement, la référence trotskiste apparaît comme un gage de radicalité, d'une radicalité qui n'est pas suspecte d'être l'héritière du communisme soviétique et des autres communismes d'obédience stalinienne, d'une radicalité qui, en même temps, ne renonce pas à mettre en question, au-delà de la mondialisation néolibérale, le capitalisme lui-même.

La réputation de sectarisme du trotskisme, particulièrement la réputation de

sectarisme de l'organisation d'Arlette Laguiller (Lutte ouvrière – Union communiste), ne semble plus un obstacle majeur à lui apporter un soutien.

Dans le débat politique actuel, si le trotskisme est toujours diabolisé à droite, il est affecté d'un signe positif par certains secteurs de la gauche. Son audience est croissante depuis les grandes grèves de fin 1995 tant au niveau électoral (élections municipales, élections régionales, élections européennes) que dans les mouvements sociaux, ici il est fait référence avant tout à la LCR (Ligue communiste révolutionnaire).

Il ne peut être question pour autant de parler d'une montée révolutionnaire. Tout cela se situe toutefois dans un contexte de radicalisation (le mouvement « anti-mondialisation ») et de renouveau syndical partiel (la montée des syndicats SUD). Beaucoup de jeunes, en particulier, ne veulent plus en rester à une simple révolte morale contre les méfaits du capitalisme et cherchent les voies d'un nouveau militantisme. Ils utilisent pour cela les instruments qui sont disponibles et parmi ceux-ci les organisations trotskistes lorsqu'elles sont ouvertes à leurs problèmes. En ce sens, les organisations trotskistes ne sont pas perçues comme des organisations d'avant-garde, mais comme des éléments qui peuvent contribuer au renouvellement d'une politique révolutionnaire. L'appui que trouvent les organisations trotskistes dans les circonstances présentes ne signifie pas qu'on leur donne un blanc-seing.

### Pour un radicalisme à-venir

C'est pourquoi les organisations trotskistes doivent faire leur propre bilan, le bilan du trotskisme et s'interroger sur les mœurs qui sont nécessaires pour jouer un rôle pleinement positif dans les processus qui se déroulent actuellement.

De ce point de vue, il y a un piège à éviter, celui de la médiatisation. La presse, ►

la télévision et les maisons d'édition sont maintenant friandes de débats, d'articles, d'interviews sur le trotskisme. On s'émerveille de sa survie, on loue le dévouement, le désintéressement et le courage de ses militants. En même temps, on transforme son histoire en roman d'aventures ou d'espionnage de sectes utopiques qui ne porte pas vraiment à conséquence. Malgré sa vogue actuelle, le trotskisme a son avenir derrière lui. L'objectif des médias est clairement de faire de ceux qu'influence le trotskisme des bêtes curieuses ou des histrions qu'on peut exhiber dans certaines foires intellectuelles.

Pour éviter ces chausse-trapes, il est donc du devoir de ceux qui peuvent le faire de passer le trotskisme au crible de la critique pour éclairer ses insuffisances, voire les obstacles qu'il peut mettre au renouveau de la pensée révolutionnaire. La mondialisation néolibérale est un défi lancé aux opprimé·e·s et aux exploité·e·s de la planète comme le montre éloquemment le cynisme des Occidentaux à la conférence de l'ONU tenue à Monterrey au Mexique [elle s'est déroulée du 18 au 22 mars et s'est centrée, en réalité, sur la conditionnalité imposée par les Etats-Unis et les autres pays impérialistes à tout pays de la périphérie pour obtenir une supposée aide financière].

Il faut être à la hauteur de l'adversaire et démontrer qu'avec lui il ne peut y avoir de normalité, de progression à petits pas vers de meilleures conditions d'existence. Au centre de la réflexion et des expérimentations sur le terrain, il faut placer la lutte contre la politique spectacle, mode d'expropriation des activités collectives et des modalités d'expression.

L'élection présidentielle française témoigne largement de cet état de fait, elle sert largement un théâtre d'ombres. Et il ne suffit certainement pas de lancer comme Arlette Laguiller des appels à la création d'un parti communiste révolutionnaire pour faire reculer une culture politique dégradée qui s'aligne de plus en plus sur la culture de la publicité.

– 24 mars 2002 ■

# Quand trois quarts la différence entre

*Nous nous sommes entretenus avec François Sabado, membre du Bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), sur le contexte politique de l'élection présidentielle d'avril/mai 2002. Dans ce cadre, il présente aussi la campagne d'Olivier Besancenot, le candidat de la LCR à cette élection présidentielle.*

**Quel est le contexte de la campagne pour la présidentielle 2002 ?**

**François Sabado** – Un sondage réalisé récemment indique que 74 % des personnes interrogées ne voient pas la différence entre la droite et la gauche. Ce constat renvoie au bilan de cinq années de gouvernement de la gauche plurielle, associant aux socialistes les Verts et le Parti communiste français : il n'y a pas de différence fondamentale avec la politique conduite par les gouvernements précédents de droite. C'est justement parce que ces différences en termes de projets sont si faibles que l'attention est concentrée sur l'image, les petites phrases, les attaques personnelles. Dans ce contexte, le rapport des gens à la campagne est assez distancié ; on prévoit

un fort taux d'abstention et la campagne peine à déboucher sur un débat politique.

**Comment ce climat s'articule-t-il avec les luttes sociales, nombreuses et fortes, qui ont eu lieu au cours de la dernière période en France ?**

Il existe effectivement une réalité de luttes et de résistances en France. D'un côté, cela souligne une certaine désynchronisation entre le social et le politique : les grèves, les mouvements sociaux, qui traduisent une résistance à l'offensive libérale, ne s'expriment pas politiquement dans toute leur ampleur. Cependant, d'un autre côté, la montée du score de l'extrême gauche – et en particulier d'Arlette Laguiller, la candidate de Lutte ouvrière (LO) – constitue une traduction partielle de cette effervescence sociale.

Le phénomène Arlette Laguiller – 9-10 % d'intention de vote au 1<sup>er</sup> tour selon les sondages réalisés à la mi-mars – résulte en fait de la conjonction de trois éléments. Premièrement, la résistance sociale qui existe dans la société française, qui est une des dimensions de



# des gens ne voient plus la gauche et la droite...

L'« exception française » dont les bourgeoisies européennes et française voudraient venir à bout. Deuxièmement, l'affaiblissement continu du Parti communiste. Troisièmement la continuité électorale de LO et d'Arlette Laguiller, présents à chaque rendez-vous électoral depuis mai 1974 [en 1974, elle réunit 2,33 % des suffrages exprimés ; en 1981, 2,30 % ; en 1988, 1,99 % ; en 1995, 5,3 %].

Cela dit, il faut garder à l'esprit une vue d'ensemble de la situation. Le rouleau compresseur libéral européen continue d'avancer. Ce qui vient de se passer, ce mois de mars, au sommet européen de Barcelone en est une nouvelle illustration. Le sommet de Lisbonne de l'Union européenne (UE), en mars 2000, avait marqué une première étape dans la mise en place de politiques coordonnées de flexibilisation du marché du travail. A Barcelone, une seconde étape a été franchie. A cela s'ajoutent la poursuite et l'approfondissement de la politique de libéralisation du marché de l'énergie. En France, cela va se traduire par des pressions accrues pour l'ouverture du capital et la privatisation, partielle dans un pre-

*Arlette Laguiller.*



mier temps, d'Electricité et de Gaz de France (EDF et GDF). De plus, le Parlement européen a donné son feu vert à un renforcement de la concurrence dans le secteur de la Poste. Enfin, à Barcelone, les autorités européennes ont présenté leur texte général – ce n'est pas encore une directive – proposant une élévation de 5 ans de l'âge de la retraite dans tous les pays de l'UE.

Pour faire court, d'un côté, se déploie une offensive libérale très forte, qui marque des points, qui aligne tous les appareils politiques, de droite comme de gauche, et qui pèse fort sur les orientations des appareils d'organisations syndicales comme la CGT. Quant à la CFDT de Nicole Notat, elle est déjà à la pointe de la « modernisation » social-libérale. De l'autre côté existent des résistances sociales fortes ; celles-ci sont cependant fragmentées, partielles, et elles n'ont pour l'instant qu'une traduction politique limitée, entre autres sous la forme de l'intention de vote pour Arlette Laguiller.

**Arlette Laguiller à 10 % ; le Parti communiste à 5 % : c'est un changement**

**significatif dans le paysage de la gauche française...**

Si les résultats des sondages se confirment dans les urnes, cela représentera effectivement un séisme pour la vie politique en France et pour la gauche. Avec des conséquences en cascade. La mécanique de la gauche plurielle, mise à mal par l'entrée en campagne de Jean-Pierre Chevènement [ministre du gouvernement Jospin de 1997 à 2000] et par sa dérive à droite, est ainsi complètement déréglée. Le PCF est désormais trop faible pour occuper une véritable place dans une coalition politique. Quant aux Verts, ils ne décollent pas et apparaissent comme un appendice du PS.

Simultanément, un effondrement électoral du PCF va accélérer sa crise politique. Implosion, scission, décomposition : tous les scénarios sont envisageables. Avec, jusqu'à maintenant, rien de positif qui ne sorte de ce parti en crise.

Dès lors, une question est posée : dans quelle mesure les 10 % de suffrages que pourrait réunir Arlette Laguiller – 11 ou 12 % avec les voix qui se porteraient sur Olivier Besancenot – vont-ils se traduire politiquement ? Au-delà du score électoral, c'est le problème d'une nouvelle force politique, de gauche radicale, qui est devant nous.

Lutte ouvrière est régulièrement interpellé sur ce thème : allez-vous constituer un parti commun avec la LCR ? LO explique que la réponse politique aux votes qui se portent sur Arlette Laguiller ne peut pas se résumer à une addition LCR-LO. Ce qui est juste. Mais le point négatif de cette approche est que LO poursuit en disant que les gens intéressés n'ont qu'à adhérer... à LO, qui reste par ailleurs une organisation très fermée.

Nous verrons comment la situation évolue, mais il est certain que le thème d'une nouvelle force politique est désormais posé publiquement. Il prend chaque jour davantage d'importance dans nos campagnes politiques à l'occasion de cette présidentielle. ▶

## INSIDE TRACK

Strategy, Management, Technology &amp; People

## TRADE UNIONS

## France's far left keeps the revolution alive

Sud, a network of radical trade unions, is giving both employers and traditional unions sleepless nights. But its bark is worse than its bite, says Victor Mallet

Dominique Malraud, a railway electrician and Translycote trade unionist, looks with satisfaction out of his office window at the river Seine and the Ile St Denis, a Paris suburb where radical ecologists won control in this year's French municipal elections.

From the Sud Rail union headquarters on the grimy northern periphery of Paris, Mr Malraud is helping to build a workers' movement that is giving employers sleepless nights, challenging established trade union federations and forging links with Green, anti-globalisation protesters and extreme leftists across the world.

"The bosses are beginning to be afraid of us. That's good," says Mr Malraud, a member of Sud Rail's federal office and a militant of the I.C.R., the Revolutionary Communist League.

This is no idle boast. A loosely connected network of unions calling themselves Sud - it means "south" in French but was in fact launched in Paris and stands for solidarity, anti-aires of demagogues - has grown rapidly since the first of the kind was formed at the Post Office by strikers expelled from a more moderate organisation in 1989.

French chief executives generally loathe Sud and everything it stands for. But they are reluctant to say so in public and in the meantime the phenomenon is spreading from its public sector strongholds in telecommunications, health and railways into banks and industrial groups in the private sector.

"They are afraid," confesses Jean



programme; no all Sud's leaders do are more explicit provocative quasi-riding owners of the movement's 1 another potential one branches with not linked by any. Sud activists - nationalisation all creation of non-Be other - are special health economic a merit. The Euro from on municipal as such as the Fr and railway cut France's Socialist-entailed on a vi programme.

Events at Fran 1990s showed he would be for the organised by Rail 1 gary's employees 1 action but when the five months later company in 2001, it decided to buy Fr Today the company employees are in 1

The problem for is that the extreme rail Sud trade uni ways coincide with demands of work "Railway workers because we are not only Mr Malraud. Take the 2000 French workers v

« France, l'extrême-gauche maintient vivante la révolution » : une page du Financial Times d'octobre 2001.



Bernard Thibault (CGT).

Nicole Notat (CFDT).



## Principales organisations syndicales

**CGT.** Confédération générale du travail. Créée en 1895. Bernard Thibault secrétaire général depuis 1999. En 1997, 635 membres dont 492000 actifs. Estimation pour 2000 : 700000 adhérents. 33,1 % aux élections prud'homales de 1997.

**CFDT.** Confédération française démocratique du travail. Issue de la CFTC en 1964. Nicole Notat secrétaire générale depuis 1992. Annonce 830600 adhérents en 2000. 25,3 % aux élections prud'homales de 1997.

**CGT-FO.** Confédération générale du travail - Force ouvrière. Fondée en 1947. Marc Blondel, secrétaire général depuis 1992. Annonce pour 2000 1015000 adhérents. 20,5 % aux élections prud'homales de 1997.

**CFTC.** Confédération française des travailleurs chrétiens. Créée en 1919. Jacky Dintingen secrétaire général depuis 2000. Annonce 250000 adhérents en 1998. 7,5 % aux élections prud'homales de 1997.

**FSU.** Fédération syndicale unitaire de l'enseignement, de l'éducation, de la recherche et de la culture, de la formation et de l'insertion. Fondée en 1993. Gérard Aschieri secrétaire général. Annonce 200 000 membres.

**CFE-CGC.** Confédération française de l'encadrement CGC. Fondée en 1944. Jean-Louis Walter secrétaire général. Annonce 196000 membres en 2000, 5,9 % aux élections prud'homales de 1997.

**SUD.** Solidaire, unitaire, démocratique. SUD PTT a été créé en 1988, suite à un processus d'exclusion de militant-e-s de la CFDT-PTT. SUD PTT compte aujourd'hui 15000 membres. En 2000, SUD PTT a recueilli 21 % des suffrages aux élections professionnelles à La Poste et 27,5 % à France Télécom. Depuis la seconde moitié des années 90, les groupes syndicaux SUD se sont multipliés : SUD-Aérien, SUD-Culture, SUD-Travail, SUD-Education, SUD-Rail, SUD-Energie, SUD-ANPE. Les SUD sont parties prenantes, avec de nombreuses autres organisations syndicales, de l'Union syndicale G10-Solidaires.

### Ces recompositions politiques entrent-elles en écho avec des réalignements au sein du mouvement syndical ?

Ce sont là deux mouvements parallèles qui ne sont pas synchronisés pour l'instant. Dans le mouvement syndical, une polarisation est aussi à l'œuvre. D'un côté, SUD se consolide à la Poste, à France Télécom, à la SNCF et a fait une percée à EDF (Electricité de France). Cela reflète la montée de jeunes secteurs radicaux, déterminés à défendre l'emploi et les services publics. De l'autre, il y a une stabilisation, voire une progression, de secteurs syndicaux sociaux-libéraux, en particulier de la CFDT, fortement verrouillée par la direction de Nicole Notat.

Dans ce contexte, la question clé est celle de l'avenir de la CGT. La Confédération est elle-même travaillée par deux options qui, pour l'instant, ne s'expriment pas encore de manière ouverte. Le courant majoritaire, autour de la direction de Bernard Thibault, tend à s'intégrer progressivement dans le cadre social-libéral européen, sous la pression notamment de la Confédération européenne des syndicats (CES), cette dernière étant « organiquement » liée aux institutions de l'Union européenne. Face à cette dérive, la réaction a pour le moment plutôt un caractère nostalgique, celui de gens combattifs mais attachés au passé. Il en va de même au sein du PCF pour ce qui a trait aux opposants à l'appui apporté par la direction Hue-Bufferet au gouvernement Jospin. Il n'existe pas encore de vrai courant au sein de la CGT qui se prononce pour une option à la fois unitaire, démocratique et radicale. On est toujours enfermé dans une fausse polarisation, avec soit des courants unitaires mais plutôt droitiers, soit des courants radicaux mais franchement nostalgiques.

### Dans ce contexte, quelles sont les lignes de force de l'intervention de la LCR et de sa campagne électorale ?

Sur le plan social, chaque fois que cela est possible, nous faisons tout pour aider au développement maximum de luttes et de mobilisations partielles. Cela a notamment été le cas, l'année passée, sur la question de l'emploi et des licenciements, avec la fermeture des usines

Lu du groupe Danone et des magasins Marks & Spencer. A cette occasion, la revendication de l'interdiction des licenciements, défendue à l'origine par la seule extrême gauche, s'est imposée beaucoup plus largement. Elle est aujourd'hui reprise par des secteurs importants du mouvement syndical et par des collectifs de travailleurs. La question des retraites pourrait, demain, être l'objet d'une mobilisation-radicalisation analogue.

Sur un autre plan, nous cherchons à apporter des réponses alternatives, construites autour de l'idée d'un plan d'urgence, aux politiques libérales mises en œuvre. Ainsi, la campagne d'Olivier Besancenot est construite autour de trois grands thèmes.

Premièrement, contre les suppressions d'emplois, l'interdiction des licenciements. Deuxièmement, la répartition des richesses avec la question sous-jacente de la propriété privée. Les fortunes ont continué à exploser, en France comme ailleurs. Les PDG des 500 plus grandes entreprises françaises gagnent en moyenne chaque mois l'équivalent d'un SMIC annuel [le SMIC mensuel à plein temps est de 1127 euros]. Pendant ce temps, la pauvreté se maintient. Il y a en France 5 millions de personnes qui sont bénéficiaires des minima sociaux, 4 millions de pauvres. Face à ce creusement des inégalités sociales, nous revendiquons une autre répartition des richesses, avec une augmentation des minima sociaux, l'augmentation des salaires et une refonte du budget afin d'assurer une meilleure réponse aux besoins sociaux, ce qui débouche sur la thématique de la socialisation des grands moyens de production, de distribution et de communication.

Troisièmement, la défense des services publics. Olivier Besancenot est un facteur, un employé des postes. Défense et réorganisation des services publics sont au centre de la campagne. Ses propositions rencontrent un écho important.

Nous ne nous limitons pas à la défense du statu quo. Nous revendiquons la transformation et l'extension des services publics et, dans ce cadre, le développement d'une logique de gratuité – comme

pour l'école publique – pour toute une série de services qui sont à considérer aujourd'hui comme essentiels pour la vie des gens. Nous sommes les seuls à défendre cela. Le gouvernement Jospin a en effet davantage privatisé que les gouvernements de droite Balladur et Juppé qui l'ont précédé de 1993 à 1997. Quant à Arlette Laguiller, elle tient un discours beaucoup plus général sur ce sujet.

### Comment se passe la campagne d'Olivier Besancenot ?

Nous menons une campagne populaire. Nous avons choisi de présenter un jeune facteur [O. Besancenot a 27 ans], auquel peuvent s'identifier des secteurs importants du salariat des services publics ainsi que des jeunes. Nous l'avons encore vérifié ces dernières semaines à l'occasion des grèves menées par de jeunes salarié·e·s à la Fnac ou chez Macdo, à Paris. En même temps, nous donnons aussi une forte dimension « anti-mondialisation » à cette candidature.

L'écho rencontré jusqu'à maintenant est significatif. Par exemple, hier [21 mars], un meeting avec Olivier Besancenot a réuni 120 personnes à Bayonne [Pays basque français]. D'habitude, on ne réunissait que 60 à 70 personnes dans cette ville. Et c'est partout la même chose. Il y a indiscutablement un intérêt pour l'extrême gauche, encore renforcé par l'effet « Arlette ».

Beaucoup de jeunes viennent à ces meetings. Mais aussi des syndicalistes. Ou des gens traditionnellement proches du PCF qui viennent le défendre, ou débattre de sa politique. Il est encore trop tôt pour mesurer la dynamique que peut prendre cette campagne. Mais nous nouons de nombreux contacts. Et une question prend de plus en plus d'importance : si, au soir du 1<sup>er</sup> tour, le 21 avril, 10% des suffrages, ou davantage, se portent sur des candidats d'extrême gauche, que ferons-nous de ce résultat et de cette nouvelle situation politique ? ■

Extraits de la plate-forme d'Olivier Besancenot : « Nos vies valent plus que leurs profits » sur notre site [www.alencontre.org](http://www.alencontre.org), rubrique News/France.

# Un seul programme

François Chesnais\*

Dans la tradition politique de la France, les élections ont toujours eu de l'importance. Elles représentaient des moments où les partis, seuls ou en coalition, cherchaient à regrouper derrière eux un électeurat aux traits sociologiques définis, dont ils revendiquaient la représentation politique. Ils présentaient à cette occasion des programmes délimitant des frontières politiques repérables.

Cela a été vrai y compris en partie au cours de la Ve République<sup>1</sup>. En dépit du caractère très personnalisé qu'une Constitution d'essence bonapartiste a toujours donné non seulement à l'élection clef de la présidence de la République, mais aussi aux élections législatives, le terrain électoral est demeuré longtemps le lieu d'un affrontement politique fort. Il opposait la droite à une gauche [Parti socialiste et Parti communiste pour l'essentiel] qui continuait à se réclamer d'une filiation socialiste, et qui présentait un programme où figuraient quelques engagements correspondant aux demandes des travailleurs et des couches les plus dominées et les plus pauvres.

## La France officielle s'aligne sur le modèle américain

Lors de l'élection présidentielle de fin avril-début mai 2002, il n'en sera plus ainsi. C'est le modèle américain qui va prévaloir en France, où Démocrates et Républicains s'opposent... pour appliquer pratiquement le même programme. Non seulement Lionel Jospin ne défend pas un programme socialiste, mais il refuse même de se définir politiquement comme socialiste. Dans le meilleur des cas, il accepte l'appellation « d'inspiration socialiste ». Ce que Lionel Jospin revendique est la « modernité », idée fétiche qu'il oppose à la « ringardise » et

autres « conservatismes » de ceux qui n'ont pas opéré la même mue que lui et ses proches. L'ambition de Lionel Jospin, fort de l'aide de Laurent Fabius et de Dominique Strauss-Kahn (c'est-à-dire de l'actuel et du précédent ministre des Finances et de l'Economie), est, dit-il, de faire comprendre aux Français qu'ils « doivent vivre avec leur temps ».

Qu'est-ce que « vivre avec son temps » dans le langage des politologues et des économistes officiels, comme dans celui des médias ? « *Vivre avec son temps* », c'est cesser de résister à l'ensemble des changements exigés par la mondialisation capitaliste et qui touchent directement l'existence des salariés et de leurs enfants, chômeurs et non-chômeurs. S'agissant des retraites, de la sécurité sociale (le « coût de la santé »), de la flexibilisation du travail, des salaires et de l'individualisation des conditions fixées dans les contrats de travail, « *vivre avec son temps* », c'est s'engager sans état d'âme sur le chemin emprunté par Margaret Thatcher puis par Tony Blair.

Ernest-Antoine Seillières, parlant au nom de la principale organisation patronale française, le MEDEF [Mouvement des entreprises de France, nom adopté en automne 1998, anciennement CNPF – Conseil national du patronat français], vient de répéter ce qu'il avait déjà dit il y a quelques semaines, à savoir qu'il n'entend « labelliser » aucun candidat. Il vient même de le répéter en pleine campagne électorale, confirmant ainsi que le MEDEF en est un acteur majeur. E.-A. Seillières est assuré que les idées de son organisation sur les réformes qu'il juge « indispensables » du système des retraites comme de l'administration publique progressent à « gauche » autant, sinon plus, qu'à droite.

Il est vrai qu'au cours de ses cinq ans de gouvernement, Lionel Jospin a plus privatisé, avec l'aide notamment du ministre des Transports, le communiste Jean-Claude Gayssot, que la droite ne l'avait fait sous Edouard Balladur [premier ministre de la deuxième cohabitation mars 1993-mai 1996] et Alain Juppé [sous la présidence de Jacques

Chirac, premier ministre de mai 1995 à novembre 1995, premier gouvernement, puis de novembre 1995 à juin 1997, deuxième gouvernement ; après les législatives de 1997, Lionel Jospin lui a succédé].

E.-A. Seillières a vu juste. Dans les principaux domaines : retraites, privatisations, sécurité, réforme de l'Etat, baisse des « coûts salariaux », réforme de la sécurité sociale, « assouplissement » de l'application des 35 heures (ce qui veut dire accentuer encore la flexibilité du travail), Lionel Jospin annonce qu'il prendra à bras le corps les grands dossiers désignés par l'organisation patronale. Il s'inspirera des solutions que le MEDEF a mises au point, le plus souvent au cours d'un « dialogue social responsable et constructif » avec les directions syndicales : la CFDT de Nicole Notat sur presque tous les dossiers, mais aussi sur telle ou telle question avec les dirigeants de la CGT ou de Force ouvrière.

Le programme que Lionel Jospin et le Parti socialiste présentent est donc une variante de celui défendu par Jacques Chirac. La forme diffère. Sur les points essentiels, le fond est identique. Au point que la « campagne » tourne à la farce, les « entourages » des deux principaux candidats s'accusant, sur l'aggravation de la répression contre la jeunesse (la « sécurité »), la réforme des retraites ou la réduction des effectifs de la fonction publique et le démantèlement du statut des fonctionnaires (la « modernisation de l'Etat ») de plagiat. Les épouses sont mobilisées. Tout est affaire de « communicants », d'image. La campagne électorale se résume à une affaire de mise en scène.

Lionel Jospin propose à l'électorat du centre et de la droite de le sacrer roi, insistant sur son âge et son énergie par opposition à Jacques Chirac, vieux, usé et corrompu. Sa campagne a été placée sous le slogan « présider autrement » pour atteindre les mêmes objectifs mieux, plus vite qu'un Chirac atteint par les scandales financiers ainsi que par l'échec électoral cuisant, en 1997, de son premier ministre, Alain Juppé.

\* Auteur de *La mondialisation du capital*, Paris, Editions Syros, 1997, 2e éd. 1998, et de *Tobin or not Tobin*, Paris, L'Esprit Frappeur, 1999; rédacteur en chef de la revue *Carré Rouge* et membre du conseil scientifique de Attac France.

# pour deux

Jean-Pierre Chevènement [de 1997 à 2000, ministre de l'Intérieur du gouvernement Jospin, démissionne en automne 2000] cherche à mordre sur l'électorat dit « gaulliste » comme sur celui du Parti socialiste. Il ne fait que défendre, lui aussi, une variante du programme du MEDEF. Après un début tonitruant, sa campagne s'est centrée sur la seule question « sécuritaire » où son expérience comme ministre de l'Intérieur lui donne un « avantage comparé ».

## Désintérêt et scepticisme du corps électoral

De tout cela, une part très importante des électrices et des électeurs – dont sont toujours et même plus que jamais exclus les travailleurs immigrés – ont une perception très claire. Dans un sondage qui a été reçu comme un choc, les deux tiers des sondés ont déclaré qu'ils trouvaient la campagne électorale telle qu'elle s'est engagée soit « sans intérêt », soit d'un « faible intérêt ». En réponse à une autre question, 74 % d'entre eux considèrent que les programmes de Lionel Jospin et de Jacques Chirac sont « identiques » ou « pratiquement identiques ». C'est évidemment de la part des électeurs potentiels la preuve d'une perspicacité et d'une maturité politiques considérables. Plus d'un tiers déclarent qu'ils n'ont pas encore fait leur choix. La grande crainte de la « classe politique » est donc que les chiffres record de l'absentéisme lors des élections municipales de 2001 se répètent à l'occasion de l'élection présidentielle.

Le discrédit touche de plein fouet le PCF et les Verts. Une partie très importante des électrices et des électeurs ayant voté pour eux dans de précédentes élections législatives ou présidentielles ont vu les ministres et les groupes parlementaires de ces partis s'aligner sur les orientations de Jospin. Ce dernier n'avait que faire du caractère supposé « pluriel » du gouvernement dès que sa propre position était arrêtée, comme sur celles du Parti socialiste lors des votes cruciaux à l'Assemblée nationale. Aussi bien



« Two splendid programmes, spot the difference. » (Deux splendides programmes, cherchez la différence.) The Economist, 23-29 mars 2002.

Robert Hue [secrétaire national du PCF depuis 1994, « partage » cette responsabilité avec Marie-George Buffet, actuelle ministre de la Jeunesse et des Sports] que Noël Mamère [député Vert à l'Assemblée nationale; il prendra « irrévocablement » le témoin d'Alain Lipietz dans la course aux signatures à la présidentielle] sont en perdition. Ils savent d'ores et déjà qu'à elle seule Arlette Laguiller [porte-parole de l'organisation Union communiste (trotskyste), connue par le titre de son hebdomadaire, *Lutte ouvrière*] va avoir un score électoral très supérieur à l'un et à l'autre. La somme des voix qui se porteront sur des candidats se réclamant du trotskisme [LO, Olivier Besancenot de la Ligue communiste révolutionnaire et Daniel Gluckstein du Parti des travailleurs] va peut-être devancer sensiblement les débris de la gauche plurielle.

Mais comme les maigres chances du PCF et des Verts d'avoir des députés lors des législatives de juin prochain dépendent exclusivement du bon vouloir du Parti socialiste, ces deux formations sont réduites à des gesticulations. Robert Hue a choisi le thème « *aider la gauche à rester la gauche* ». Tous ses anciens électeurs et électrices savent que c'est sa politique de soutien à Jospin qui a contribué à ce que la « gauche » n'en soit plus une. Qui va croire en sa capacité de peser sur un choix quelconque de Jospin alors qu'il ne va peut-être même pas atteindre 5 % des voix ? Quant à Noël Mamère, il cherche à redresser une campagne désastreuse (elle fait même regretter aux Verts la candidature d'Alain

Lipietz), en lançant à Jospin un « ultimatum » ayant trait à la politique nucléaire, « ultimatum » qu'il n'a aucun moyen de mettre en pratique.

Le désintérêt et le scepticisme des électrices et des électeurs à l'égard des scrutins, mais aussi plus largement de la politique telle qu'elle est pratiquée dans les institutions de la démocratie parlementaire contemporaine en France – la même chose est vraie pour la majorité des pays de l'Union européenne – a récemment fait l'objet de nombreux essais et études. Les plus lucides l'attribuent à ce qu'ils nomment un processus de « dépossession » de ces institutions : « *Le vrai pouvoir s'est déplacé ailleurs, dans les coulisses de la finance, dans les institutions indépendantes de la gouvernance mondiale – tribunaux et comités divers –, dans les états-majors de l'industrie et dans les studios où sont produites les nouvelles images. [...] Le pouvoir excessif des marchés et des institutions non élues ne supprime pas la démocratie parlementaire, qui garde ses formes et ses rituels. Elle la prive de contenu.* »<sup>2</sup> L'auteur d'un autre essai sur les mêmes problèmes conclut qu'un renouveau de l'intérêt des citoyens pour la politique et qu'une « *renaissance du pouvoir* » exigeraient de « *tout réinventer : le principe de souveraineté, le siège des décisions et l'usage du bien public* »<sup>3</sup>.

Les lecteurs de *à l'encontre* auront reconnu là, dans le langage de la science politique universitaire, une assez bonne formulation de ce que le peuple argentin a commencé à entreprendre avec d'énormes difficultés et face aux pires dangers.

## Gouvernement de « ceux d'en bas » et candidatures de l'extrême gauche

Cette « réinvention » indispensable vaut aussi pour la France. Ici, comme ailleurs, les salarié-e-s (du secteur public comme du privé), les chômeurs et la jeunesse – aussi bien celle qui subit de plein fouet l'exploitation et la marginalisation sociale que celle qui prend conscience au cours de ses études de l'impasse du système capitaliste et qui s'engage dans la bataille d'idées dont le mouvement « anti-mondialisation » est un des terrains – se trouvent face à une situation dont eux seuls ont la solution. Confrontés à des candidats et des partis qui annoncent qu'ils vont faire, à quelques nuances près, la même politique, la question qui se pose aux salariés et à la jeunesse peut être formulée de la façon suivante : « Comment et avec qui agir pour dégager des solutions conformes aux intérêts et aux aspirations de l'écrasante majorité et pour mettre ces solutions en œuvre ? Dans quelles formes, avec quelles méthodes et avec quel programme immédiat, un gouvernement agissant pour et avec la participation de la majorité du peuple doit-il travailler ? »

A un moment critique (la guerre civile : guerre de Sécession) où il fallait donner une présentation radicale de la démocratie américaine, Abraham Lincoln [président des Etats-Unis de mars 1861 à avril 1865] a eu une formule, qui a ensuite été travestie et transformée en pure façade idéologique d'une domination oligarchique et impérialiste sans fard. C'est celle du « *government of the people, by the people, for the people* ». Elle pourrait être récupérée et mise en bon usage.

La sortie de l'impasse dans laquelle apparaît enfermée la société et la découverte d'une issue, permettant de rompre avec le sentiment d'impuissance, d'enlèvement et de frustration ne se trouvent-elles pas aujourd'hui dans une revitalisation de l'idée d'un gouvernement de « ceux d'en bas », par « ceux d'en bas » et pour « ceux d'en bas », c'est-à-dire un gouvernement de l'immense majorité afin de donner des réponses pour la société entière que « ceux d'en haut » ne peuvent plus fournir.

Ce travail de ré-appropriation serait plus facile en France que dans bien d'autres pays européens, puisque ici le « *gouvernement de ceux d'en bas, pour ceux d'en bas* » a une histoire et des formes institutionnelles qui ont été reconnues et analysées. Elles demeurent le socle véritable de « l'exception française », à savoir l'aptitude particulière du peuple à une

révolte à laquelle il donne un contenu politique autant que social. Ces formes ont surgi au cours de la Révolution française de 1789-1793 et ensuite pendant la Commune de Paris de 1871, avant d'affleurer de nouveau en 1936 et puis en 1944-1945.

La « *forme politique enfin trouvée du gouvernement de la classe ouvrière* »<sup>4</sup>, qui est née et a fonctionné pendant la Commune, est un système de démocratie représentative faisant appel à des dispositifs qui cherchent à combattre le désaisissement politique de « ceux d'en bas » au moyen du contrôle et de la révocabilité permanents des élus.

La ré-appropriation de formes contemporaines du « *gouvernement de ceux d'en bas, pour ceux d'en bas* » commence par la résistance et le refus intransigeants. Dans une situation où on va se trouver face à un nouveau président et à des partis qui annoncent qu'ils vont faire, à quelques nuances près, la politique que leur demandent le MEDEF et les institutions européennes – qui sont un rouage essentiel de la mondialisation capitaliste –, il n'y a guère, dans un premier moment, qu'une réponse : résister, résister et résister encore, au gouvernement et au patronat, mais aussi aux directions syndicales qui prônent l'adaptation et qui acceptent le « dialogue social » [expression française de la formule helvétique : politique du consensus].

C'est ce qui a été fait lors des grandes grèves de novembre et décembre 1995, puis de nouveau par les parents d'élèves et les enseignants dans le département de Seine Saint-Denis, puis dans le Gard et l'Hérault, puis par les traminois de Rouen, Marseille et de tant d'autres villes, et maintenant par les jeunes salariés précaires de MacDo et de la FNAC (chaîne de librairies, disques, etc).

Au départ, il n'y a d'autre choix que de généraliser la résistance, le refus, de les élever pendant un temps au niveau d'un principe de vie, en sachant sur la base de l'expérience historique, qui n'est pas celle de la France seulement, que pour les salariés et leurs enfants, chômeurs et non-chômeurs, la voie vers un « *autre monde* » est toujours issue de la résistance et du regroupement.

L'élection présidentielle de fin avril-début mai voit trois candidats d'extrême gauche se présenter ; ils se réclament des trois principaux courants « historiques » du trotskisme français. On ne peut que regretter que, cette fois-ci encore, ces trois organisations [LO, LCR, PT] se présentent divisées et donc concurrentes et

qu'elles obligent les salarié-e-s, les chômeurs et la jeunesse à prendre acte de leur rivalité. Certes, cette division renvoie à une exigence – à laquelle elles ont répondu différemment – d'interroger leur passé pour mieux faire face à la prise en compte des éléments originaux de la période historique présente.

Mais puisque les trois candidats sont les seuls à se réclamer dans ces élections de la défense des salariés, beaucoup de voix, peut-être 10% des votants du premier tour, se porteront sur leur nom. Ce sera bien plus qu'un « vote protestataire » ; ce sera un vote anticapitaliste exprimant avec des degrés de conscience divers, souvent élevés, une demande d'unité autour d'un programme de défense des salariés, des chômeurs et des jeunes.

Dans le temps qui leur reste pour mener leur campagne, les trois candidats peuvent utiliser leur temps de parole et leurs interventions à la radio et à la télévision pour exprimer avec force, au besoin avec rage, les colères, les souffrances et les aspirations des exploité-e-s et des dominé-e-s qu'ils rencontrent devant les piquets de grève et lors des réunions dans les quartiers ouvriers et populaires. Ils aideront ainsi des couches de salariés à préparer la résistance contre le vainqueur d'une élection politiquement sponsorisée par le patronat. Ils feront œuvre utile. Ils seront entendus et recueilleront plus aisément encore les voix des salariés, des chômeurs et des jeunes. Ils pourront ouvrir la voie à des mouvements sociaux et à des actions considérables, susceptibles de modifier, en jonction avec des processus pareils en Italie et ailleurs, les rapports politiques avec le Capital. Ainsi pourrait s'enclencher la « ré-appropriation » mentionnée plus haut. – 26 mars 2002 ■

1. En mai 1958, le général de Gaulle forme un gouvernement qui reçoit la « confiance » de l'Assemblée nationale le 1er juin ; le gouvernement de Gaulle élaborera un projet de Constitution, taillé sur mesure, qui sera finalement soumis à un référendum et accepté le 28 septembre 1958. – *Réd.*

2. Laurent Joffrin, *Le gouvernement invisible*, Paris, Arléa, 2002.

3. Michel Guénaire, *Déclin et renaissance du pouvoir*, Paris, Gallimard, collection « Le débat », 2002.

4. Voir Karl Marx, *La guerre civile en France*. Concernant les positions K. Marx et de F. Engels, on peut consulter Jacques Texier, *Révolution et démocratie chez Marx et Engels*, Paris, Presses Universitaires de France (PUF), collection « Actuel Marx Confrontation », 1998.

# A la frontière d'une embellie

*Un simple regard sur la situation sociale à l'échelle européenne suffit à indiquer que s'opère un tournant. En Angleterre, en Espagne, en Allemagne, chaque fois à partir de l'histoire socio-politique du pays, des luttes de salarié-e-s prennent un nouvel essor. L'Italie représente la pointe avancée de ce processus. Cette montée s'effectue dans un contexte difficile. Les luttes défensives se heurtent, très vite, à de sérieux obstacles. Pour les surmonter devront s'accumuler des expériences d'une nouvelle génération, une culture commune avec celles et ceux qui ont maintenu une permanence d'activités, même minimes, au cours des années 80 et 90, et l'édification d'éléments de programme anticapitaliste. Ce dernier volet du triptyque sera le fruit d'un dialogue entre les forces de la gauche radicale – qui comprennent le changement de phase historique qui fait de la social-démocratie et des partis communistes qui lui sont substantiellement subordonnés des forces social-libérales –, les courants d'un syndicalisme rénové*

*de classe capables de permettre l'organisation démocratique du plus grand nombre de salariés et les représentants des expériences de luttes les plus avancées, qui participent à la constitution d'un nouvel imaginaire collectif intégrant la dimension d'une sortie-rupture avec le capitalisme.*

*De plus, cette relance des luttes s'effectue conjointement à un approfondissement des contre-réformes néoconservatrices qui minent le terrain (privatisations, démantèlement des législations sociales, du travail) et précarisent, fragmentent, déchirent les collectifs de salariés qui se sont dès lors contraints de réinventer de nouvelles modalités d'unification dont le potentiel peut nous surprendre.*

*L'Italie étant la pointe de l'iceberg, nous nous sommes entretenus avec Franco Turigliatto, membre du Comité politique national de PRC<sup>1</sup> (Parti de la refondation communiste) et un des responsables du travail syndical de cette formation politique. – CAU*

**La manifestation du 23 mars 2002 apparaît comme le résultat d'un processus cumulatif dont les traits forts commençaient à s'affirmer dès 2001. Dès lors, pourrais-tu retracer les éléments caractéristiques des grèves des 5 et 7 décembre 2001 ainsi que ceux de la mobilisation de la fonction publique du 14 au 19 décembre 2001 ?**

**Franco Turigliatto :** *A posteriori*, on peut mieux mesurer le sens de la participation des salarié-e-s à ces mobilisations, que ce soit dans le secteur public ou au plan local dans l'industrie. On constatait déjà que, même de façon géographique limitée, des mouvements de grève débordaient les frontières placées par les directions syndicales et traduisaient une forte requête pour une grève générale; ou au moins une disponibilité à engager des luttes plus étendues, même si les objectifs proposés par les appareils étaient limités.

Fin 2001, le gouvernement était clairement à l'offensive. Pour faire court, on peut dire qu'il opérait – et opère toujours – de la manière suivante. Il met en place des mesures qui favorisent le travail dit indépendant (en fait, des faux indépendants), avec l'affaiblissement qui en découle pour le salariat. En outre, pour ce qui a trait aux retraité-e-s – il ne faut pas oublier l'expérience de Berlusconi en 1994 qui dut faire face à une rébellion des retraités – le gouvernement a augmenté le niveau des pensions pour

quelque 2 millions d'entre eux. Le but : diviser les secteurs populaires.

Roberto Maroni, ministre du Travail et des Affaires sociales, dans son « Livre blanc », proposait une flexibilisation complète du « marché du travail ». C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la modification de l'article 18 sur les licenciements du Statut des travailleurs<sup>2</sup>.

Sur toutes ces questions, le gouvernement a reçu du parlement le droit de légiférer. Berlusconi fonctionne, de fait, par décrets. Si toutes les mesures gouvernementales, qui ont trait à des sujets sociaux centraux, venaient à se concrétiser il y a peu de doute que la défaite des salariés serait cuisante.

Néanmoins, une résistance d'ampleur se manifeste depuis de second semestre 2001. Certes, de la résistance à la possibilité de bloquer une contre-réforme néoconservatrice, il y a une distance. Toutefois, la résistance reste une précondition à l'émergence d'une contestation du système qui nourrit et se nourrit de ces contre-réformes.

Cela peut se vérifier dans le domaine des retraites. La proposition gouvernementale de flexibiliser les conditions donnant droit à l'obtention de la retraite (soit en avançant l'âge d'accès, soit en le repoussant) va défavoriser les salariés ayant des bas salaires. Ces derniers, malgré des conditions de travail très pénibles, avec leurs effets aux plans physiques et psychiques,

doivent travailler le plus longtemps possible afin d'obtenir une pension à peine décente. Le plan gouvernemental introduit des incitations financières visant à prolonger les années de travail. Cela participe d'une politique plus générale d'allongement et d'intensification du temps de travail. Par contre, les secteurs disposant de revenus leur permettant une épargne sous diverses formes (2e pilier, assurance vie, placements), souvent défiscalisées, pourront obtenir une retraite sans que la pénalisation financière les contraigne à poursuivre leur travail. De la sorte, on reproduit et amplifie, dans la période post-travail, l'inégalité propre à la vie professionnelle. A cela s'ajoute une baisse des contributions patronales pour les nouveaux emplois, ce qui, prétendument, est censé augmenter les embauches, alors qu'elles dépendent, en dernière instance, de l'état des carnets de commandes. A moyen terme, cela aura des effets négatifs sur les comptes de l'INPS (Institut de la prévoyance sociale). La « crise » financière de l'INPS est planifiée afin d'ouvrir la voie, plus largement, à un système généralisé de retraites par capitalisation.

Face à l'arrogance patronale et gouvernementale, fin 2001, les organisations syndicales ont dû interrompre les négociations. Une série de grèves régionales se sont développées du 5 au 7 décembre, puis dans la fonction publique du 7 au 14 décembre 2001. Cette première vague de mobilisations a débouché sur une pre- ▶

mière grande manifestation du secteur public, le 15 février 2002.

Cependant, l'angle d'approche politique dessiné par les appareils pour ces luttes était, à propos, mal orienté. En effet, ces luttes, pour les directions, devaient permettre une relance de la concertation. Aucune plate-forme de revendication unificatrice n'existait, ce qui laissait libre cours à la fragmentation des luttes.

On peut se poser une question : pourquoi les appareils syndicaux étaient-ils si opposés à une grève générale ? D'une part, il apparaît, aujourd'hui, que la pression de secteurs entiers de salariés ne situait pas encore à la hauteur connue récemment. D'autre part, les appareils bureaucratiques – y compris celui de la CGIL [Confédération générale du travail, historiquement liée au PCI] – saisissaient parfaitement qu'une grève générale pouvait ébrécher, avec sa force politico-symbolique, l'orientation de concertation, c'est-à-dire les choix politiques des années passées.

Cela se confirme, *a contrario*, par « l'assemblée des autoconvoqués » qui s'est tenue, à Milan, en janvier 2002 et qui a réuni plus de 500 délégués de toutes les organisations syndicales. Cette assemblée a débattu d'une plate-forme revendicative d'ensemble qui prenait en compte les exigences des différents secteurs du monde du travail. Elle s'est donnée comme objectif de mettre à profit la grève du secteur public prévue pour le 15 février pour faire apparaître des revendications unificatrices. Il va de soi que cette assemblée ne pouvait appeler à une grève générale. Elle n'en avait ni la force ni la fonction. Toutefois, elle révélait la détermination de « cadres naturels » des travailleurs et travailleuses d'aller dans cette direction. Cela a été confirmé par l'appel à une grève générale, lancée par les syndicats de base, dans divers secteurs de l'industrie, pour la même date du 15 février.

**De quelle façon se positionnait PRC (Parti de la refondation communiste) en relation avec cette dynamique, alors encore incertaine, de renouveau des luttes ouvrières ?**

Pour PRC, fin 2001-début 2002 a été un moment crucial. En effet, cette phase mettait à jour des questions politiques et stratégiques qui recoupaient aussi bien la dynamique nouvelle possible de lutte des travailleuses et travailleurs que la redéfinition du parti et de son fonctionnement ; plus spécifiquement sa ligne et ses modalités d'intervention au sein des mouvements de masse (mouvement « anti-mon-dialisation ») et du mouvement syndical.

A ce moment, pour faire court, on peut présenter ainsi les deux grandes interrogations qui surgissaient.

En premier lieu, un courant, dans PRC, insiste sur la continuité. Par continuité, je fais référence à une position qui met l'accent sur la pérennité du PCI. Cette sensibilité aboutit à ne pas réexaminer, de manière critique radicale, l'histoire politique et organisationnelle du PCI. Aujourd'hui, il est évident, dans le contexte du congrès qui se tient actuellement [du 4 au 7 avril – et dont nous ferons l'examen dans notre prochaine livraison], que des contributions de Fausto Bertinotti et d'autres ont suscité un réexamen critique de l'histoire du PCI et de ses orientations politiques historiques substantielles. Ces textes devraient déboucher sur une remise en cause du stalinisme qui ne se limite pas au régime de l'URSS, mais à la pratique et à l'orientation historique du PC en Italie, et plus généralement en Europe. Ce sera certainement le point le plus délicat à traiter.

En second lieu, il s'agissait – et il s'agit encore – de vérifier si la volonté d'une rénovation profonde se traduira dans un renouveau de la pratique. Les éléments tests pour y répondre, dès 2001, peuvent être ainsi énumérés : comment participer au développement du mouvement opposé à la mondialisation capitaliste ; définir une politique internationaliste qui rompe avec toutes les orientations campistes<sup>3</sup> ; le déplacement du centre de gravité des préoccupations institutionnelles vers un souci permanent d'intervention sur le terrain social et syndical, ce qui implique une cassure avec le passé togliattiste [par référence à Palmiro Togliatti, secrétaire général du PCI de 1927 à sa mort en 1964, soit trente-six ans !].

Il faut encore mentionner deux autres thèmes. Tout d'abord, la nécessité d'inscrire au moins dans le contexte européen l'édification d'un programme et d'une politique anticapitaliste. Ensuite, l'élaboration d'une culture politique qui rompe avec celle du PCI, qui assure une formation théorique et une pensée critique des membres, et qui, par ses choix assumés, permette de coparticiper à instiller une force centripète dans les mouvements sociaux et les luttes, ce qui est un problème récurrent en Italie, où la décentralisation des luttes obscurcit les questions stratégiques de pouvoir.

Les documents préparatoires pour le 5e Congrès ont opposé, initialement, un texte de majorité et un texte de minorité, essentiellement défendu par des militants se réclamant du trotskisme, qui a ses

points forts, mais qui ne me semble pas tenir compte suffisamment de la dynamique interne possible du débat.

La majorité est composite. Cela révèle, à sa manière, une réflexion innovatrice dans PRC, tout en n'excluant pas les manœuvres d'appareil. Cette majorité est conduite par Fausto Bertinotti. L'ont rejointe des militants issus de Démocratie prolétarienne et aussi du courant trotskiste publiant le mensuel *Bandiera Rossa*. Au sein de cette majorité, deux courants n'ont voté que partiellement les thèses soumises au congrès. Le premier a son centre de gravité en Lombardie. Il propose, en substance, le maintien des anciennes positions de PRC, soit une orientation en direction de DS [Démocrates de gauche, issu en 2000 de la transformation du Parti démocratique de la gauche, lui-même issu en 1991 de la transformation du PCI] dans la perspective d'une dite majorité de gauche. Il en découle une attention toute particulière donnée aux accords politiques dans le champ institutionnel. L'autre sensibilité s'organise autour de Claudio Grassi, qui est un ancien partisan de Cossutta, mais qui n'a pas quitté en 1998 PRC. Grassi a gagné des militants partageant un point de vue campiste. Il dispose d'une vraie influence.

Pratiquement, cela se traduit par l'insistance attribuée par ce courant à la construction d'un vaste mouvement pour la paix, devant réunir partis, associations, gouvernements, dans lesquels sont inclus ceux prétendument anti-impérialistes (formule qui se résume à être opposé aux Etats-Unis) : la Chine, l'Inde... Ce courant a capté quelques intellectuels qui ont mis leur plume à son service. Sur le fond, ils apparaissent plus radicaux, mais, de fait, ils maintiennent la vieille identité dite communiste, en réalité une identité qui véhicule plus d'une scorie stalinienne.

**Revenons à l'orientation de la CGIL. Si cette dernière a tenté de retarder la perspective d'une grève générale, toutefois lors de son 14e Congrès, début février 2002, la perspective semble avoir changé.**

Les faits sont là pour indiquer que la résistance-riposte à l'attaque patronale et au gouvernement s'est accélérée en début d'année. Au sein des entreprises, les mouvements ont été capillaires. En partie parce que la dureté du gouvernement et la façon dont la direction de la CGIL biaisaient rendaient plus difficile un mouvement d'ensemble. Dès lors, il y eut un repli sur l'entreprise, mais en même

temps, un mouvement vigoureux sur des lieux de travail.

Le gouvernement de Berlusconi exerçait ses assauts sur tous les terrains sociaux. L'organisation patronale – la Confindustria – serrait de près le gouvernement pour régler vite les comptes avec les travailleurs. Cette poussée, combinée avec une bataille de la gauche syndicale – à quoi il faut ajouter les difficultés dans lesquelles était plongée la direction de la CGIL étant donné la rigidité du gouvernement –, explique la décision d'aller vers une grève générale, ce que le congrès a entériné.

La réussite de la manifestation et de la grève du 15 février, déclenchées dans l'industrie par les syndicats de base et appuyées par le Genoa Social Forum (GSF), a confirmé et consolidé la prise de position du congrès de la CGIL.

J'ajouterais que, dans les entreprises, les grèves et les mobilisations se sont encore multipliées en février et au cours du mois de mars. Ce qui traduit une adhésion de masse et une compréhension que la modification de l'article 18 ne représentait qu'une facette d'une attaque d'ensemble aux droits des salarié-e-s.

En outre, après quelques hésitations, le gouvernement a décidé très consciemment, sollicité instamment par la Confindustria, de ne proposer aucune médiation, de ne pas chercher, prioritairement, à diviser la CSIL [Confédération italienne des syndicats de travailleurs, confédération historiquement liée à la démocratie-chrétienne] et l'UIL [Union italienne du travail, historiquement liée à la social-démocratie] de la CGIL, et de maintenir son cap. En retour, cela a renforcé la légitimité de la CGIL à organiser la manifestation du 23 mars 2002 et la grève générale prévue pour le 16 avril.

Sur l'autre flanc, la CSIL et l'UIL se sont trouvées dans une situation intenable, ne pouvant bloquer totalement la perspective d'une participation à la manifestation du 23 et, demain, à la grève.

A partir de cette tendance très positive, confirmée tous les jours par la participation aux grèves « de préparation » à la mobilisation du 23 mars et du 16 avril, il crevait les yeux qu'un changement était en cours.

Je pouvais le constater au travers du prisme des réservations de transport pour la manifestation du 23. Nous ne trouvions plus une place sur les trains ou les bus. C'était pour moi le signe que nous étions face à un grand moment d'une lutte populaire. Après le 23 mars, nous avons su que des dizaines de milliers de personnes

n'avaient pas pu se déplacer à Rome, faute de moyens de transport qui ont pourtant été très bien organisés. En effet, en plus des 15 000 permanents de la CGIL, la préparation à la manifestation a, souvent, été déléguée à des organismes syndicaux locaux. Cela a facilité un travail « de proximité » de contacts et de « rappel ». Certes, ce type de préparation, à son tour, rendait plus aisé un contrôle de la manifestation.

L'attentat, le 19 mars, contre Marco Biagi<sup>4</sup>, conseiller économique du ministre du Travail Maroni, relève clairement d'une activité criminelle qui visait avant tout les luttes des travailleurs, des femmes, et des immigrés dont la manifestation à Rome début de cette année fut impressionnante. En quelque sorte, cet attentat a acquis le caractère d'une initiative visant à briser ou à déchirer cette montée sociale qui s'exprimait dans tout le pays. D'ailleurs, même la gauche la plus modérée – si cette formule a un sens – s'est clairement opposée à l'instrumentalisation par le gouvernement Berlusconi de cet attentat. En même temps, les divers courants de la gauche plus radicale ont mis l'accent, avec un succès certain, sur un élément : en aucune mesure l'attentat ne devait aboutir à ce que soient freinées les actions visant à une défense des intérêts et des besoins exprimés du salariat.

#### **Le congrès de la CGIL représente-t-il une rupture avec l'orientation passée de la plus grande confédération syndicale italienne ?**

C'est plus compliqué. Dans les faits, la mobilisation du 23, la préparation de la grève générale marquent la fin d'une phase politique de concertation. Mais l'orientation générale de la CGIL reste marquée par la référence à la concertation.

La plate-forme soutenant la grève générale est très faible. Elle repropose même la concertation. L'importance résidera – et on l'a constaté le 23 – dans la participation effective des salariés et dans leur adhésion à certains mots d'ordre traduisant l'exigence d'un programme d'urgence sociale. Un programme qui intègre des revendications ayant trait au niveau des salaires, à la réduction du temps de travail à salaire égal, à la nécessité d'étendre les droits garantis dans l'article 18 à tous les travailleurs (et non pas seulement de défendre l'article 18), c'est-à-dire d'élargir ces droits aux salariés actifs dans des entreprises de moins de 15 personnes, et surtout à tout ce vaste archipel du travail précaire. Sans cela, la possibilité pour le gouvernement et la Confindustria d'utiliser la césure entre

secteurs de salariés – ceux qui sont défendus formellement par l'article 18 et ceux qui ne le sont pas – pour les diviser, sera rendue plus aisée. Les conséquences en seront graves.

Pour cette raison, PRC propose un référendum afin d'étendre la garantie de l'article 18 à tous les travailleurs. Il faut envisager une défense directe de leurs droits et, en même temps, se battre pour consolider le « statut des travailleurs » qui est une conquête de la période 1969-72. Ce dernier prend un sens tout à fait particulier face à la déréglementation à tout va.

#### **Comment interprètes-tu l'ouverture que vient de faire Fausto Bertinotti pour la création d'un front unique contre Berlusconi ?**

Il faut resituer cette proposition dans le contexte de l'effervescence sociale bien ressentie par la direction Bertinotti et des responsables syndicaux de PRC. Une pression s'exerce sur les forces dudit centre gauche – avant tout DS. On peut le constater au travers des initiatives en défense de la légalité constitutionnelle [c'est-à-dire en relation avec l'attaque portée par Berlusconi contre les juges] prises par des intellectuels, des artistes, des citoyens et qui consistent à entourer des lieux symboliques (*girotondi*). Cela s'explique par la violence et l'arrogance du gouvernement Berlusconi. Donc, une initiative politique et sociale apparaît nécessaire.

Sous cet angle, la position de PRC me semble claire. Il n'y a aucun changement d'orientation politique. Nous pensons que le centre gauche a failli, qu'il est en crise. Pour nous, le problème central est la construction d'une force de gauche alternative anticapitaliste et donc la construction d'une plate-forme sociale nettement dessinée. Nous ne pensons pas que le centre gauche, avec sa ligne politique, qui sur l'essentiel ne rompt pas avec les orientations néolibéralistes, puisse jouer un rôle quelconque dans une bataille dont le contenu et l'acuité soient à la hauteur des projets concrets, déjà appliqués, du duo Berlusconi-Confindustria.

Néanmoins, sur les questions d'ordre démocratique, une unité contre la droite déclarée est envisageable. PRC est donc disposé à ce que DS participe au référendum sur les questions internationales (liées aux directives et à la politique de l'Union européenne) ou sur des questions juridico-sociales, tel l'article 18.

Toute proposition d'unité ne peut se faire que sur des contenus précis. Nous n'avons ▶

en aucune mesure en vue une coalition politique plus ou moins vague, ou des accords politiques qui, d'un côté, s'articuleraient sur des projets politico-institutionnels et, de l'autre, de façon déconnectée, feraient l'impasse sur les mobilisations concrètes et leurs exigences en termes de radicalité, de pratiques, de préparation... Ainsi, PRC – ou du moins ceux qui défendent l'orientation qui avant le congrès était commune entre Bertinotti et un courant au nom duquel je peux parler – peut s'engager dans une initiative unitaire sur un point ou un autre (entendu qu'il s'agit de deux références stratégiques différentes) et, en même temps, mettre l'accent sur un accord plus étroit avec des forces représentées dans le Forum social de Gênes qui luttent contre le néolibéralisme, le capitalisme et l'impérialisme. Il n'en découle pas la constitution d'une plate-forme minimale avec ces forces, mais un débat pour faire avancer, face à un essor du mouvement de masse, l'idée d'un programme social plus complet, auquel puissent adhérer les organisations et les participant·e·s aux mobilisations de l'heure.

**La manifestation du 23 mars a été, au sens strict, un événement historique. Pourrais-tu nous en décrire le contenu, le sens ?**

Comme on avait pu l'entrevoir lors de la manifestation de Gênes, le 23 mars à Rome – à juste titre, tu as qualifié la manifestation comme la plus grande de l'Italie de l'après-guerre – a confirmé la participation active et nouvelle de secteurs de jeunes salariés. Ce qui ne signifie pas qu'ils soient déjà, sur les lieux de travail, des cadres organisateurs des salariés ; mais ils accumulent des expériences inestimables. Le potentiel est là. C'est peut-être ce qui n'est pas compris dans la forme et sur le fond par une partie de la gauche dite radicale.

Cette manifestation du 23 confirme, sous un angle particulier, une des suspicions du gouvernement Berlusconi. Ce dernier désirait un affrontement rapide et brutal parce que, au plan politique, il jugeait que le temps ne jouait pas en sa faveur. Symétriquement, comme déjà indiqué, le secrétaire général de la CGIL, Sergio Cofferati, se devait d'assurer en quelque sorte la survie de l'appareil et de se projeter comme axe de réorganisation d'une gauche réformatrice, en complet désarroi.

La manifestation a tranché dans cette bataille. Il y avait 1,5 million de participants. Le chiffre de 3 millions qui a été avancé me paraît exagéré.

Je voudrais mettre en lumière la dialectique interne de la manifestation. Tout

d'abord, par une de ces innombrables ironies de l'histoire, le responsable des défaites des années 90, Sergio Cofferati, est devenu subitement le héros et le chef de la résistance ! Ensuite, ont participé le 23 tous les différents secteurs du prolétariat (du salariat). Enfin, la représentation des structures territoriales (représentation des villes à tradition de lutte, des régions) était plus marquée que celle des catégories professionnelles, telles que les métallos, la fonction publique, etc.

Au-delà de cette description, une génération de jeunes participait à sa première mobilisation nationale d'importance, qui prolongeait des luttes dans des entreprises ou des grèves régionales. Se rejoignaient ainsi, dans la manifestation, des générations portant chacune son lot d'expériences et de réflexions.

A propos des mots d'ordre, l'attentat a quand même eu un certain effet. La dynamique antigouvernementale a été, partiellement, affaiblie. Cela se traduisait par le mot d'ordre officiel : « Contre le terrorisme, pour la défense des droits des travailleurs et des travailleuses ». Il occupait, en partie, la place de mots d'ordre plus ciblés à l'encontre de la politique gouvernementale. Le gouvernement était mis en cause, mais avec une tonalité quelque peu abaissée, par rapport à ce que l'on pouvait attendre.

Il est nécessaire, de même, de constater la faiblesse d'une gauche radicale qui n'est pas suffisamment organisée, centralement, au plan syndical et qui n'est pas apte à faire valoir une nette rupture avec la politique de concertation. Cette gauche existe, mais elle est fragmentée. Elle a perdu une occasion de se manifester et de faire valoir une cohérence alternative. Le mot d'ordre d'opposition à la politique de concertation a été le plus repris dans le cortège, au sein de la manifestation, du Social Forum qui rassemblait quelque 70 000 personnes. L'hégémonie de Cofferati, quoique relative, a aussi été facilitée par une donnée : une série de syndicats de base n'ont pas participé à la manifestation du 23, à partir d'une posture que l'on peut juger sectaire. Un segment des Cobas (comités de base) avait intégré le Social Forum ; cela se révélait dans la tonalité de ce tronçon.

La prise de parole de Sergio Cofferati, d'une part, avalisait la politique de la CGIL des dix dernières années et, d'autre part, affirmait que, face au refus du gouvernement de négocier, il fallait accentuer la pression... pour recréer un cadre de concertation. Cette orientation a été confirmée lors des négociations avec

le Social Forum qui avait demandé le droit de présence sur le podium. Cela lui a été refusé, parce qu'il ne voulait pas s'engager à confirmer la politique passée de Cofferati.

Après cette manifestation du 23, une chose est évidente. Tous les secteurs vont participer à l'organisation de la grève générale du 16 avril. Un véritable test s'annonce. Il y a une radicalisation, un « déplacement à gauche », mais les forces anticapitalistes, socialistes, ont encore des difficultés à capter, à entrer en dialogue avec cette nouvelle phase de radicalisation et à lui donner une expression syndicale et politique qui corresponde aux revendications et aux besoins qui émergent. Il faudra trouver une grammaire et une syntaxe pour qu'ils puissent mieux s'exprimer. ■

1. PRC a été fondé en 1991. Ce parti a regroupé une aile du Parti communiste italien (PCI) qui résistait à sa « social-démocratisation » accélérée et des forces provenant de Démocratie prolétarienne (DP) ainsi que des militants indépendants. Le secrétaire général Fausto Bertinotti a une trajectoire de syndicaliste de gauche. Un secteur de l'aile la plus stalinienne de PRC, dirigé par Armando Cossutta, a rompu en 1998 parce qu'opposé à une orientation de non-soutien au gouvernement de centre gauche de Romano Prodi (L'Olivier), actuel président de la Commission européenne.

2. Voir la traduction de cet article sur notre site [alencontre.org](http://alencontre.org), dans la rubrique Sommaire n° 6, ainsi que l'entretien publié dans *à l'encontre* n° 3, « In (validité) de la « concertation sociale », disponible sur [www.alencontre.org](http://www.alencontre.org), rubrique Archives.

3. Une analyse de la situation internationale en termes de « camp progressiste » au sein duquel sont amalgamés les forces politiques, les régimes et les pays censés s'opposer à l'impérialisme américain, sans considération pour leur système économique, leur respect des droits sociaux et démocratiques, leur subordination à l'impérialisme, etc., une analyse qui gomme la centralité des conflits de classes, et de leurs expressions, à l'échelle internationale.

4. L'économiste Marco Biagi écrivait régulièrement dans le quotidien financier et économique italien *Il Sole-24 Ore*. Ses deux dernières contributions sont parues le 12 et le 19 mars 2002, l'une sous le titre : « Qui freine les réformes est contre l'Europe », l'autre : « La Suisse : non à la chimère des 36 heures » ; cet article commentait le refus des 36 heures. Biagi écrivait dans cet article : « *Le référendum suisse qui a rejeté la solution facile de la réduction de l'horaire de travail est donc une énième leçon des attentes réelles de l'opinion publique. Il ne s'agit pas de dire que les travailleurs suisses ne méritent pas une réduction du temps de travail, puisque l'actuelle semaine de 42 heures représente une des moyennes du temps travail les plus élevées au monde. Ce qui n'a pas convaincu [l'opinion publique] a été la procédure : ce n'est pas avec un vote qu'on peut résoudre des questions aussi délicates que celle de l'horaire de travail... L'appel aux masses [par le référendum] peut devenir un expédient qui permet d'échapper à un affrontement avec les véritables questions, même si la question est objectivement controversée.* »

# Les enjeux de la 6<sup>e</sup> révision

*Une 6<sup>e</sup> révision de la Loi sur l'asile est actuellement en cours. Pour en comprendre les enjeux, il est nécessaire d'avoir à l'esprit deux réalités. Premièrement, depuis 1985, date de publication par la Communauté européenne de l'Acte unique européen, les autorités fédérales mènent une campagne, plus ou moins ouverte selon les moments, pour l'entrée de la Suisse dans l'Union européenne (UE). Cela a pour conséquence que l'ancienne xénophobie helvétique est de plus en plus remplacée par la nouvelle xénophobie européenne. Cependant, la démocratie semi-directe et le vote « populaire » risquent de tout faire capoter. Les autorités n'ont jamais sous-estimé ce risque; au contraire il leur sert constamment de justification à leurs concessions aux milieux xénophobes, surtout en matière d'asile. Deuxièmement, l'objectif prioritaire de l'Office fédéral des réfugiés (ODR) avec cette 6<sup>e</sup> révision du droit d'asile est, une nouvelle fois, un objectif répressif: « Introduire des mesures propres à la fois à encourager la collaboration (des requérants) et à sanctionner de façon tangible les comportements non coopératifs afin de les décourager. »<sup>1</sup>*

**Dario Lopreno\***

Depuis 1968, les électeurs ont voté onze fois sur des initiatives ou des référendums anti-étrangers et anti-requérants d'asile.

## Le contexte d'une nouvelle révision

Certes, il n'y a eu qu'une victoire du vote xénophobe, en 1982, contre la modification de la Loi sur les étrangers. Cependant, d'une part, un socle de 30 à 46% de votes anti-étrangers s'est maintenu tout au long de ces décennies, pourcentage qui s'est même élevé à 72% en 1994 en faveur des terribles mesures de contraintes, qui permettent de priver de liberté une personne de nationalité étrangère en attente d'expulsion, dès lors qu'elle est tout simplement soupçonnée de vouloir se soustraire à la police. D'autre part, une grande partie des propositions xénophobes qui n'ont pas passé la rampe des votations de ces dernières décennies ont été intégrées dans les lois, ainsi que dans les arrêtés ou ordonnances promulgués par les autorités fédérales. Celles-ci ne cessent de faire des concessions aux milieux xénophobes afin... de combattre la xénophobie, disent-elles.

En 1968, une initiative intitulée « Contre la pénétration étrangère » – ce qui prouve que même les xénophobes devraient

parfois se rendre chez le psychanalyste – a été retirée avant votation. Une autre initiative a été déclarée anticonstitutionnelle, en 1996 et invalidée par le Conseil fédéral: celle « pour une politique d'asile raisonnable », provenant des fort peu raisonnables Démocrates suisses.

Le dernier vote anti-étrangers a eu lieu en septembre 2000 sur l'initiative, émanant notamment du Parti radical argovien, voulant limiter la population étrangère à 18% du total de la population résidant en Suisse. L'initiative a été rejetée. Cependant tous ses éléments essentiels – à l'exception du seuil de 18%, que le patronat ne saurait accepter compte tenu de ses besoins en main-d'œuvre, qui priment sur toute considération politique – se retrouvent dans le projet de nouvelle Loi sur les étrangers (LEtr) du Conseil fédéral, qui sera soumis aux Chambres cet été et devrait remplacer l'actuelle Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE) dès 2003.

Le prochain vote anti-étrangers sera celui portant sur l'initiative de l'Union démocratique du centre (UDC) « Contre les abus dans le droit d'asile »<sup>2</sup>. Les autorités fédérales ont déjà intégré, partiellement ou totalement, à la 6<sup>e</sup> révision de la Loi sur l'asile (LAsi) la totalité des points de cette initiative. Le vote à son sujet aura probablement lieu en septembre ou novembre 2002, histoire de

laisser le temps au Conseil fédéral de publier le Message fédéral sur cette 6<sup>e</sup> révision de la LAsi et d'en faire ainsi un contre-projet indirect à l'initiative de l'UDC. Si cette dernière n'est malgré tout pas retirée par ses auteurs, c'est peut-être que ceux-ci ont besoin d'un test pré-électoral – les élections nationales ont lieu en octobre 2003 – de crédibilité, comme « opposition » de droite face à l'autorité fédérale.

## Vider le droit d'asile en réprimant les clandestins

Aujourd'hui, l'enjeu essentiel pour les autorités en matière de politique des étrangers est d'unifier, sur le fond, les politiques d'asile et d'immigration. Dans ce sens, le projet de Loi sur les étrangers (LEtr) est en parfaite convergence avec la politique de l'Union européenne (UE), qui considère qu'il faut « pour les domaines distincts, mais étroitement liés, de l'asile et des migrations, élaborer une politique européenne commune »<sup>3</sup>. Il s'agit de faire de l'asile et de l'immigration un seul domaine, faisant l'objet *de facto* d'une seule politique, tout en maintenant deux champs juridiques séparés, afin de respecter formellement la Convention de Genève<sup>4</sup> relative au statut des réfugiés, et de préserver ainsi une certaine vitrine humanitaire.

Par quel biais s'opère cette fusion? Elle passe essentiellement par la répression de la clandestinité, qui se situe réellement à l'intersection entre l'asile et l'immigration. D'un côté, les requérants d'asile sont presque toujours, avant d'être reconnus comme tels, des illégaux, des clandestins (c'est le cas de 89% des requérants selon l'Office fédéral des réfugiés). D'un autre côté, la majorité des immigrants provenant de pays non membres de l'UE (les « extra-communautaires ») et un nombre important d'immigrants provenant de l'UE sont des illégaux, des clandestins.

Par conséquent, s'attaquer à la « clandestinité » – que ce soit au nom de principes sécuritaires et d'ordre civil, pour la droite dure, de la sauvegarde des assu- ▶

\* Dario Lopreno est enseignant à Genève et membre du Syndicat des services publics (SSP).

rances sociales et de la défense des conditions de travail, pour la gauche institutionnelle, de la justice fiscale pour les petits et moyens contribuables pressurés par les impôts – permet aux autorités d'ouvrir une chasse à l'encontre des sans-papiers et des (pré-) requérants d'asile, sans les viser nommément.

Dans la pratique, cela signifie le triomphe du discours contre les «abus» aux dépens de «notre» hospitalité<sup>5</sup>, stigmatisant celles et ceux qui, selon la conseillère fédérale démocrate-chrétienne Ruth Metzler, tout comme selon l'UDC, «cherchent à s'établir en Suisse pour fuir leurs difficultés économiques et le chômage, ou pour trouver une assistance médicale ou un système éducatif de meilleure qualité»<sup>6</sup>.

En posant le problème de la sorte, les autorités fédérales et les partis associés au Conseil fédéral suscitent, chez l'habitant résidant de manière permanente, et légale, dans le pays, la peur qu'une quantité astronomique de pauvres à travers le monde – faux requérants d'asile ou immigrés clandestins – soient irrésistiblement attirés par la Suisse. Les autorités fédérales ne se gênent d'ailleurs pas pour présenter cette menace comme n'étant pas potentielle mais bien réelle: «Migration, criminalité et pauvreté vont de pair», écrit Jean-Daniel Gerber, directeur de l'ODR!

De manière cohérente avec cette approche, et convergente avec la politique de l'UE<sup>3</sup>, le projet de Loi sur les étrangers (LEtr) élargit la palette des moyens pour expulser les immigrés clandestins. De même, la 6<sup>e</sup> révision de la Loi sur l'asile tend à empêcher le plus possible de requérants d'asile d'être reconnus comme tels, en renforçant les procédures de non-entrée en matière et de renvoi dans de brefs délais de requérants déboutés. Le seul but est de rétrécir au maximum (mais pas de fermer) la porte, déjà étroite, d'entrée dans l'asile.

C'est pour cette raison que la LEtr, comme la 6<sup>e</sup> révision de la LAsi, s'attaque très durement au contrôle des frontières aériennes. Les aéroports sont les seules zones frontalières qui peuvent pratiquement être bouclées face aux «illégaux». La Suisse se rallie ici à l'accord de Trevi de 1982, signé entre les principaux Etats de l'UE, ainsi qu'à la Convention d'application de l'accord de Schengen, de 1990. Ces deux textes préconisent une lourde pénalisation financière des compagnies aériennes ayant accepté un voyageur en situation irrégulière. Ils ajoutent ainsi de facto au cahier des charges des employés

des agences de voyages et des compagnies aériennes une fonction de contrôle policier lors de la vente des billets<sup>9</sup>. Cela explique également pourquoi la LEtr et la LAsi révisée élargissent et facilitent la communication de données concernant les personnes en séjour illégal et les requérants d'asile aux Etats étrangers, aux organisations internationales et aux Etats d'origine. Cela, au mépris de la protection des données, de la protection de l'individu et de la sécurité des proches restés sur place.

### Fermeture euro-compatible

Parallèlement à l'unification des politiques d'asile et d'immigration, l'autre grand objectif des autorités helvétiques consiste à aligner le droit suisse sur le système européen mis en place par les accords de Schengen<sup>10</sup>, Dublin<sup>11</sup> et Amsterdam<sup>12</sup>, tout en faisant le moins de concessions possible. Or cela se passe dans une situation générale pleine de contradictions, dont nous soulignerons cinq aspects:

- Les membres de l'UE tentent d'uniformiser leurs diverses politiques, et leurs pratiques encore plus diverses, en matière d'immigration et d'asile<sup>13</sup>. Ils se heurtent cependant à de graves difficultés, liées aux politiques internationales respectives, aux spécificités et aux particularismes nationaux, ainsi qu'aux marges de négociation que chaque Etat veut garder à sa disposition. On en a une illustration dans le cas des relations avec la

Suisse: l'intégration de cette dernière aux accords de Schengen est *de facto* conditionnée à un accord au sujet de la fraude douanière et de la fuite de capitaux vers la place financière suisse.

- Il existe des accords de réadmission – c'est-à-dire, en langage *non politically correct*, d'expulsion – entre la Suisse et nombre de pays européens, dont tous les Etats limitrophes. Mais, dans la pratique, ces accords restent largement inappliqués, surtout de la part des autres pays européens (les autorités douanières et policières helvétiques ont au contraire tout intérêt à les voir appliquer).

- Le but des politiques suisses d'asile et d'immigration est de contrôler les frontières et le passage des personnes. Mais tout le monde sait que les migrations ne peuvent pas être contrôlées avec des instruments technocratiques et répressifs. C'est probablement ce qui a amené les autorités fédérales à réunir des dizaines «d'experts» pour plancher sur cette question<sup>14</sup> et, paradoxalement, à développer un discours purement sécuritaire en la matière.

- Personne, parmi les autorités et les partis gouvernementaux helvétiques et européens, ne met réellement en question le durcissement à l'égard des requérants d'asile et des sans-papiers. Il existe cependant, simultanément, aussi une réelle volonté de laisser faire, qui se combine avec un besoin important de main-d'œuvre immigrée dans presque tous les pays d'Europe. L'affaire Jean

## La population étrangère en Suisse en 2000

Il y avait en Suisse, en 2000, 1 529 000 étrangers dont 334 500 permis annuels (permis B), 1 041 500 permis d'établissement (permis C), 40 800 requérants d'asile (permis N ou attestation de départ) qui sont en attente de décision ou en recours, 32 114 admissions provisoires (permis F), 30 000 diplomates et fonctionnaires internationaux (en grande partie localisés à Genève et à Berne), 27 800 autorisations de courte durée (permis L, de 4 à 18 mois suivant le cas, non renouvelable et sans regroupement familial) et 22 400 saisonniers (permis A, sans regroupement familial). Il faut ajouter à ce total quelque 200 000 sans-papiers, ce qui donne en tout environ 1 729 000 étrangers.

Cela représente 24 % de la population totale et non 19 %, comme le prétendent les statistiques officielles, qui ne tiennent compte ni des internationaux, ni des requérants, ni des personnes admises provisoirement, ni des saisonniers, ni des permis de courte durée. C'est ainsi que ces statistiques n'indiquent «que» 19 % d'étrangers. Ces mesquineries statistiques suffisent à elles seules à démontrer à quel point la xénophobie est profondément et structurellement ancrée en Suisse.

Toujours en 2000, 28 700 personnes ont pu acquérir le passeport suisse. L'insignifiance de ce chiffre explique à lui seul pourquoi il y a autant d'«étrangers» en Suisse.

Les étrangers sont principalement des ressortissants des pays suivants: Italie 23 %, actuelle Yougoslavie 14 % dont près de la moitié proviennent du Kosovo, Portugal 10 %, Allemagne 8 %, Espagne 6 %, Turquie moins de 6 %, France 4 %, etc.

Sources: OFS, OFE, ODR, statistiques et entretiens directs (les chiffres et les estimations des trois offices ne concordent pas nécessairement).

Fattebert – conseiller national et vice-président de l'UDC, Fattebert, agriculteur, a proclamé haut et fort l'an dernier qu'il engageait des clandestins sur ses terres, car il n'aurait pas la possibilité d'engager suffisamment de main-d'œuvre recrutée légalement, se mettant ainsi en contradiction avec le discours de son propre parti – n'est qu'une illustration de l'acuité de cette contradiction.

- La majorité des autorités et de la classe dominante helvétiques tentent d'édifier au pas de charge une Suisse euro-compatible. Pour cela, elles veulent éviter autant que possible les confrontations directes avec les grandes forces politiques opposées à l'intégration européenne, avant tout avec l'Association pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN). D'où des concessions régulières aux campagnes xénophobes. Un siècle de gouvernements et de majorités politiques xénophobes et plus de six décennies d'appui syndical aux politiques de contingentement des étrangers ont plombé une part importante de la conscience collective des salariés du pays.

C'est à partir de ces contradictions qu'il faut considérer le projet de nouvelle Loi sur les étrangers (LEtr), le nouveau projet de mesures fédérales de chasse contre les clandestins et le travail au noir<sup>15</sup> – soutenu par l'Union syndicale suisse et le Parti socialiste ! – les propositions des autorités fédérales pour faciliter la naturalisation des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> générations<sup>16</sup> – afin, notamment, de diminuer le nombre statistique

d'« étrangers », avant l'entrée en vigueur effective des accords bilatéraux avec l'UE, en 2012 –, la réorganisation et l'extension des fichiers policiers centraux des étrangers et, enfin, la banalisation des outils génétiques de reconnaissance et de fichage policiers des personnes<sup>17</sup>.

C'est également le contexte de la très restrictive 6<sup>e</sup> révision de la Loi sur l'asile (LAsi). Elle a été préconisée – et probablement préparée – avant même que la 5<sup>e</sup> révision – soumise au vote populaire en juin 1999, suite à un référendum – n'entre en vigueur. Le terrain pour cette révision a été préparé par le rapport Führer-Gerber<sup>18</sup>, d'une dureté sans précédent dans l'exposé des intentions sous-jacentes aux mesures proposées. Enfin, le juriste Kay Hailbronner a bien voulu donner une touche académique à cette œuvre de démontage d'un réel droit d'asile<sup>19</sup>.

### Une convention objet de taxidermie

La Convention de Genève sur les réfugiés fait l'objet de déclarations unanimes, et rituelles, de respect de la part des autorités. Elle est en réalité devenue un objet de taxidermie, tant la distance est grande entre ses principes et les politiques actuelles européennes en matière d'asile<sup>20</sup>. La 6<sup>e</sup> révision de la LAsi en est une nouvelle illustration. Outre les aspects déjà mentionnés, observons les autres facettes de cette régression.

- La loi actuelle connaît, depuis une dizaine d'années, la notion de « pays ▶

## Asile en Suisse : le domaine de l'infiniment petit

Sur les 98 400 personnes comptabilisées dans le « domaine de l'asile » en 2000, il y a :

- 25 500 réfugiés statutaires, soit le 0,4 % de la population du pays, ou 1,7 % des étrangers.

- 32 100 admis provisoires. En France, par exemple, cette catégorie n'est pas comptabilisée dans le domaine de l'asile. Cette prise en compte des personnes admises provisoirement a pour conséquence de surévaluer l'importance de l'asile en Suisse dans les comparaisons internationales.

- 40 800 requérants d'asile. Ce chiffre doit toutefois être traité avec prudence pour des comparaisons internationales. En effet, la Suisse comptabilise comme demandeur d'asile chaque personne ayant déposé une demande, quel que soit son sexe ou son âge. Par contre, l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne comptent une seule demande (un seul dossier) pour les femmes et leurs enfants. Précisons que l'Office fédéral des réfugiés (ODR) excelle dans la pratique du mensonge sans mentir : en effet, au bas de son tableau relatif aux comparaisons internationales, il explique cette différence de calcul avec les pays voisins, dans un texte écrit avec une police de caractère trop petite pour être lue... (Cf. [www.odr.admin.ch/Daten/Asyl\\_in\\_der\\_Schweiz/Statistik/Statistikdienst/Int-Na\\_f.htm](http://www.odr.admin.ch/Daten/Asyl_in_der_Schweiz/Statistik/Statistikdienst/Int-Na_f.htm)).

- Selon l'ODR, 89 % des requérants d'asile arrivent en Suisse sans papiers d'identité.

- Toujours selon l'ODR, 95 % des requérants d'asile ne se font pas octroyer l'asile. Autrement dit, ils ne deviennent pas des réfugiés statutaires. Par exemple, en 2000, sur 38 300 cas traités, seuls 2061 ont reçu une décision positive. C'est cette réalité qui nous permet d'affirmer que les requérants d'asile, qui jouent le rôle de bouc émissaire des xénophobes de tous les bords politiques et de tous les partis politiques, sont en réalité une quantité négligeable.

- Les demandes d'asile proviennent prioritairement de l'actuelle Yougoslavie (24 %), du Sri Lanka (17 %), de Bosnie-Herzégovine (12 %), de Turquie (9 %), de Somalie (plus de 5 %), d'Irak (moins de 5 %), d'Angola (moins de 4 %). Tous ces pays connaissant des situations économiques, politiques, militaires et humanitaires catastrophiques. Cela prouve, si besoin est, que la théorie des requérants d'asile abusant de notre tradition d'accueil et n'ayant pas de motifs d'asile n'est qu'une vue de l'esprit du chauvinisme.

Sources : ODR et OFS.



d'origine sûrs». L'Algérie, par exemple, était officiellement sûre jusqu'en février 1992, alors que les camps du Sahara comptaient des milliers de prisonniers et que régnait depuis plusieurs mois l'état de siège. Autre exemple, selon le Conseil fédéral, l'Inde est depuis le 18 mars 1991 un pays « où il n'y a pas de persécutions ». Mais la Cour européenne des droits de l'homme a, pour sa part, refusé de livrer à ce pays un activiste sikh.

Qu'à cela ne tienne! Une nouvelle catégorie débarque avec la révision de la LAsi: celle de « pays tiers sûrs », censée faciliter le renvoi d'un requérant au cas où il aurait transité préalablement par un pays tiers (on imagine ce que cela signifie pour un pays comme la Suisse).

Cette notion est cependant des plus problématique. Par exemple, l'autorité judiciaire britannique a récemment dénié à la France et à l'Allemagne la qualité de pays tiers « sûrs » en raison de la gravité des divergences avec ces pays dans l'application du droit d'asile et des procédures d'expulsion<sup>21</sup>. De plus, les autorités veulent en donner une définition très élargie. En effet, le requérant pourrait être renvoyé dans un pays tiers de simple transit, où il n'aurait pas à proprement parler séjourné. Il suffit, selon les dispositions de la 6<sup>e</sup> révision, d'avoir été présent « peu de temps » dans le pays tiers pour y être réexpédié. Cela signifie que, sur le plan terrestre, la Suisse pourrait se « décharger systématiquement sur d'autres pays »<sup>22</sup> en matière d'asile, complétant de la sorte la tentative de bouclage des frontières aériennes que nous avons mentionnée plus haut.

- Ce contrôle des frontières aériennes donne lui aussi lieu à deux nouveautés<sup>23</sup>. Premièrement est introduite la possibilité, dans les aéroports, d'incarcérer jusqu'à 20 jours, « au cas où l'exécution du renvoi après une décision négative ne peut être exécutée dans les 7 jours », un requérant renvoyé qui n'aurait pourtant manifestement pas l'intention de se soustraire à l'expulsion. Deuxièmement, la révision « fait disparaître la priorité du renvoi dans un pays tiers par rapport au rapatriement », au mépris des risques réels que l'on fait courir au requérant ainsi renvoyé et malgré les nombreuses

erreurs qui ont lieu régulièrement dans ce genre d'affaire.

- La révision généralise la notification directe au requérant, même lorsqu'il a désigné un mandataire pour le représenter, dans le cadre de toutes les procédures sommaires où le délai de recours effectif est limité à 24 heures. (L'Allemagne considère qu'un délai de trois jours est insuffisant...) <sup>24</sup>

- Subissant malgré eux plusieurs mois d'interdiction de travailler, les requérants se voient imposés avec ce projet un prélèvement mensuel de 100 fr. dès 1300 fr. de salaire mensuel. Il ne suffit pas qu'ils paient, comme tout salarié, des impôts sur leur revenu; avec cette taxe spéciale, les requérants sont censés rembourser une assistance qu'on leur a imposée...

- Le nouveau système d'indemnisation des cantons pour l'assistance versée aux requérants et réfugiés statutaires est conçu de telle manière que le montant d'assistance versé par personne va encore diminuer. A l'heure actuelle, l'assistance à laquelle les requérants ont droit est fortement plus basse que celle des résidents: par exemple, dans le canton de Genève – qui n'est pas le pire à cet égard – de 60 % pour une personne seule; de 50 % pour une famille de 5 personnes dont 3 enfants<sup>25</sup>.

- Le système d'indemnisation des cantons pour l'assistance est conçu de telle manière qu'un canton perd de l'argent si plus de 45 à 50 % de ses requérants ont un travail<sup>26</sup>.

- Compte tenu du mécanisme mis en place pour le remboursement des frais d'assistance, les cantons appliquant le plus rapidement possible les décisions de renvoi des requérants déboutés – c'est-à-dire les cantons les plus expéditifs – pourront faire un bénéfice en matière de subventions fédérales. Car l'indemnité, calculée sur la moyenne suisse, ne va pas baisser si le requérant est renvoyé très rapidement...

### Droit d'asile et droits sociaux: une convergence concrète

Pour conclure, il est important, dans la situation peu reluisante qui est la nôtre en matière de défense du droit d'asile,

systématiquement démonté depuis qu'il a été mis en place au début des années 80, de mettre deux points en évidence.

Le premier est le fait que le discours sur les « abus », qui a servi – et sert – de couverture pour remettre en cause le droit d'asile, est exactement le même discours qui a été utilisé, et qui est utilisé, dans toutes les attaques contre le salaire social. Cela est vrai pour l'assurance chômage, comme pour l'assurance invalidité ou l'assurance maladie, ou encore pour l'accessibilité aux tribunaux fédéraux, etc.

Montrer les dangers, pour les salariés de Suisse, de ne pas défendre les droits sociaux, professionnels et de procédure des requérants d'asile et des sans-papiers correspond donc à tout sauf à une position politique abstraite. En tout cas le directeur de l'ODR, Jean-Daniel Gerber, lui, ne fait pas de différence entre requérants d'asile, sans-papiers et résidents permanents de Suisse, lorsqu'il dit, devant le congrès du Parti libéral, que « soit on garde un système social qui veut à tout prix éviter la vue de la misère en Suisse – mais alors il faut aussi être disposé à en payer le prix – soit on accepte de voir apparaître, chez nous aussi, des formes manifestes de paupérisme »<sup>27</sup>.

### Racisme d'Etat ou conception utilitariste de l'immigration ?

Le second point touche à la question du « racisme d'Etat » helvétique<sup>28</sup>.

Nous partageons les points de vue qui qualifient de profondément xénophobe la politique mise en place par tout le dispositif légal helvétique en matière d'étrangers, d'asile et de sans-papiers. Par contre, nous ne pensons pas qu'il soit possible d'accuser les autorités helvétiques de « racisme d'Etat ».

Sans vouloir définir ici cette notion, nous partons de l'idée que, pour qu'il y ait « racisme d'Etat », il doit y avoir institutionnalisation étatique non pas de mesures utilitaristes de domination politique et administrative à l'encontre des étrangers, aussi dures et arbitraires soient-elles (ce qui est indiscutablement le cas en Suisse), mais d'une ségrégation sociale ou territoriale, fondée sur des discriminants biologiques ou biologico-

culturels, visant un ou des groupes humains désignés par ces discriminants. Cette distinction ne signifie pas que l'un – la xénophobie utilitariste – soit mieux que l'autre – le « racisme d'Etat ». Mais il est nécessaire de définir clairement ce à quoi nous sommes confrontés: c'est la condition pour ne pas sous-estimer l'importance en Suisse des batailles pour les droits démocratiques et sociaux, permettant de développer une convergence objective d'intérêts et de luttes entre tous les salariés du pays, quel que soit leur passeport.

Les responsables helvétiques de la politique en matière d'étrangers sont à la fois plus subtils et plus vulgairement vénaux, voire plus basement *réalistes*, que ne l'exigerait un système fondé sur le « racisme d'Etat ». Ce qui les intéresse, c'est de fermer le pays, le plus efficacement possible, mais aussi le plus « politically-correct » possible, à tout afflux d'étrangers, quels qu'ils soient. Il s'agit ainsi de préserver au mieux la stabilité politique générale, l'intégration politique du mouvement des salariés et du parti d'« opposition »<sup>29</sup>, ainsi que le vernis démocratique de surface du pays. Tout en se donnant les meilleures conditions cadre pour une exploitation optimale – c'est-à-dire modulable et flexible – de la main-d'œuvre étrangère.

Cela implique en matière de migrations une politique qui est aussi mesquinement dirigée par des critères strictement sonnants et rébuchants – la logique de l'exploitation maximale des salariés – que relativement peu axée sur des principes strictement racistes (cela peut paraître paradoxal, mais le paradoxe n'est qu'apparent).

En réalité, un réel « racisme d'Etat » coûterait trop cher à la classe dominante helvétique. Nous pensons que la définition que donne Jean Ziegler de cette classe, avec les métaphores du receleur et de l'aubergiste mesquin<sup>30</sup>, est plus proche de la réalité.

Un fait saute aux yeux dans la vision helvétique officielle de la politique en matière d'étrangers (immigration et asile): c'est la conception « utilitariste » de l'immigration, pour reprendre le terme de Alain Morice<sup>31</sup>. Cette vision est de plus en plus dénuée de toute consi- ▶



dération racial-raciste, au profit du plus pur économisme.

« *La vieille loi de l'économie classique n'a pas pris une ride: la compétition pour l'emploi abaisse les taux du salaire. Il est utile, dans certaines conjonctures, de mettre au travail des catégories de la population que la tradition s'est habituée à rémunérer au-dessous du seuil historique atteint par ce taux, tout en faisant croire en même temps que ce sont des usurpateurs* », écrit Alain Morice<sup>32</sup>. Il pose ainsi un problème de fond en matière d'immigration et d'asile. Malgré toute la suffisance, la xénophobie et le racisme propres à la classe dominante helvétique et à son administration fédérale, ce n'est pas aujourd'hui le racisme qui est le moteur de leur politique en matière d'« étrangers », même si une telle matrice est à même de produire un grand nombre de comportements et de personnes racistes.

Parallèlement, la classe dominante a une politique qui *assimile*, qui *phagocyte*, mais aussi tout simplement qui *accepte* n'importe quel travailleur ou quelle travailleuse pourvu qu'il ou elle réponde à un besoin économique, c'est-à-dire pourvu qu'il ou qu'elle contribue à dégager davantage de profit pour les détenteurs de capitaux. Ce qui n'empêchera pas l'immigré, le clandestin ou le requérant d'asile d'être la proie de formes diverses de racisme.

D'une manière générale la classe dominante et les autorités politiques et administratives utilisent la xénophobie ou le racisme cyniquement, voire machiavéliquement, pour diviser les salariés. Mais, aujourd'hui, la classe dominante n'est pas assez contre-productive (à l'égard de ses propres fins, de sa logique du profit), pour pratiquer un « racisme d'Etat » alors que le remplissage des coffres des banques suisses et l'exploitation capitaliste, des deux côtés de la frontière, reposent essentiellement sur des étrangers (qui ne sont évidemment pas des requérants d'asile...).

Même le richissime UDC Christoph Blocher – présenté le plus souvent, à tort, comme le leader de la droite extrême et pas comme l'un des leaders du classement des fortunes de Suisse – défend des positions qui se veulent explicitement non racistes. Que, sur le fond, implicitement, la classe dominante helvétique et les autorités soient racistes est une autre question. Mais un « racisme d'Etat » ne fonctionne pas sur le mode de l'implicite. ■

1. Jean-Daniel Gerber, *Passé et futur d'une politique d'asile*, exposé devant le congrès du Parti libéral suisse de Morges, le 11 septembre 1999, reproduit sur le site de l'ODR.

2. On trouve le texte de l'initiative et les documents officiels s'y rapportant sur le site de la Confédération: [www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vi296t.html](http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vi296t.html).

3. Commission des Communautés européennes, *Une politique communautaire en matière d'immigration*, Bruxelles, 22.11.2000, p. 3.

4. Cf. *Convention relative au statut des réfugiés*, entrée en vigueur le 22 avril 1954, dont le texte se trouve sur le site suivant: [http://www.unhchr.ch/french/html/menu3/lb/o\\_c\\_ref\\_fr.htm](http://www.unhchr.ch/french/html/menu3/lb/o_c_ref_fr.htm)

5. Commission des Communautés européennes, *Vers une politique d'asile commune et un statut uniforme*, valable dans toute l'Union, Bruxelles, 22 novembre 2000, p. 5.

6. Ruth Metzler, *La politique d'asile aujourd'hui. Sortir du dilemme*, p. 2, texte disponible sur le site de l'ODR à l'adresse suivante: <http://www.odr.admin.ch/franz/news2f.htm>.

7. Jean-Daniel Gerber, *Oui à la protection, non à l'abus* (exposé du directeur de l'ODR), Berne, juin 1998, p. 5.

8. Cf. Pro Asyl, *L'Union européenne vers la voie d'un droit d'asile commun*, texte rédigé en 2000, disponible sur le site <http://www.proasyl.de/texte/franz/conditionsminimales.htm>.

9. Document intitulé *Procédure de consultation concernant la LSEE*, sous « Principales innovations matérielles », p. 4, LEtr, article 83 et Rapport explicatif au projet de Loi fédérale des étrangers, Berne, juin 2000, p. 58.

10. Précédée de l'accord de Trevi (1982), la convention de Schengen, signée – entre 1985 et 1996 – par 13 Etats de l'UE (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal ainsi que la Suède), supprime les contrôles aux frontières internes à l'espace Schengen et introduit le principe *un travail, une adresse, une autorisation de résider* pour les citoyens des pays membres. Elle érige en même temps une grande muraille européenne à l'encontre des *extra-communautaires*, sauf pour les visas-Schengen, pour les étrangers cooptés par les employeurs et pour un nombre indéterminé de sans-papiers, constamment pourchassés mais considérés globalement comme nécessaires par les autorités et les classes dominantes de l'UE. Schengen organise également la coopération policière entre pays adhérents, à travers le Système d'information européen-SIE, la banque d'empreintes digitales des requérants et illégaux Eurodac, la police européenne Europol, les échanges de policiers, etc. Avec le traité d'Amsterdam, entré en vigueur en mai 1999, la convention s'applique à tous les Etats membres de l'UE, des conditions particulières restant toutefois en vigueur pour l'Irlande et le Royaume-Uni (qui n'ont toujours pas signé la convention) ainsi que pour le Danemark.

11. La convention de Dublin, entrée en vigueur en 1997, permet de déterminer quel est l'Etat responsable de l'examen d'une demande d'asile présentée dans l'un des Etats membres de l'UE, c'est-à-dire quel est l'Etat où la demande a été déposée en premier et qui doit par conséquent reprendre le requérant qui aurait déposé une demande ultérieure dans un autre Etat de l'UE.

12. Cf. note 10 ci-dessus.

13. R. Rs, « La Commission européenne propose d'harmoniser les conditions d'accueil des demandeurs d'asile », *Le Monde*, 3 avril 2001.

14. Madeleine Schürch, « La Suisse lance une réflexion sur l'immigration dans le monde », *Tribune de Genève*, 15.6.01.

15. Cf. Conseil fédéral, *Message concernant la Loi fédérale contre le travail au noir*, du 16 janvier

2002; cf. Kung Gugler Anne & Veuve Daniel, « Les caractéristiques du nouveau projet de Loi sur le travail au noir », *La Vie économique*, mensuel du Secrétariat à l'économie, Berne, février 2002.

16. Cf. *Rapport explicatif au projet de Loi fédérale sur les étrangers*, Berne, juin 2000, p. 6 et François Nussbaum, « Naturalisation facilitée: peuple et cantons voteront », *Le Courrier*, Genève, 28 juin 2001.

17. Conseil fédéral, *Rapport concernant le projet de révision partielle de la loi sur l'asile*, Berne, juin 2001, p. 4.

18. *Incidations individuelles et institutionnelles dans le domaine de l'asile. Rapport final du groupe de travail sur le financement du domaine de l'asile à l'attention du Département fédéral de justice et police*, Berne, 9 mars 2000, auteurs Rita Fuhrer, Jean-Daniel Gerber et alii (version française disponible sur [http://www.asyl.admin.ch/Daten/Asyl\\_in\\_der\\_Schweiz/Finanzen/schlussbericht%20finanzierung\\_f.pdf](http://www.asyl.admin.ch/Daten/Asyl_in_der_Schweiz/Finanzen/schlussbericht%20finanzierung_f.pdf)).

19. Cf. Stéphane Sieber, « Le Conseil fédéral a formellement recommandé le rejet de l'initiative UDC », *Le Courrier*, Genève, 16.6.01; Conseil fédéral, *Rapport concernant le projet de révision de Loi sur l'asile*, Berne, juin 2001; Anni Lanz, « Les doctes conseils d'un professeur pour vider le droit d'asile de sa substance », *Solidarité sans frontière*, juin 2001; Adrien Bron, « Loi sur l'asile: une révision inutile », *Tribune de Genève*, 16/17.6.01; Kay Hailbronner, *Kompatibilität des Schweizer Asylverfahrens mit Harmonisierungsbestrebungen im Asylrecht der Europäischen Union*, éd. Schulthess Juristische Medien et Stämpfli, Zurich et Berne, 2000.

20. Assemblée nationale, *Compte analytique officiel*, lundi 18 janvier 1999, présidence Laurent Fabius, discussion sur le projet de loi constitutionnelle modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution, intervention de Michel Suchod.

21. CSP, *Prise de position de l'Association suisse des centres sociaux protestants sur le projet de révision partielle de la loi sur l'asile*, Genève, septembre 2001; OSAR, *Prise de position de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés sur le projet de révision partielle de la loi sur l'asile*, Berne, septembre 2001.

22. CSP, *Prise de position citée*.

23. *Idem*.

24. *Idem*; OSAR, *Prise de position citée*; Rapport fédéral sur la révision de la LAsi cité.

25. Genève: normes d'assistance sociale pour l'année 2001, Document élaboré par l'auteur à partir des Directives cantonales en matière de prestations d'assistance (2001), de conseils officieux de collaborateurs de l'Hospice général et d'estimations personnelles, en ne prenant en compte que les maxima.

26. CSP, *Prise de position citée*; OSAR, *Prise de position citée*; Rapport fédéral sur la révision de la LAsi cité.

27. Jean-Daniel Gerber, *Passé et futur d'une politique d'asile*, document cité.

28. Cf. communiqué du 11 mars 2002 de l'Association contre le racisme, ACOR SOS Racisme.

29. N'oublions pas qu'en Suisse l'« opposition », c'est-à-dire le Parti socialiste, siège aux gouvernements aux niveaux fédéral, cantonal et communal.

30. Jean Ziegler, *La Suisse, l'or et les morts*, Seuil, Paris, 1996.

31. Cf. dans le N° 5 de *à l'encontre*, Alain Morice, « L'utilitarisme migratoire en question », pp. 12-22.

32. Alain Morice, dans un article paru dans la revue *Hommes et migrations*, mai 1995, cité dans l'adresse Internet suivante: <http://www.unhchr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/2848af408d01ec0ac1256609004e770b/1e3eb345171577d48025671c005a9f51?OpenDocument>

# Face à la répression

**Lionel Roche**

Bobo Nakov arrive pour la première fois en Suisse en mai 1989. Son pays, la Macédoine, étant considéré comme sûr, on lui refuse le droit d'asile de même que toute possibilité d'obtenir un permis de travail. Malgré tout, Bobo choisit de rester et trouve du travail. Renvoyé quatre fois en douze ans, Bobo est toujours revenu quelques semaines après son expulsion. En Suisse, même au noir, il y avait du travail pour lui alors que dans son pays, entre instabilité politique, économique et chômage endémique, il n'avait aucune perspective.

Victime d'une cinquième procédure d'expulsion, Bobo avait rejoint le collectif des sans-papiers de Fribourg. En vain, cela ne l'aura pas protégé d'un nouveau mandat d'arrêt lancé contre lui pour infraction à la Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE). Bobo a été arrêté le 18 mars devant les locaux de Fri-Son où logeaient encore à ce moment les sans-papiers du collectif et a été renvoyé le 19 mars. Suite au prochain épisode. Pourquoi pas après le retour en Suisse, qui a l'allure d'un destin pour de si nombreux sans-papiers ?

## Des expulsions par dizaines

Le sort de Bobo n'est pas un cas isolé. Au contraire, il est représentatif de celui d'une majorité des sans-papiers militant dans les collectifs au niveau national.

Rien qu'à Fribourg le collectif compte désormais sept expulsions et le mouvement national une vingtaine. Dans les semaines, les mois qui viennent, les expulsions vont se multiplier dans les cantons où agissent des collectifs. Thierry Steiert, directeur PS du Département de la police du canton de Fribourg, n'en fait pas mystère : lors d'une rencontre avec une délégation du Mouvement des sans-papiers (MSP), il annonçait « *des expulsions par dizaines* ». A savoir le renvoi de tous les sans-papiers dont les dossiers n'auront pas été transmis à Berne pour réexamen. C'est-à-dire tous ceux qui ne rentrent pas dans les critères édictés par

la circulaire OFE/ODR (Office fédéral des étrangers/Office fédéral des réfugiés) du 21 décembre 2001 précisant les « *pratiques des autorités fédérales concernant la réglementation du séjour s'agissant des cas personnels d'extrême gravité* ».

A Fribourg, une vingtaine de militants sans-papiers ont déjà été convoqués auprès de la police des étrangers pour les contraindre à choisir entre une collaboration en vue de la préparation du départ ou les mesures de contrainte. Ces mesures concernent l'immense majorité des militants sans-papiers des collectifs.

Pour autant, elles ne doivent pas faire oublier les expulsions quotidiennes de sans-papiers restés dans l'ombre. Chaque semaine, des dizaines d'entre eux sont renvoyés des quatre coins de la Suisse. A Genève, on parle d'un minimum de 5 à 8 expulsions hebdomadaires de sans-papiers, personnes individuelles et/ou familles. Victimes de contrôles d'identité – ces contrôles au faciès qu'on appelle pudiquement contrôles de routine – de dénonciations ou pire encore des mesures de « lutte » contre le travail au noir –, contrôles effectués sur les chantiers avec l'assentiment de syndicalistes persuadés de lutter pour le respect des conditions de travail (voir à l'encontre n° 5), tous constituent le contingent sacrifié de cette armée de réserve que représente la population migrante – par ailleurs précarisée dans son ensemble – résidant en Suisse.

A savoir tous ceux que l'on illégalise – non-renouvellement du permis de séjour, déboutés du droit d'asile –, plus ceux que l'on empêche d'avoir accès à la légalité – travailleurs illégaux, exclus du droit d'asile – mais que l'on tolère aussi longtemps qu'ils sont utiles à moindre coût sur le marché du travail. Leur offrir un emploi stable reviendrait à devoir leur accorder des droits – droit au chômage, à la santé, droits d'ancienneté (augmentation de salaire) –, ce que bien sûr le patronat refuse au nom du maintien des taux de profit et d'un réservoir de main-d'œuvre docile et servile.

## Mater les sans-papiers au nom du maintien de la paix du travail

Vue sous cet angle, la circulaire OFE/ODR qui, rappelons-le, suivait le refus d'entrer en matière du parlement sur la question de la régularisation collective des sans-papiers s'apparente plus à un instrument répressif nécessaire à la liquidation des collectifs qu'à un signe d'ouverture des autorités. Un « geste » que certains – même au sein du MSP – se sont empressés d'interpréter comme une victoire. Alors que cette année la question migratoire sera au centre de l'agenda politique – débats aux Chambres sur l'adoption du projet de Loi sur les étrangers (LEtr) et sur la révision partielle de la Loi sur l'asile (LAsi) – les autorités fédérales n'ont aucune envie de devoir composer avec un mouvement social fort, le MSP, susceptible de provoquer une polarisation des débats.

Lors d'un exposé fait récemment devant le comité de l'Union patronale suisse, Eduard Gnesa, directeur de l'OFE, déclarait que « *les débats portant sur la politique des étrangers [...] sont nécessaires et judicieux. Il faut cependant tout mettre en œuvre pour éviter que les positions extrêmes ne gagnent du terrain et qu'elles n'aboutissent à une polarisation au sein de la société.* » Et pour le maintien de l'ordre, M. Gnesa a une solution toute trouvée : l'intégration. Elle revêt, selon lui, « *une grande importance pour le site économique de la Suisse* ». Et d'ajouter : « *La contribution de l'Etat à l'intégration consiste avant tout en la création de conditions générales permettant une coexistence pacifique des immigrés et de la population suisse.* » Autrement dit, l'intégration doit servir au maintien de la paix du travail. Bel exemple où l'on mesure le degré de soumission des autorités fédérales aux intérêts patronaux et où l'on obtient la confirmation que la « politique migratoire » actuelle sert avant tout les intérêts économiques.

Nous reviendrons sur la nécessité d'un bilan politique du mouvement national des sans-papiers et sur les axes à développer pour poursuivre cette lutte. ■

# Continuité d'une domination

David Gygax

« La Suisse, avec plus de 400 entreprises représentées dans notre pays, est un important pourvoyeur d'investissements directs. »

Le rapport de politique économique du gouvernement sud-africain pour l'année 2001 est éloquent. Dans la continuité de leur politique durant la période de l'apartheid (voir à l'encontre n° 5 « Une base pour l'expansionnisme helvétique »), les entreprises suisses profitent des politiques de libéralisation des échanges commerciaux et de privatisations des industries nationales menées par le gouvernement de l'African National Congress (ANC). L'implantation historique des firmes transnationales suisses leur permet aujourd'hui de jouer un rôle économique et financier de première importance dans l'ensemble de la région.

En fait, la présence suisse en Afrique du Sud et ses traces historiques ne peuvent se résumer à la part de la dette extérieure du pays détenue par les banques et instituts financiers suisses. Cette part, qui se monte probablement à 5 % du total de la dette sud-africaine<sup>1</sup>, n'est qu'un aspect de la politique impérialiste des multinationales et de l'Etat helvétiques en Afrique du Sud. Or, la campagne menée par diverses associations et ONG suisses porte essentiellement sur l'abolition de cette créance. Loin d'avoir eu à « rendre des comptes » pour leurs activités durant l'apartheid, les multinationales poursuivent leurs investissements dans la région et continuent de participer au pillage économique : transfert de richesses qui se révèle par la hausse des dividendes versés aux résidents étrangers (+75% en 2001 par rapport à 2000, au total une somme de 6 milliards de FS) et imposition d'un modèle dit de croissance par les exportations qui fragilisent tout le tissu économique dirigé vers le marché interne.

Le gouvernement sud-africain et l'oligarchie économique blanche qui maintient son hégémonie mènent une politique vantée par les organismes financiers internationaux. Ces derniers considèrent l'Afrique du Sud comme un excellent

exemple de restructuration économique réussie. Les publications du FMI et des tenants sud-africains de cette « orientation vers les besoins du marché » (*market oriented*) saluent les bonnes performances globales du pays et soulignent les « importants bénéfices pour l'Afrique du Sud issus des privatisations, du déficit budgétaire zéro et de la libéralisation des échanges ». Il y a encore peu de temps, l'Argentine accompagnait l'Afrique du Sud à la première place de ce classement des pays modèles, selon les critères du FMI.

Il vaudrait la peine de parler de ces bénéfices aux travailleurs sud-africains, aux chômeurs et chômeuses, aux masses rurales et urbaines paupérisées. Le taux de chômage ne cesse de grimper. Le taux de sans-emploi se montait, en septembre 2001, à 41,5% de la population active, soit une augmentation de 4,5% par rapport au mois de février de la même année<sup>2</sup>. Au total, plus de 7 millions de travailleurs sud-africains sont aujourd'hui sans emploi sur une population active, dans laquelle sont comptabilisés les chômeurs, de quelque 17 millions.

## Le boom des privatisations

Le parallèle avec l'Argentine est également valable pour la question des privatisations. La politique de désengagement de l'Etat et d'introduction d'objectifs de rentabilité sélective – mesurée selon des critères étroitement monétarisés et non pas établis à partir de paramètres sociaux – pour les entreprises encore sous contrôle public rappelle les choix du gouvernement Menem pendant la décennie 1990 : Transnet (transports), Telkom (téléphone), Eskom (électricité), Denel (armements) seront toutes privatisées, au plus tard en 2006. La compagnie de gestion des aéroports Airports Company (ACSA) et la South African Airways (SAA) ainsi que Spoornet (chemins de fer) complètent la liste des entreprises à vendre<sup>3</sup>.

Les firmes suisses sont partie prenante de cette politique. La défunte Swissair,

dans le cadre de son alliance historique avec la classe dirigeante d'Afrique du Sud, avait également opté pour une position stratégique sur le marché des transports aériens. A Buenos Aires, Swissair partage toujours ses bureaux avec la SAA. En achetant 20 % de la South African Airways en 1999 pour 350 millions de francs, elle préparait son implantation sur le continent : la compagnie suisse avait également fait valoir son droit contractuel à acheter une nouvelle part de 10 % dès l'annonce de la poursuite de la privatisation de la compagnie aérienne sud-africaine en août 2000. Ce nouvel investissement n'a pu se réaliser et c'est Transnet, compagnie – encore publique – nationale de transports en voie (rapide) de privatisation, qui a racheté les parts de Swissair durant la procédure de liquidation de cette dernière.

Par ailleurs, les principales firmes suisses établies en Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid y sont pour la plupart restées. Seule l'une d'entre elles a réduit ses participations. De toutes les multinationales suisses engagées à la fin de l'apartheid, Holcim (ex-Holderbank, contrôlé par Thomas Schmidheiny) possédait les plus importants intérêts dans la région. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, mais cela ne signifie pas que les conséquences de sa présence aient totalement disparu : Everite, une société d'extraction et de préparation de matériaux de construction, propriété de l'empire Schmidheiny, est en effet accusée d'avoir massivement tué des ouvriers travaillant soit dans les carrières d'amianté à ciel ouvert, soit dans les usines du groupe. L'exposition à l'amianté, dont les dangers étaient parfaitement connus des cadres et de la direction de la firme, était réservée aux travailleurs sud-africains, aujourd'hui massivement victimes de mésothéliome et d'autres maladies liées à la respiration de poussière d'amianté.

Everite-Holderbank avait su prospecter pour découvrir de nouveaux débouchés lorsque l'amianté a commencé à être refusé puis interdit dans les matériaux de construction en Europe. La construc-

tion de milliers de baraquements dans les townships sud-africains est en effet devenue le principal marché de la filiale sud-africaine. Les travailleurs sud-africains qui avaient été épargnés dans les usines étaient ainsi rattrapés dans leurs habitations. Par ailleurs, Holcim détient toujours le contrôle d'Alpha Ltd. et d'une série d'autres entreprises actives dans les matériaux de construction en Afrique du Sud, bien que la part du chiffre d'affaires et des bénéfices du groupe réalisée dans ce pays ait notablement baissé (étant donné la profondeur de la crise économique) au cours de la dernière décennie, au profit du développement en Amérique latine (Brésil, Chili) et en Europe de l'est notamment.

La privatisation d'Eskom est également un enjeu majeur pour les investisseurs suisses. Vingt pour cent du capital de ce géant mondial de l'électricité sera vendu à un investisseur étranger au plus tard en 2003. Or, l'histoire d'Eskom est étroitement liée à celles des firmes industrielles et financières helvétiques. Le développement de cette entreprise par l'Etat raciste sud-africain correspondait à la nécessité de fournir aux entreprises industrielles sud-africaines – et tout particulièrement aux entreprises d'extraction minière – un courant électrique abondant et à bas prix<sup>4</sup>. Les banques suisses ont systématiquement soutenu financièrement cette entreprise par leur politique de prêts massifs et ont souvent obtenu en échange des contrats importants pour les firmes industrielles telles qu'ABB ou Elektrowatt, qui étaient aussi influentes en Argentine. Il est probable que des entreprises helvétiques soient parmi les candidates à l'acquisition de participations dans l'Eskom.

### **Investissements directs: vers une concentration renforcée**

L'explosion des investissements directs durant les vingt dernières années, couplée à la dérégulation et aux privatisations, est certainement l'un des traits distinctifs de la phase actuelle de l'impérialisme. La prise de contrôle directe



d'entreprises et de secteurs entiers des économies locales par des groupes multinationaux est particulièrement visible en Afrique du Sud dans le secteur de l'alimentation. Trois groupes de taille mondiale, le hollandano-britannique Unilever, l'italien Parmalat et le suisse Nestlé, y ont procédé à d'importants rachats durant les dix dernières années. Cette redistribution des cartes sur le marché des produits alimentaires a provoqué des pertes d'emplois par milliers, selon ce que reconnaissent eux-mêmes les tenants de la mondialisation capitaliste en Afrique du Sud.

De fait, Nestlé South Africa Ltd., avec ses 5000 salariés et ses 15 fabriques réparties dans le pays, est la plus importante entreprise suisse sur le continent africain. Son chiffre d'affaires annuel se monte à 200 millions de francs, ce qui est une somme relativement réduite mais avec un taux de marge élevé. Nestlé a renforcé sa présence en se portant acquéreur de deux marques d'eaux minérales (un secteur pour lequel les investisseurs pronostiquent une hausse de 30 % des ventes par année étant donné la péjoration de la qualité de la distribution d'eau potable) et en opérant des investissements pour la modernisation et l'accroissement des capacités productives.

Ces firmes multinationales peuvent maintenant compter sur les différents accords de libre commerce signés par le

gouvernement de l'ANC depuis son arrivée au pouvoir. Pour les investisseurs suisses, l'Afrique du Sud représente en effet une base solide pour une expansion accrue, à long terme, dans les pays participant à la South African Development Community (SADC)<sup>5</sup>. L'ancien Etat de l'apartheid, grâce à un taux de productivité plus élevé (ce qui n'est pas difficile) que celui de ses « partenaires » dans la région, représente une plate-forme productive pour des exportations en direction des pays de la SADC.

Des accords ont été signés par l'Afrique du Sud avec l'Union européenne (son principal partenaire commercial); ils sont accompagnés de la mise en œuvre de politiques fiscales « attractives » et d'une révision libérale du droit du travail<sup>6</sup>. L'ensemble de ces mesures a pour fonction d'attirer des capitaux. C'est le cas pour les plus grands constructeurs mondiaux d'automobiles (Ford, GM, Toyota, et tout récemment Nissan) et de pièces détachées pour ce secteur. Leurs usines – soit de montage, soit de production de pièces détachées – sont fonctionnelles au marché de l'Afrique australe et, y compris, à des exportations pour des filiales implantées dans le monde entier.

Dans le même cadre, le fait que l'Afrique du Sud possède aujourd'hui des entreprises de taille internationale, impliquées dans la mondialisation capitaliste et qui développent des liens avec

d'autres marchés de la périphérie, est particulièrement intéressant pour certaines multinationales suisses. A cet égard, le joint-venture conclu récemment entre Glencore International AG (sise à Baar, ZG) avec Anglo American PLC et BHP Billiton PLC pour racheter à ExxonMobil Corp. la part de 50 % du capital détenue par cette dernière firme dans l'entreprise colombienne de Cevrejon Zona Norte (mine de charbon) révèle les perspectives de « collaboration » offertes par certaines des plus grandes sociétés sud-africaines. L'Anglo-American – géant minier sud-africain en voie de forte diversification géographique et sectorielle – a des liens étroits, depuis des décennies, avec les banques suisses. Son redéploiement s'effectue dès lors en relation avec banques et entreprises helvétiques.

### Aide au développement... des bénéficiaires

La coopération et l'aide au développement viennent compléter la panoplie impérialiste de la Suisse. Sous la bannière de la Fondation Suisse-Afrique du Sud, la Direction du développement et de la coopération (DDC) et quelques-unes<sup>7</sup> des plus grandes entreprises suisses présentes en Afrique du Sud ont lancé l'année dernière un programme conjoint « d'aide » à ce pays. Avec une contribution de 5 millions de FS de chacun des partenaires, répartie sur cinq

ans, les deux parties sont engagées dans un projet de formation professionnelle pour des jeunes ayant acquis une formation de base. Le but est clair: la formation est l'un des principaux problèmes identifiés par les investisseurs étrangers pour un accroissement de leur rentabilité<sup>8</sup>. Ce genre d'aide ciblée a un effet de retour sur investissement pour les firmes helvétiques. Le profil de cette « coopération » et « aide au développement » est dicté par les intérêts du capital helvétique, identifiés fallacieusement à ceux de la majorité noire de la population sud-africaine.

Cet exemple « d'aide » illustre, une fois de plus, la subordination des projets d'aide aux exigences de valorisation du capital impérialiste. Une gauche effectivement socialiste ne peut que mettre en question aussi bien cette politique d'aide que le concept de développement qui la sous-tend. En cela, les débats sur les pour cent d'aide en proportion du PIB traduisent simplement l'adhésion social-libérale de la social-démocratie aux politiques néolibérales impérialistes.

Parmi les programmes « d'aide », il faut mentionner ceux consacrés aux PME. Ces dernières doivent servir de sous-traitants aux firmes multinationales et créer un coussin amortisseur et stabilisateur social (voir à ce propos à *l'encontre* n° 2). De plus, vu la structure industrielle suisse, existe une aide à l'internationalisation de PME helvétiques. C'est dans

cette perspective que des organismes du Département de l'économie soutiennent financièrement et matériellement l'implantation et les investissements de PME en Afrique du Sud... et en Chine.

Enfin, un programme de « coopération » placé sous l'égide et le financement de la Confédération regroupe syndicats suisses et sud-africains et associations patronales des deux pays. Son objectif est d'expliquer le sens du « partenariat social », de la politique contractuelle et de « paix du travail » aux Sud-Africains. Ainsi, une délégation mixte de représentants syndicaux et patronaux de l'Afrique du Sud a rencontré, en automne 2001, des représentants de l'Union syndicale suisse et d'économistes suisses. Le domaine de compétence de l'USS a pu s'exprimer pleinement: comment assurer la subordination du travail à un patronat désireux d'exploiter au mieux les ressources humaines... après avoir épuisé les ressources minières sud-africaines.

Un autre épuisement pointe: celui du « modèle » économique de l'Afrique du Sud. La lutte contre l'apartheid social est à l'ordre du jour. Sans quoi la déliquescence sociale ne fera que croître, avec l'ensemble de ses misères. ■

Voir sur notre site [www.alencontre.org](http://www.alencontre.org), dans la présentation du numéro 6, un complément intitulé: « Suisse-Afrique du Sud en chiffres ».

1. Le chiffre est tiré d'une étude de Masha Madörin et de Gottfried Wellmer, publiée en 1999: « Apartheid-schulden. Der Anteil Deutschlands und der Schweiz ».

2. A noter que les statistiques sud-africaines mentionnées ici comprennent la rubrique « demandeurs d'emploi découragés », c'est-à-dire des personnes qui, par le manque d'emplois disponibles, leur exclusion prolongée d'un emploi salarié et leur formation inadéquate par rapport à une demande sélective, ne recherchent plus « activement » un emploi salarié.

3. En Afrique du Sud, la politique d'industrialisation par substitution des importations dans les années 1950 et 1960, l'appui étatique recherché par quelques grands oligopoles privés ainsi que la volonté des gouvernements de l'apartheid de posséder le plus d'autonomie économique (et militaire) possible, afin de stabiliser l'apartheid et d'avoir une marge de négociations avec les pays impérialistes, ont participé d'un développement important des entreprises publiques, notamment dans certains secteurs industriels stratégiques.

4. Les conséquences sociales de ces privatisations doivent également être

soulignées. En plus des nombreux licenciements qui accompagnent les restructurations de ces entreprises avant et après leur vente à des actionnaires privés, les populations les plus pauvres sont frappées par la hausse des prix et la baisse des prestations dans divers secteurs importants pour la santé tels que l'électricité, l'eau, etc.. Dans différentes villes, la privatisation déjà effectuée de la distribution d'eau et d'électricité a provoqué une dégradation importante des conditions de vie de centaines de milliers d'habitants des quartiers pauvres. Voir « The Electricity Crisis in Soweto » publié par le Municipal Services Project. Ce collectif de chercheurs et d'associations a également travaillé sur la privatisation de la distribution d'eau à Buenos Aires. Ainsi, il a pu établir des comparaisons avec la situation sud-africaine (« Lessons from Argentina. The Buenos Aires Water Concession »). De plus, il a examiné les implications des critères de rentabilité appliqués aux services municipaux de la ville du Cap.

5. Les pays membres de cette union économique sont: Angola, Botswana, République Démocratique du Congo, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambi-

que, Namibie, Afrique du Sud, Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

6. La législation sur le travail est critiquée par les investisseurs, qui considèrent qu'elle rigidifie le marché de l'emploi. En fait, comme l'explique très bien un document disponible sur le site Internet de la « Chambre de commerce Suisse-Afrique du Sud » ([www.chsa.ch](http://www.chsa.ch)), ces critiques sont pour le moins exagérées. Le document explique que l'on peut licencier facilement des travailleurs sud-africains sans avoir à payer des indemnités exagérément élevées, et que le nombre de jours de travail perdus pour cause de grève est en chute libre. Un article de Mike Schüssler du 25.10.2001 explique qu'il est beaucoup plus aisé de licencier que certains « dirigeants de l'économie » le perçoivent au premier abord. De plus, il souligne la « flexibilité » du marché du travail en mettant en lumière la part des salariés qui ne touchent pas formellement un salaire (5% du total employé), et qui doivent être des employés domestiques, et « l'importance » du travail informel. Enfin, il met en relief que, en 2001, la moyenne salariale annuelle en Argentine

s'établit à hauteur de 9600 dollars, « alors que la nôtre [en Afrique du Sud] représente un tiers de cela ».

7. Credit Suisse, Novartis, Ciba Speciality Chemicals, Schindler, UBS, Swiss Re, Sika Finanz, ainsi que des filiales de Holcim et Xstrata. Cette dernière firme, active dans les métaux et le bois, est maîrisée par Glencore, avec l'appui de CommCept (société dont le capital est contrôlé par la Rentenanstalt, mais aussi la caisse de pension des fonctionnaires de Liestal, BL, et la caisse de pension de la Coop Assurance!) et de la caisse de pension des fonctionnaires du canton de Bâle.

8. Dans un article paru en février 2000 dans les *Schweizer Monatshefte*, A. Schrafl, vice-président du CA d'Holcim, membre de la famille Schmidheiny et président depuis près de vingt ans de la Swiss-South African Association, sorte de superchambre de commerce au temps de l'apartheid, considérait l'absence de main-d'œuvre qualifiée et le manque de formation professionnelle en Afrique du Sud comme l'un des principaux problèmes pour les investisseurs suisses, demandeurs importants de ce type de main-d'œuvre.

# Quelques ancêtres « socialistes »

Hal Draper

*Nous poursuivons la publication de l'étude de Hal Draper « Qu'est-ce que le socialisme-à-partir-d'en-bas ? ». Elle porte aussi un autre titre : « Les deux âmes du socialisme ».*

*Hal Draper (1914-1990) était un socialiste révolutionnaire qui vécut aux Etats-Unis. Après s'être engagé dans les jeunesses socialistes, il rejoint le mouvement marxiste-révolutionnaire américain. Au cours du débat qui traversa ce mouvement dans les années 30, Draper prit position en faveur de ceux (entre autres Max Shachtman) qui caractérisaient l'URSS comme relevant d'un système oppresseur et exploiteur qualifié de collectivisme bureaucratique. Voir à ce propos l'introduction au texte de Draper dans le N° 5 de « à l'encontre ».*

*Dans cette étude (dont la dernière version date de 1966), Hal Draper cherche à dégager la tendance, forte, qui marque – jusqu'à nos jours – les forces et partis se réclamant du socialisme, celle d'un paternalisme attribuant aux « élites éclairées », aux « gouvernements salvateurs » un rôle prédominant, pour ne pas dire décisif, dans toute transformation radicale de la société, dans une perspective de socialisme à-venir.*

*Cette étude n'a rien perdu de son actualité. Diverses contributions dans ce numéro de « à l'encontre » l'indiquent : que ce soit le dossier sur la situation politique en France, sur les luttes ouvrières en Italie ou sur la situation en Argentine. – Réd.*

Karl Kautsky [1854-1938], le théoricien de relief de la IIe Internationale, commençait son livre sur Thomas More [saint Thomas More, chancelier d'Angleterre, 1478-1535, auteur de *l'Utopie* en 1516] avec l'observation selon laquelle les deux grandes figures qui marquent le début de l'histoire du socialisme<sup>1</sup> sont Thomas More et Thomas Müntzer [1489-1525, il prit la tête des révoltes paysannes ; voir à ce sujet Ernst Bloch, *Thomas Müntzer*, Coll. 10/18]. Tous les deux « poursuivaient la longue lignée des socialistes allant de Lycurgue [législateur mythique de Sparte, IX<sup>e</sup> siècle avant J.-C., dont Plutarque parle dans les *Vies parallèles*, Ed. Gallimard 2001] à Pythagore [philosophe, mathématicien, VI-Ve siècle avant J.-C.] en passant par Platon, les frères Gracchus [Tiberius et Caius Gracchus, II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.], Catilina [homme politique romain, I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.] et le Christ ». Cette liste des « premiers socialistes » est vraiment impressionnante, d'autant plus si l'on considère que Kautsky devait certainement être capable de reconnaître un socialiste lorsqu'il en rencontrait un. Mais ce qui est plus fascinant, pour ce qui a trait à cette énumération, c'est la façon dont elle se sépare en deux groupes assez différents, sous le feu d'un examen plus précis.

La vie de Lycurgue par Plutarque a conduit les premiers socialistes à en faire le fondateur du « communisme de Sparte ». Voilà la raison pour laquelle Kautsky l'inclut dans sa liste. Toutefois, comme Plutarque le décrivait, le système en vigueur à Sparte reposait sur une répartition égale de la terre, mais sous propriété privée. Ce n'était en aucune mesure un ordre « socialiste ». Le sentiment « collectiviste » que l'on pouvait retirer de cette description du régime de Sparte provenait d'une autre source très éloignée : le propre mode de vie de la classe dominante spartiate, structuré comme une garnison permanente et disciplinée, en état de siège continu. A cela il faut ajouter le régime de terreur imposé aux ilotes [esclaves d'Etat]. Je ne vois pas comment un socialiste moderne peut scruter le régime de Lycurgue sans avoir le sentiment qu'il prend connaissance non pas d'un ancêtre du socialisme, mais d'un précurseur du fascisme. Il y a une certaine différence ! Mais comment fut-il possible que ce phénomène n'a pas eu d'effet sur un des théoriciens les plus renommés de la social-démocratie, Kautsky ?

Pythagore a fondé un ordre élitair qui agissait comme bras armé de l'aristocratie foncière contre le mouvement plé-

béien et démocratique. Lui et son parti ont finalement été renversés et expulsés par un soulèvement populaire révolutionnaire. Dès lors Kautsky semble être du mauvais côté de la barricade. En outre l'ordre pythagoricien reposait sur un système autoritaire et très réglementé. Malgré tout, Kautsky considéra Pythagore comme un annonciateur du socialisme, parce qu'il croyait que les personnes organisées par Pythagore pratiquaient un modèle de consommation communaliste [« partageur »]. Même si cela avait été vrai (Kautsky découvrit plus tard que ce n'était pas le cas), l'ordre social et économique pythagoricien aurait été tout autant communiste que l'est un quelconque monastère.

Nous pouvons relever dans la liste de Kautsky un second précurseur du totalitarisme<sup>2</sup>. Il s'agit de Platon avec son ouvrage fort connu *La République*. Le seul élément de « communisme » dans cet Etat idéal réside dans le précepte d'une consommation monastique et communautaire pour une petite élite de « Gardiens » qui constitue une bureaucratie et une armée. Cependant, le système social environnant est marqué par la structure de la propriété privée et non pas par celle d'une appropriation socialisée. Et, ici à nouveau, le modèle d'Etat de Platon est fait d'un gouvernement aux mains d'une élite aristocratique. L'argument de Platon insiste sur une donnée : la démocratie inévitablement implique la dégradation et la ruine de la société. En fait, l'objectif politique de Platon était la réhabilitation et la purification de l'aristocratie dominante afin de combattre la poussée démocratique. Le qualifier d'ancêtre du socialisme sous-tend une conception du socialisme qui rend hors de propos tout contrôle démocratique.

Sur l'autre versant, Catilina et les frères Gracchus n'ont pas de dimension collectiviste. Leurs noms sont associés avec des mouvements de masse traduisant une rébellion populaire démocratique contre l'*establishment*. Ils n'étaient pas socialistes, certainement. Néanmoins, ils étaient du côté populaire de la lutte de ▶

classes dans le monde antique, du côté du mouvement populaire venant d'en bas. Or, il semble que tous relèvent de la même catégorie pour le théoricien social-démocrate [Karl Kautsky].

Ici, dans la préhistoire du sujet que nous traitons, il existait deux types de figures historiques toutes apprêtées pour être placées dans le panthéon du mouvement socialiste.

Il y avait des figures historiques avec un soupçon de (prétendu) collectivisme qui étaient en réalité des élitistes complets, autoritaristes et anti-démocrates. Il y avait des figures *sans* aucune caractéristique collectiviste, mais qui étaient associées avec les combats de classe démocratiques. Il existe donc une tendance collectiviste sans démocratie. Et il existe une tendance démocratique sans collectivisme. Personne, alors, ne fusionne ces deux courants.

Ce n'est qu'avec Thomas Münzer, le dirigeant de l'aile gauche de la Réforme allemande, que l'on trouve une première manifestation d'une telle convergence des deux courants. C'est-à-dire, un mouvement social avec des idées de type communiste (celles de Münzer) qui était de même profondément engagé dans un intense combat populaire démocratique venant d'en bas. En opposition à ce courant, on peut citer Sir Thomas More. Le fossé entre ces deux contemporains nous conduit au cœur de notre sujet. L'utopie de More dessine une société pleinement enrégimentée, qui évoque plus 1984 [référence au livre de George Orwell : 1984] que la perspective d'une démocratie socialiste. C'est une approche élitiste de part en part, y compris de type esclavagiste, un typique socialisme imposé par le haut. Il n'est pas surprenant que, parmi ces deux « ancêtres socialistes », qui se situent au seuil du monde moderne, l'un (Thomas More) exérait l'autre (Thomas Münzer), et a soutenu les bourreaux qui lui ont donné la mort, à lui et à son mouvement [Münzer a été exécuté en 1525 par les princes à Frankenhausen].

### Les premiers socialistes modernes

Le socialisme moderne est né au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Plus exactement, il prend racine entre la Grande Révolution fran-

çaise et les Révolutions de 1848 [en Europe : France, Allemagne, Suisse, etc.].

Il émerge donc dans le contexte d'une démocratie moderne, mais les deux [socialisme et démocratie] ne sont pas nés attachés l'un à l'autre comme des frères siamois. Ils ont voyagé, tout d'abord, en empruntant chacun leur voie. Quand ces deux voies se sont-elles recoupées pour la première fois ?

Des décombres de la Révolution française ont surgi deux types de socialisme. Nous analyserons trois de leurs figures les plus importantes à partir de l'éclairage qu'impose notre interrogation initiale [la césure entre socialisme à partir d'en bas et socialisme à partir d'en haut].

**1. Babeuf** [François Noël, dit Gracchus Babeuf, 1760-1797]. Le premier mouvement socialiste moderne a été dirigé, au cours de la dernière



phase Révolution française, par Babeuf (la « Conspiration des Égaux ») : il était conçu comme une suite du jacobinisme révolutionnaire [par référence aux Jacobins, club politique dont Robespierre fut la figure de relief entre 1792 et 1794]. Il lui ajoute un objectif social plus cohérent : une société communiste égalitaire. C'est la première fois au cours de l'époque moderne que l'idée du socialisme est intriquée avec celle d'un mouvement populaire. Une combinaison qui ne durera pas.

Cette combinaison pose immédiatement une question cruciale : quelle est, dans chaque cas, la relation concrète, et celle intrinsèquement conçue, entre l'idée socialiste et celle de mouvement populaire ? Cela constituera l'interrogation centrale pour le socialisme au cours des deux cents ans qui suivront.

Le mouvement de masse populaire a échoué, du moins tel que le concevaient les babouvistes [les partisans de Babeuf]. Les couches populaires semblaient avoir tourné le dos à la révolution, mais elles souffraient toujours ; elles avaient toujours besoin du communisme.

Cela, *nous* [les babouvistes] le savons. La volonté révolutionnaire du peuple a été battue par une conspiration de droite, dès lors, ce dont *nous* avons besoin, c'est d'une conjuration de gauche, afin de recréer un mouvement populaire qui rende efficace la volonté révolutionnaire. Dès lors, il est nécessaire, pour *nous*, de *nous* emparer du pouvoir en leur nom [au nom du peuple], afin d'élever le peuple jusqu'à ce niveau. Il en découle la nécessité d'une dictature temporaire qui admet ouvertement être celle d'une minorité, mais ce sera une « Dictature Educative », visant à créer les conditions qui vont rendre possible le contrôle démocratique dans le futur (dans ce sens, *nous* sommes des démocrates).

Ce ne sera pas une dictature du peuple, comme le sera la Commune, et même pas du prolétariat. C'est franchement une dictature sur le peuple – avec de très bonnes intentions.

Pour l'essentiel des cinquante années futures, la conception d'une « Dictature Educative » sur le peuple reste le programme de la gauche révolutionnaire, cela au travers des trois B : de Babeuf à Buonarrotti [Filippo Buonarrotti, né à Pise en 1761, mort à Paris en 1837, disciple de Babeuf, auteur de *La conspiration pour l'égalité dite de Babeuf*], puis à Blanqui [Louis Auguste Blanqui, 1805-1880]. Et, avec Bakounine [1814-1876], s'y est ajouté le verbiage anarchiste. Le nouvel ordre sera offert au peuple souffrant par des cercles révolutionnaires. Ce socialisme à partir d'en haut est la première forme primitive du socialisme révolutionnaire. Mais il y a encore aujourd'hui des admirateurs de Castro et de Mao qui pensent qu'il est le dernier mot du révolutionnarisme.

**2. Saint-Simon** [1760-1825, Claude Henri de Rouvray, comte de Saint-Simon]. Émergeant de la période révolutionnaire, un esprit brillant, Saint-Simon,

s'engagea sur une voie totalement différente. Saint-Simon était sous l'emprise d'une répulsion pour la révolution, le désordre, les émeutes. Ce qui le fascinait résidait dans les potentialités de l'industrie et de la science. Sa vision n'avait rien à voir avec quelque chose ressemblant à l'égalité, à la justice, à la liberté, aux droits des êtres humains ou à des passions apparentées.

Il recherchait seulement la modernisation, l'industrialisation, la planification, tout cela séparé des considérations précitées. L'industrialisation planifiée était la clé d'un nouveau monde. Et il allait de soi que les personnes aptes à conduire à bien ce projet étaient les oligarchies financières et les hommes d'affaires, les scientifiques, les techniciens et les gestionnaires. Lorsqu'il ne faisait pas appel à eux, il réclamait Napoléon ou son successeur, Louis XVIII, afin qu'ils mettent en œuvre de tels schèmes pour une dictature royaliste.

Ces schèmes variaient, mais tous étaient absolument autoritaires, se déroulant de manière planifiée jusqu'à la dernière consigne. Saint-Simon était un raciste systématique et un militant impérialiste. Il était un ennemi furibond de toute idée d'égalité et de liberté qu'il haïssait comme étant un sous-produit de la Révolution française.

Ce ne fut qu'au cours de la dernière phase de sa vie (1825) que – déçu par les réactions des élites naturelles face à l'accomplissement de leur devoir et face aux modalités avec lesquels s'imposait la nouvelle oligarchie modernisante – Saint-Simon opéra un tournant et fit appel aux travailleurs des derniers rangs.

Le « *Nouveau Christianisme* » [la « physiologie sociale » de Saint-Simon débouche sur le message d'un « nouveau christianisme », titre utilisé pour une sélection de ses textes, publiés en anglais en 1825] serait un mouvement populaire. Mais son rôle consisterait simplement à convaincre le pouvoir en place de tenir compte des conseils des planificateurs saint-simoniens. Les travailleurs devraient s'organiser afin de faire pression [pétitionner, protester] pour demander aux capitalistes et aux patrons managers de s'emparer du pouvoir des « classes oisives ».

Quelle était sa conception de la relation entre la Société Planifiée et le mouvement populaire? Le peuple, le mouvement pourrait être utile comme une batterie de tambours commandée par quelqu'un [Saint-Simon ou un de ses pairs]. En dernière instance, l'idée de Saint-Simon était un mouvement venant d'en bas pour mettre en place un *Socialisme* venant d'en haut. Mais le pouvoir et le contrôle doivent rester là où ils ont toujours demeuré: en haut.

**3. Les Utopistes.** Un troisième type de socialisme, qui a surgi au cours des générations post-révolutionnaires, fut celui des socialistes utopiques, au sens propre du terme: Robert Owen [1771-1858, manufacturier; ses idées ont imprégné le mouvement chartiste], Charles Fourier [1772-1837], Etienne Cabet [1788-1856, en exil en

Grande-



Saint-Simon

Bretagne, il fut influencé par Owen; il est l'auteur de *Voyages en Icarie*, 1840, et *Colonie icarienne aux Etats-Unis d'Amérique*, 1856], etc.

Ces socialistes utopistes établirent les plans d'une colonie communaliste idéale, conçue dans ses plus petits détails par le cerveau du Dirigeant, colonie qui devra être financée grâce à un riche philanthrope placé sous l'aile du *Pouvoir Bienveillant*.

Owen (sous beaucoup de traits le plus sympathique de cet ensemble) était aussi catégorique que chacun d'entre eux: « *Ce grand changement... doit être et sera accompli par le riche et le puissant. Il n'y a aucun autre parti pour le faire. C'est une perte de temps, de talents et de moyens financiers pour le pauvre que de combattre, dans l'opposition, le riche et le*

*puissant.* » Naturellement, il était contre « *la haine de classe* », la lutte de classe. Parmi tous ceux qui croyaient en ces idées, peu ont écrit aussi nettement que le but de ce « socialisme » est « *de gouverner ou de traiter toute société comme les médecins les plus accomplis gouvernent et traitent leurs patients dans les meilleurs hôpitaux faits pour les déments* », avec « *tolérance et gentillesse* ». Tout cela est accompli en faveur de ces infortunés qui sont « *devenus tels à cause de l'irrationalité et de l'injustice produites par l'actuel et si délirant système sociétal* ».

La société de Cabet prévoyait des élections, mais il n'y aurait pas de libres discussions. Et une presse contrôlée, un endoctrinement systématique et une uniformité produit d'un embrigadement complet occupaient une place privilégiée dans son ordonnance [médicale].

Pour ces utopistes socialistes, quelle était la relation entre les idées socialistes et le mouvement populaire? Ce dernier était un troupeau [une foule] dont s'occupait un bon berger. Il ne faut pas penser que le socialisme venant d'en haut implique nécessairement des intentions cruellement despotiques.

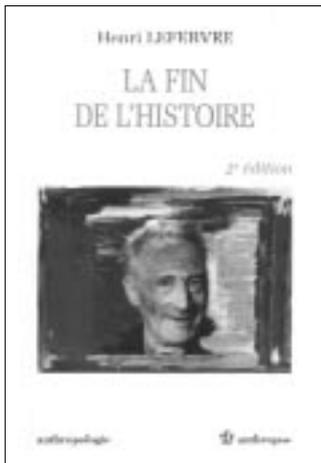
Cette dimension du socialisme venant d'en haut est loin d'avoir disparu. Au contraire, un écrivain aussi moderne que Martin Buber [philosophe juif, né à Vienne en 1878, décédé en 1975 à Jérusalem], dans son ouvrage *Paths in Utopia* [« Sentiers dans l'utopie », publié en anglais en 1946], peut réussir la remarquable prouesse de traiter des grands utopistes comme s'ils étaient de grands démocrates et « libertaires ».

Ce mythe est assez répandu et il met le doigt, une fois de plus, sur l'extraordinaire insensibilité des écrivains et historiens socialistes face aux conceptions fortement enracinées du socialisme à partir d'en haut qui recouvrent une part dominante des deux âmes du socialisme. ■ (A suivre)

1. Kautsky a publié un ouvrage en deux volumes intitulé *Forläufer des neueren Sozialismus* en 1895.

2. Voir sur le thème du totalitarisme l'ouvrage édité par Enzo Traverso, *Le Totalitarisme*, Le Seuil, Poche janvier 2001.

# Contre l'apologie de l'existant



Henri Lefebvre  
*La fin de l'histoire*  
Anthropos/Economica,  
2001, 215 p.

En 1992, à peine un an après la mort du philosophe français Henri Lefebvre, Francis Fukuyama écrivait son très médiatisé livre *La fin de l'histoire et le dernier homme* (trad. française, Flammarion 1992). A cette apologie de la domination néolibérale – sous la forme du couple riveté marché/démocratie – enrobée d'un hégélianisme douteux, Lefebvre répondait déjà en 1970, en quelque sorte par anticipation, par un ouvrage intitulé *La fin de l'histoire, épilégomènes* (Ed. de Minuit). Aujourd'hui, il est réédité chez Anthropos/Economica. Lefebvre y «répliquait» par une interrogation paradoxale qui convoque l'histoire devant ses avènements possibles.

Une thèse ouvre le livre : «L'histoire ne se définit que par une fin». Cette fin – finalité, finitude et finition – ne signifie pas la disparition de l'événement, mais un aboutissement qui confère rétrospectivement à l'histoire une intelligibilité. Hegel, Marx et Nietzsche, les trois grands penseurs de l'histoire, ont proposé tour à tour des hypothèses de sortie de l'histoire, la structurant ainsi de manière réflexive. Lefebvre nous invite à les relire. Non pas avec le regard de l'historien de

la philosophie, toujours trop prompt à figer en doctrine (dépassée la pensée vivante pour la ranger dans le musée imaginaire de la « culture universelle ». Mais les relire en scrutant notre horizon juché sur leurs épaules, selon une image qui pourrait être celle de cette métaphilosophie qu'affectionnait Lefebvre.

Hegel d'abord. Trahissant sa propre dialectique, il plaça la fin de l'histoire – c'est-à-dire la fin des contradictions – dans l'Etat. Force est de constater qu'il s'agissait d'une illusion, et Marx fut le premier à la dénoncer. Pour ce dernier, c'est la « révolution prolétarienne » qui, mettant un terme à des aliénations, entre autres celles inscrites dans les rapports sociaux capitalistes, devait ouvrir l'ère de la ré-appropriation par l'homme de ses forces et de son destin. Rétrospectivement, l'histoire humaine apparaît alors comme une totalité significative : les âges obscurs d'une véritable préhistoire. Mais aujourd'hui, constate Lefebvre, cette fin n'a pas eu lieu, et l'histoire est en crise : elle a perdu sa centralité pour la pratique comme pour la théorie, supplantée par le défaitisme et le positivisme.

Une autre fin pourrait se dessiner, menaçante, répondant aux hypothèses les plus sombres de Nietzsche : la tragédie, l'auto-destruction de l'histoire, de l'humanité, sous les coups communs de l'impérialisme capitaliste et de ce qui était alors encore l'URSS, réalisation caricaturale du programme hégélien (hypertrophie et hypostase de l'Etat). Cette hypothèse, la lucidité ne saurait l'écarter, en même temps qu'elle doit travailler à éviter absolument sa réalisation. L'implosion de l'URSS n'a pas modifié cette exigence.

Si l'histoire est en crise, c'est non seulement parce que les défenseurs du *statu quo* (pro-

priété privée, marché, démocratie parlementaire plus ou moins étendue) se sont efforcés de la liquider, mais également parce qu'une certaine scolastique marxiste s'est autoproclamée porteuse de la Vérité historique. Pour repenser l'histoire et son dépassement, c'est-à-dire celui d'un drame qui n'en finit pas, Lefebvre propose de renverser la perspective, au nom de la méthode même de Marx : non plus envisager le présent comme conséquence déterminée d'un passé cumulatif, mais partir du présent tout à la fois pour penser comment le passé le contenait comme virtualité et comment il est lui-même porteur de possibles. « *Mettre le possible au lieu du réel* », tel est le mot d'ordre, contre toute l'histoire de la philosophie et la philosophie de l'histoire. Lefebvre retrouve ainsi, à sa façon, Lénine et l'*actualité* (au sens de la période historique) de la révolution.

Il faudrait penser dialectiquement le possible-impossible : « *rien qui ne soit concevable, rien qui ne soit inaccessible* » et le penser pour notre présent. Le sens du réel qui se dévoile est celui du virtuel substitué à l'accompli, par quoi on se dégage de la nécessité historique, de toute téléologie comme de toute ontologie de l'histoire. Ce qui nous suggérerait de remplacer le concept d'histoire par celui de stratégie, et déjà ainsi, mettre fin à l'histoire.

Une telle perspective amène Lefebvre à privilégier, au sein même de l'œuvre de Marx, le paradigme de la *transition* (évoquée dans la *Critique du programme de Gotha*) à celui de la *rupture* des écrits de jeunesse. A ce point, les thèses deviennent au sens propre *problématiques* : l'actualité du possible-impossible, notre actualité, serait celle d'une transition amorcée, conduisant hors de la période historique marquée par

les processus d'accumulation du capital et la prééminence de l'industriel. Du sein même de l'histoire, la dépassant, émergerait une problématique urbaine prenant le relais de la lutte centrée autour de la production. Un thème récurrent après 1968 et qui, polémiquant avec le stalinisme, opposait à l'excès les deux champs production/urbain. Dans la perspective de Lefebvre, la lutte des classes – homogénéisante, historique – en se menant jusqu'au bout, fait place aux différences, nouveaux lieux de la résistance. Non sans un risque : au cours de la transition, la tension dramatique atteint son paroxysme ; la stratégie peut tourner en une parodie d'histoire, l'Etat se maintenir et renforcer sa répression des possibles.

La fin de l'histoire pourrait s'annoncer comme la fin de ce livre : une certaine conflictualité ou différencialité se maintient, mais sans constituer de totalité (historique ou signifiante). Lefebvre paraît hésiter : cette fin qu'il voit à l'œuvre dès aujourd'hui, sera-t-elle l'utopie rêvée ou le pire des cauchemars ? Quoi qu'il en soit, et même si Lefebvre tout en appelant à la reconstruction d'un sujet historique n'en dit pas plus, il ne s'agit que d'une virtualité dont notre présent serait lourd, mais que les hommes ont, par la lutte (des classes), à s'approprier. Sortir de l'histoire, cela n'a lieu qu'à partir du dedans de l'histoire. Oublier la lutte qui achève de l'écrire – non plus au nom de l'histoire mais comme lutte « post-historique » – pourrait conduire certains à lire Lefebvre comme un « post-moderne » qu'il n'est pas. La fin de l'histoire n'est pas l'apologie de l'existant auquel on dénie tout avenir ; c'est bien au contraire la libération du présent pour des avènements (à-venir), le retour à la pensée de l'utopie comme possibilité réelle. – Antonin Wiser